



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1681,9

Elw. 511 $\frac{m}{\cdot}$ - 1681,9

Mercur

3
<36624573420011

<36624573420011

Bayer. Staatsbibliothek

33

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE D'AVPHIN.

SEPTEMBRE 1681.



A PARIS.
AV PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGEART, Rue S. Jacques,
à l'entrée de la Rue du Plâtre,
En la Boutique Court-Neuve du Palais,
A U D A U P H I N.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

*Le XV. Extraordinaire se distribuera
le 15. d'Octobre 1681.*

TABLE.

<i>Cerémonies faites à Marseille,</i>	186
<i>Nouvel Etablissement d'une Compagnie d'Afrique, avec les noms des Inté- ressez,</i>	191
<i>Extrait d'une Lettre tres-curieuse écrite de la Chine,</i>	194
<i>Stances sur la Fieure d'Amarante, où la Fieure & l'Amour sont comparez,</i>	214
<i>Effets de l'Imagination des Femmes grosses,</i>	218
<i>Histoire,</i>	226
<i>Tout ce qui s'est passé à Edimbourg depuis l'ouverture du Parlement d'E- cosse,</i>	260
<i>Grand zèle des Apprentifs de Vvest- minster pour le Roy d'Angleterre,</i>	309
<i>Entrée faite à Laon par M. l'Evesque de ce nom,</i>	312
<i>Harangue faite par le Fils de M. Ta- lon, âgé de cinq ans,</i>	314
<i>Election d'un Grand-Prieur faite par Messieurs de S. Victor,</i>	316
<i>Nouvelles de Siam,</i>	317

T A B L E.

<i>Suite des Divertissemens de Hanover,</i>	331
<i>Benéfices donnez par le Roy,</i>	343
<i>Ce qui s'est passé pendant la maladie de Monsieur,</i>	350
<i>Médecins de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, nommez par le Roy,</i>	354
<i>Mort de l'ancien Evêque de Tarbes,</i>	355
<i>Mort de Madame de Péquigny, Duchesse de Chaunes,</i>	357
<i>Mort & Pompe funebre de Mademoiselle de Tours,</i>	358
<i>Enigme,</i>	364
<i>Autre Enigme,</i>	365
<i>Tout ce qui s'est passé à Fontainebleau pendant le séjour de Leurs Majestés,</i>	366
<i>Promotion de seize Cardinaux,</i>	389
<i>Mort de M. le Maréchal de la Ferté,</i>	380
<i>Départ du Roy,</i>	380
<i>Mariage de M. le Marquis de Bellefond,</i>	381
<i>Ouverture du Bureau de Rencontre,</i>	382
<i>Fin de la Table.</i>	

Avis pour placer les Figures.

LA Croix de Chevalier de S. Marc doit regarder la page 58.

L'Air qui commence par *Vous qui craignez tant que les Bonps*, doit regarder la page 135.

La Médaille de Madame la Duchesse de Fontange doit regarder la page 311.

L'Air qui commence par *J'adore une Beauté si fiere & si cruelle*, doit regarder la page 350.

225252525252525222

A V I S.

ON avertit qu'il ne faut donner aucun argent pour faire recevoir les Mémoires qu'on souhaitera de voir employer dans le Mercure Galant.

On les mettra tons, pourveu qu'ils ne desobligent point les Particuliers par quelques traits satyriques, & que les Histoires qu'on enverra n'ayent rien qui blesse la modestie des Dames.

On prie qu'on affranchisse les ports de Lettres, & qu'on les adresse toujours chez le Sieur Blageart, Imprimeur-Libraire, Rue S. Jacques, à l'entrée de la Rue du Plastre.

Les Particuliers, ou Libraires des Provinces, qui souhaiteront avoir le Mercure si-tost qu'il sera achevé d'imprimer, n'ont qu'à donner leur

adresse audit Sieur Blageart, qui a sa Boutique dans la Court-neuve du Palais, au Dauphin, & il aura soin de faire leurs paquets sur l'heure, & de les faire porter à la Poste, ou aux Messagers qu'ils luy indiqueront, sans qu'il leur en couste rien pour la peine qu'il en prendra, parce que lesdits Particuliers ou Libraires qui les recevront, en acquiteront le port sur les lieux.

On a déjà prié bien des fois ceux qui envoient des Mémoires où il y a des noms propres, d'écrire ces noms en caracteres tres bien formez. C'est à quoy on manque tous les jours; & ce qui est cause qu'on les met mal. Il y a aussi des Pieces qu'on ne met point, parce qu'elles sont trop difficiles à lire.

Il reste toujours quantité de Pieces qui auront leur tour, ou dans le Mercure, ou dans l'Extraordinaire. Ainsi les Auteurs ne se doivent point impatienter. Les premieres reçues sont

toujours mises les premières, à moins
que la nouvelle matière qu'on envoie,
ne soit tellement du temps, qu'on
ne puisse différer.

On avertit que les Mercures qui
s'impriment en Hollande & en quel-
ques Villes d'Allemagne, sont fort
peu corrects & tronquez en beaucoup
d'endroits.



Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, Donné à S. Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé, E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé, a cédé & transporté son droit de Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 30. Septembre 1681.*



MERCURE GALANT

SEPTEMBRE 1681.

LEs Actions de grandeur, de justice, & de pieté, de nostre auguste Monarque, sont en si grand nombre, que lors que j'en fais le premier Article de toutes mes Lettres,
Septembre 1681. A

2 MERCURE

vous ne devez pas vous étonner, s'il m'en échape toujours quelqu'une que je suis contraint de rapeller dans le Mois suivant. C'est par cet accablement d'inépuisable matiere, que j'oubliay la dernière fois à vous parler du zele fervent que ce Grand Prince a fait voir pour le châtiment des Blasphémateurs. Outre toutes les Ordonnances sur ce sujet, qui doivent estre observées par tout le Royaume, Sa Majesté a donné encor des ordres tres-rigoureux à M^r le Grand

GALANT. 3

Prevost, pour ce qui regarde la Cour. Elle veut qu'il fasse punir severement les Particuliers, & qu'il luy rende un compte fidelle des crimes de cette nature qu'auront pû commettre les Personnes d'un rang élevé, afin qu'Elle-mesme elle en ordonne la peine. Apres des exemples d'une pieté si digne d'un Roy véritablement Chretien, demandera-t-on d'où viennent toutes les prospéritez dont jouit la France ? C'est peu de dire qu'elles continuënt depuis long-

A ij

4 MERCURE

temps, puis qu'on les voit
s'augmenter de jour en jour,
& qu'elle ne fait aucune En-
treprise qui ne luy apporte
autant d'utilité que de gloi-
re. Vous en estes convain-
cuë par l'heureux succès qu'a
eu le Canal de Languedoc.
Quoy que l'exacte Relation
que je vous en ay envoyée,
vous en ait assez expliqué les
avantages, je croy vous faire
plaisir d'y adjoûter la Pein-
ture qu'en a faite M^r Rault
dans les Vers suivans. Tant
d'Ouvrages curieux luy ont
acquis vostre estime, que

6 MERCURE

*L' Air qui se joint au Feu, met des
Ramparts en poudre.*

*La Terre accoutumée aux plus pesans
fardeaux,*

*S'étonne d'en voir faire autant au
sein des Eaux.*

*Ainsi le Rhin reçoit, malgré ses flots
rapides,*

*Sur son dos écumant des Machines
solides;*

*Et sur des Ponts flotans, dont il se
vit pressé,*

*Des Chevaux & des Chars librement
ont passé.*

*Les Rochers à leur tour deviennent
navigables;*

*L'on traverse des Monts jadis impé-
nétrables.*

*Les Ponts portent des eaux, où les
Vaisseaux chargez*

*Trouvent par leurs conduits des
chemins abrezgez.*

GALANT. 7

*Là, tantost à la Rame, & tantost à
la Voile,*

*L'on cingle sans s'aider de Boussole
ou d'Etoile.*

*Les Pilotes que l'art conduit par des
ressorts,*

*En des Lieux inconnus trouvent de
nouveaux Ports.*

*Sur une Mer nouvelle, où l'industrie
éclate,*

*Ils ne redoutent point les courses du
Pyrate.*

*Les Gouffres, les Rochers, les Bancs
& les Ecueils,*

*De nos Typhis nouveaux ne sont
point les cercueils.*

*La tempeste jamais n'y fait enfler
les ondes,*

*Le calme les retient en leurs couches
profondes.*

*L'eau qu'enferme un Etang, ou celle
d'un Marais,*

8 MERCURE

*N'a jamais pû garder une plus douce
paix.*

*Quelque cours qu'au Canal prennent
les eaux panchantes,
Il est toujours aisé d'en poursuivre
les pentes.*

*L'Ecluse à divers temps en soutient
le fardeau,*

*Et peut seule régler le mouvement
de l'eau.*

*S'il faut qu'il soit rapide, elle en haste
la course,*

*Au moment qu'on la leve au dessus
d'une source;*

*Et de mesme qu'on peut le rendre
violent,*

*On peut le retarder, quand il faut qu'il
soit lent.*

*Ces merveilleux Secrets sont d'un
profond Génie,*

*Et marquent de LOUIS la puissance
infinie,*

GALANT. 9

De LOVIS dont le Bras plus grand
que l'Univers,
Par son fameux Canal joint ensemble
deux Mers,
Et qui par ses Travaux, en faveur
de la France,
Aux lieux les plus deserts répandant
l'abondance,
Sçait conduire à leur fin ses desseins
glorieux,
Et fait ce que n'ont pu son Pere &
ses Ayeux.
Les plus riches Trésors qui naissent
vers l'Aurore,
Et que l'on joint à ceux que produit
le Bosphore,
Transportez par le cours de ce Canal
panchant,
Vont sans cesse enrichir les Rives
du Couchant.
L'Amérique pour nous ne sera plus
avare,

10 MERCURE

*Les Indes nous feront leur présent le
plus rare,*

*Et les Vaisseaux chargez , au retour
de Cadix,*

*De l'une à l'autre Mer rendront ce
qu'ils ont pris.*

*Les Biens qui s'épandront dans toutes
les Provinces,*

*Apportez des Pais des plus éloignez
Princes,*

*Par le secours des Eaux , & celui
du Canal,*

*Nous feront admirer leur Terroir
libéral.*

*Qu'on ne nous vante plus ce
merveilleux Ouvrage,*

*Qui fut chez les Troyens le prodige
de l'âge,*

*Où les Dieux ayant pris la forme des
Humains,*

*Donnerent avec l'art le travail de
leurs mains.*

GALANT. II

*Ces Ramparts orgueilleux, ces illustres
Pergames,*

*Qui sentirent des Grecs la fureur &
les flâmes.*

*Ces pompeux Ornemens de l'antique
Ilion,*

*Quoyqu' Homere en ait dit, n'estoient
que fiction.*

*Ces Dieux qui de leur temps furent ce
que nous sommes,*

*S'estoient par leur renom soustrait au
rang des Hommes;*

*Et si la Fable en fit des Braves, des
Héros,*

*La gloire n'en brilloit qu'en la pompe
des mots.*

*La Montagne d'Athos, autrefois
pénétrée,*

*Ne pût jamais donner une assez libre
entrée*

*Aux Vaisseaux dont Xerxès voulut
couvrir la Mer,*

12 MERCURE

*Soit pour y faire voile, ou qu'il fallist
ramer.*

*Ce Canal préparé pour la Pompe
Romaine,
Qui cousta tant de soins, de travaux
& de peine,
Et qui devoit de Rome arroser les
Ramparts,
Apporta peu de gloire au plus grand
des Césars.*

*La Nature icy cede, & quoy qu'elle
s'étonne
De recevoir les Loix qu'un vray
Héros luy donne,
Elle obeit soudain à ses comman-
demens,
Et soumet à sa voix jusques aux
Elémens.
La distance des lieux ne luy fait point
d'obstacle.
L'eau regorge au Canal comme par
un miracle;*

*Et c. qui pût sembler impossible
 autrefois,
 Est aujourd'huy facile au plus puis-
 sant des Roys.
 Oüy, ce Canal qui doit embellir son
 Histoire,
 En éternisera le nom & la mé-
 moire,
 Et dira que LOUIS triomphant,
 glorieux,
 Est au dessus des Roys, des Césars, &
 des Dieux.*

Je vous fis le dernier mois
 un fort long détail du Ballet
 champestre dancé à Hano-
 ver sous le titre de *la Chasse
 de Diane*, mais ce fut sans
 vous rien dire de particulier
 du magnifique Repas qui le

14 MEROVRE

précéda. Voicy les Nouvelles que l'on en a reçues icy.

S2ZSS2SSS2SSSS2S

A MONSIEUR DE ***

A Hanover ce 18. Aoust 1681.

JE fais ce que vous voulez;
 & pour satisfaire vostre cu-
 riosité, je continuë le Recit des
 Divertissemens que l'on donne
 en cette Cour à la Reyne Mere
 de Dannemark. Hyer 17. de ce
 mois, on sortit de la Ville sur le
 soir en fort grande pompe. Sa
 Majesté, les deux Electrices ses

Filles, tous les Princes & Princesses, allerent à la promenade. Le Cortège estoit de cent Carrosses, tous les Etrangers ayant envoyé les leurs; outre ceux de Son Altesse, & plusieurs autres des Particuliers de la Cour & de la Ville. Ce fut comme une espece de Cours depuis le Jardin de Leiné jusqu'à Hernhans. On côtoyoit une Allée d'Arbres plantez pour la persspéctive du grand Théâtre, & bordée de Soldats de l'un & de l'autre côté. Cette Allée estoit embellie en plusieurs endroits du Chifre & de la Couronne de la Reyne, &

16 MERCURE

de plusieurs Piédestaux dans lesquels diférens Feux d'artifice estoient renfermez.

A huit heures & demie du soir, on fit entrer la Reyne dans le grand Jardin, où l'on avoit préparé huit longues Tables tres-bien couvertes, sous les Berceaux, & sous de grandes Feüillées faites exprés pour traiter tous ceux qui composoient ce nombreux Cortège. Ces Tables contenoient trois cens Couverts. Sa Majesté avec tous ces Princes & Princesses, vint descēdre au milieu d'un des grands Berceaux, qui s'ouvrit d'abord par un des côtez.

Et fit voir une tres-superbe
 Feüillée. Elle estoit grande et
 spatieuse, éclairée par plusieurs
 Lustres Et par quantité de Bras
 d'argent Et de vermeil doré, Et
 de plusieurs Plaques de mesme
 matiere. Le Feüillage des quatre
 côtez estoit meslé d'un nombre
 infiny de Fleurs, Et à chacun
 des quatre côtez il y avoit trois
 grandes Glaces de Miroirs bor-
 dez de verdure. Plusieurs rares
 Tableaux ou Portraits de Dames
 y paroissoient, bordezz de la mes-
 me sorte au dessus Et aux côtez
 des Miroirs. Joignez à cela qua-
 tre Grotes ornées d'un Coquillage

Septembre 1681.

B

18 MERCVRE

choisy. Comme on avoit eu soin de les éclairer, elles faisoient voir aux quatre coins de cette Feüillée des Jets d'eau & des Cascades, qui par le bruit de leur chute & par leurs bouillons élevez en l'air, divertissoient agreablement l'oreille & les yeux des Spéctateurs. C'estoit une invention du S^r Cadar, qui eut un fort grand succès.

La Table que l'on dressa au milieu de la Feüillée, estoit en forme de cœur, & seulement de douze Couverts, les Princes & les Princesses qui estoient de quelque Entrée de Balet, ayant

la leur sous une autre grande Feüillée, faite le long d'une des ailes du Théâtre. Elle estoit de quatre-vingts Couverts pour tous les Danceurs, avec Leurs Alteſſes. Aucun d'eux ne se laissa voir dans l'Assemblée, parce qu'on vouloit surprendre la Reyne, & toute la Cour. L'Ambigu qui fut servy, estoit ordonné admirablement, & rien n'y manqua, ny pour l'abondance, ny pour la délicatesse. Il suffit de dire que le Baron de Platen nostre Grand Maréchal s'en estoit meslé, & que cette merveilleuse Feüillée estoit son Ou-

20 MERCURE

vrage. Tout le monde le connoit pour un Homme aussi intelligent qu'il est magnifique. J'oubliois à vous parler du Lambris de la Feüillée, qu'on voyoit rempli d'Oranges, de Citrons, & de plusieurs autres Fruits mesclez avec la verdure.

Si-tost que la Reyne se leva de table, la Feüillée s'ouvrit tout d'un coup en face, & l'on commença à voir le Théâtre du Ballet avec sa longue Perspéctive éclairée de toutes parts. Les Ombres de la Nuit avoient aussi leur Théâtre, sur lequel on les apperçut dans l'éloignement. Un

GALANT. 21

grand Fantôme qu'on vit descendre du Ciel, & qui se plaça au milieu des Ombres, les fit disparoître à son abord. Il estoit rempli de Feux d'artifice qui firent un fort bel effet. Cependant l'Aurore parut sur un grand Théâtre roulant, & s'avança peu à peu jusques sur celui où l'on devoit dancer le Balet. Elle estoit suivie d'un Ange de Lumiere du Point-du-Jour, de deux Nymphes portant des Corbeilles pleines de Fleurs, & de huit Hérauts qui annonçoient sa venue au son des Flûtes douces, auxquelles les Violons, Cla-

22 MERCVRE

uessins, Basses de Violes, & autres Instrumens, répondoient de la maniere du monde la plus agreable. Cette merueilleuse Symphonie accompagna un Concert de Voix qui charma d'abord toute l'Assemblée. Ce premier Spéctacle servit de Prologue au Ballet de la Chasse de Diane, dont on présenta le Sujet à la Reyne & à tous les Princes & Princesses qui estoient aupres de Sa Majesté, à l'ouverture de cet éclatant Théâtre. La Feste finit par un beau Feu d'artifice, qu'une Fusée qui partit du Lieu où la Reyne estoit assise, alla allumer

à plus de mille pas loin de là. Les Princes & les Princesses qui ont dancé au Balet, se sont attirez l'admiration de tout le monde. Tous ces plaisirs ont duré jusques à deux heures après minuit ; & ce somptueux Repas, avec le Balet, & le dédommagement des Champs des Particuliers que l'on a gâtez, revient à plus de dix mille Ecus. Vous voyez par là que S. A. S. n'épargne rien pour bien divertir Sa Majesté. Tout le Chemin au retour estoit bordé de Lumieres, & toutes les Maisons de la Ville illuminées, depuis la Porte de

24. MERCURE

Kalemberg jusques au Chasteau. On doit se délasser aujourd'huy à une Comédie intitulée La Jobin, fameuse Devineresse, pendant qu'on prépare les Machines pour représenter Les Amours de Jupiter & de Semele. De tous les Divertissemens qu'on a donnez à la Reyne, aucun n'a paru plus agreable à tout le beau monde, que la Comédie Françoisse, & les Balets.

M^r le Landgrave que l'on attendoit icy, n'y est point encor venu. Madame l'Electrice de Saxe a un Train fort magnifique. On se dispose à partir dans quelques

GALANT. 25

*quelques jours pour aller à Zell,
où tout est prest pour y recevoir
la Reyne. Je seray de ce voyage,
& vous rendray compte de ce
qui s'y passera.*

Si le seul récit de ces
grandes Festes donne du
plaisir à ceux qui ne peuvent
s'en former qu'une simple
idée, jugez, Madame, com-
bien elles doivent divertir
quand le Spéctacle occupe
les yeux, & qu'on est témoin
de ce que les plus exactes Ré-
lations ne représentent ja-
mais que fort imparfaite-

Septembre 1681.

C

26 MERCVRE

ment. Comme il est des Fêtes de toute nature, j'ay à vous parler d'une autre, dont la nouveauté vous surprendra. Quoy qu'il n'appartienne qu'aux Souverains de faire la guerre, des Particuliers n'ont pas laissé d'entreprendre un Siege; & ce qui vous paroistra le plus incroyable, ce Siege a esté formé par des Officiers de vostre beau Sexe. Diverses Societez s'estant faites à Die Ville de Dauphiné, pendant la saison du Carnaval, entre des Personnes fort considé-

rables, chacune prit le nom d'un Regiment, selon qu'elles crurent se le devoir imposer. On en nomma de Dragons, de Turenne, de Montclar, & d'autres. Ce dernier estant demeuré en union, se signala par mille Parties galantes, qui le distinguerent avec beaucoup d'avantage. Il portoit le nom d'une Dame de fort grande qualité, Veuve d'un Seigneur de Montclar, & proche Parente de feu M^r le Duc de Lesdiguières. Cette Dame, régallant un jour sa Troupe par

28 MERCVRE

un Repas magnifique, dit à M^r du Cros, qui estoit un Gentilhomme de cette Société, Petit-Fils d'un Président de Grenoble de ce mesme nom, qu'elle avoit résolu d'aller l'assiéger avec son Regiment, à Chamarges. C'est une Maison qu'il a à un quart-de-lieuë de Die. Ce Gentilhomme luy répondit agreablement qu'il acceptoit le défy, & qu'il promettoit de bien s'acquiter de son devoir, pourveu que le Siege se fist dans les formes. Cette menace d'un

Siege que vouloient faire des Dames, fournit beaucoup de matiere à la conversation, mais enfin d'une chose dite en plaisantant, on en fit une affaire sérieuse. Le Gentilhomme, en qualité de Gouverneur de la Place, assura qu'il donneroit tout le divertissement possible dans sa défense; & les Dames qui se promirent un fort grand plaisir d'une nouveauté de cette nature, donnerent parole d'en entreprendre l'Attaque. La Partie ayant esté résolüe, chacun songea à s'y

30 MÉRCADE

préparer, & depuis le Carnaval jusqu'à l'exécution qui fut au commencement de Juin, on ne parla d'autre chose dans toute la Ville. Le Gouverneur de Chamarges, (c'estoit le nom que prenoit M^r du Cros) n'oublia rien de ce qui pouvoit donner de l'agrément à ce Siege, & pour en augmenter les plaisir en le rendant régulier, il emprunta le secours de quelques Officiers de Cavalerie du Regiment de Crillon, & de la Compagnie de M^r de Massot, qui

estoyent alors en quartier à Die. Ces Messieurs tracerent d'abord des Fortifications autour de la Place, & quoy que l'ouvrage en fust fort leger, on ne laissoit pas d'y voir toute la figure des mieux travaillée. On y fit loger ensuite quelques petites Pieces de campagne, que M^r de Ferriol Gouverneur de Die permist qu'on tiraist de sa Citadelle. On fit composer grand nombre de Feux pour faire l'effet des Bombes, des Grenades, & des Petards, & on eut mes-

C. iiij

me le soin de faire creuser des Mines qui devoient enlever des bagatelles, afin de marquer la diversité des Attaques. Toutes ces choses estant disposées, on feignit une Lettre de cachet que M^r de Salieres, Commissaire d'Artillerie au Fort de Bar-raux, vestu en Courrier, porta au General Montclar. Elle contenoit un ordre exprés à ce General d'assembler ses Troupes pour le Siege de Chamarges, & de prendre tout ce qui luy seroit neces-saire entre les mains du Tré-

forier du Périér. (C'estoit une de ces Dames qu'on avoit chargée de cet employ.) Dès qu'il eut reçu cet ordre , il le fit sçavoir aux autres Dames, qui devoient estre ses Officiers , & leur ordonna de tenir leurs Compagnies prestes au jour qu'il leur seroit assigné. Elles se mirent dans un équipage fort brillant; mais n'attendez point que je vous fasse la description de leur parure. Je vous diray seulement qu'il n'y en avoit aucune qui ne portast une Capeline en for-

34 MEROVRE

me de Casque ombragé de Plumes, une Cravate d'un tres-beau Point, attachée par deffous d'un large Ruban; des Juste-au-corps de différentes couleurs, couverts de galon or & argent, une Epée qui pendoit à un Baudrier en Broderie, & une legere Pique à la main, dont le fer estoit doré, & tout le reste garny de Rubans. Leurs Soldats estoient de jeunes Messieurs de la Ville proprement vestus, & portant chacun une Pique ou un Mousqueton.

Le jour marqué pour ce Siege estant arrivé, le General fit sonner la Trompette de fort grand matin; & les Troupes éveillées agreablement par ce bruit, furent diligentes à se rendre dans une Placé qui est devant son Hostel. Là, des Officiers de Crillon, faisant la Charge de Major pour Madame Goder qui l'avoit en titre, les rangerent en Bataille. Cette Armée estant presté à partir, le General se mit à la teste, & marcha jusques à la Porte de la Ville, ayant à ses costez

le Capitaine de Gilliers, & l'Intendant Chaluet, deux de ses Dames, l'une Femme d'un Conseiller du Parlement de Paris, & l'autre d'un Conseiller de Grenoble. On auroit eu peine alors à discerner les Hommes parmi les Dames, tant il paroissoit de fierté sur leur visage. Cette petite & galante Armée marcha de la sorte au son des Timbales, des Tambours, des Hautbois, & des Trompetes, jusqu'à un endroit hors de la Ville, où le General monta sur un

superbe Cheval parfaitement bien enharnaché. Les autres Dames qui luy servoient d'Officiers, monterent en mesme temps à cheval, & à costé d'elles estoient les Gentilshommes, reçeus dès l'abord dans leur Regiment. L'un d'eux portoit un Eten-dard rouge, à franges or & argent, avec ce mot, *A L'INVINCIBLE*. Leur marche continua jusqu'à ce que des Cavaliers l'ayant reconnuë, firent le coup de Pistolet, & se retirèrent au galop du costé de la Place,

Ce fut alors que la feinte commença d'avoir des apparences de verité. Le General, comme s'il eust craint quelque surprise, fit promptement mettre pied à terre à ses Officiers, rangea toutes ses Troupes en bataille, en fit la reveuë, & apres avoir tenu son Conseil de guerre, il envoya un Trompette sommer le Gouverneur de se rendre. Le refus qu'il attendoit, l'ayant obligé de se disposer à l'Attaque, il fit avancer cette belle Troupe, que tout le feu de l'Artillerie du

Gouverneur ne pût ébran-
ler. Cette décharge, dont on
eust dit qu'elle alloit estre
toute foudroyée, ne causa
aucun dommage au Party
du General; & l'ardeur de
ses Soldats paroissant tou-
jours la mesme, il les fit ap-
procher pour donner l'As-
saut. Quelque Infanterie
que le Gouverneur avoit le
long des hayes, rendant l'a-
bord de la Place extrémement
difficile, on détacha Mes-
demoiselles de Chabrieres
& de S. Auban, Capitaines
du Regiment de Dragons,

40 M E R C U R E

qui firent faire une décharge si à propos, que l'Embuscade ne la pouvant soutenir, se retira dans la Place en confusion. Les avenues étant libres par ce moyen, on avança jusqu'à une Palissade qui alloit estre emportée, si le Gouverneur n'eust fait une Mine qui fit reculer les plus avancez. Dans le temps qu'il se tint à cette Attaque, on appliqua un Petard à la Porte. Il y accourut, & tâcha de repousser Mesdemoiselles de Lautares & d'Ambel, qui commandoient un

Détachement de Piquiers pour la forcer, & qui estoient soutenuës par Mademoiselle de Gilliers, Capitaine de Grénadiers, qui devoit faciliter l'Attaque.

Pendant que cette vaillante Troupe s'attachoit à ce Combat, le General qui estoit resté au Corps de Bataille avec les Compagnies de Mesdames de Lausaret & de Cleles, & de Mesdemoiselles de Chaluet & de Rochefort, pour veiller utilement à ce qui estoit le plus

Septembre 1681.

D

42 MERCVRE

garde que le Gouverneur avoit négligé un endroit de la Place, qui sembloit inaccessible. Il alla le reconnoître, & l'ayant jugé facile à estre emporté, il commanda les Volontaires Massot, Pelicier, & Catelet, Officiers de Crillon, Brignon, S. Laurens, Maubec, Champqueira, & les deux Soilleres, & leur ordonna, sur peine de la vie, d'occuper ce Poste. Ce commandement eut tout le succès qu'on en attendoit. Ces Braves estant entrez dans la Place par ce passage,

poussèrent jusqu'au Gouverneur qui estoit encor attaché au Combat avec ces Amazones, & renversèrent tout ce qui se présenta à eux pour se défendre. Cette surprise, à laquelle il s'attendoit le moins, l'étonna de telle sorte, qu'abandonnant tout, il se retira dans le Donjon de sa Place, & donna par là une grande facilité au General de faire avancer son Armée victorieuse jusques au pied de ses Murs, & d'y planter son Etendard. Comme il avoit de la peine à se

D ij

44 MERCURE

confesser vaincu, il fit lancer sur les Affaillans ce qui luy restoit de Feux, & eust fait une résistance plus opiniâtre, si le General ne l'eust sommé luy-mesme de se retirer, en luy promettant une tres-honneste Composition. Des offres si généreuses l'ayant obligé de parlementer, on capitula, & on convint de tous les Articles. Vous jugez bien qu'estant acceptez de part & d'autre, on n'eut pas besoin d'Otages pour en assurer l'exécution. On mit bas les armes.

On se salua comme Amis.
Les Dames raccommoderent ce que l'ardeur du Combat avoit causé de desordre à leur parure. On n'entendit plus ny Trompetes, ny Timbales, ny Tambours. Les Violons avec les Hautbois, prirent la place de ces Instrumens de guerre, & tous les desseins d'attaque & de défense furent changez aussitost en ceux de goûter tous les plaisirs qui leur estoient préparez. La belle Maison où se passa cette fameuse Journée, estoit bien

46 MERCVRE

capable d'en fournir. Elle est bastie dans une Plaine, au confluent de deux Rivières, dont on voit les bords couverts d'une infinité d'Arbres, qui forment de tres-belles Promenades. Elle a d'ailleurs tout ce qui peut faire l'ornement d'une Maison de Campagne, comme Parterres, Fontaines, Allées, & Vergers. Ce fut dans ces divers Lieux que se dispersa confusément une Troupe qui jusque-là avoit observé tant d'ordre. Elle y attendit sans peine un magnifique

Repas qui fut servy avec beaucoup d'abondance & de propreté. La partie du jour que la chaleur rendit la plus incommode , se passa dans la Maison en dances, en jeux, & en conversations spirituelles. On proposa des Enigmes, on fit des Inromptu , on remplit des Bouts-rimez, & ces diférens plaisirs occuperent agreablement les Dames jusques à l'heure de la promenade. Si-tost qu'elle fut venuë, on alla prendre le frais, & la nuit commençant à s'approcher,

le Gouverneur termina la Feste par une splendide Collation qui fut servie sous un grand Berceau , & accompagnée d'une Musique champestre qu'on écouta avec beaucoup de plaisir. Apres cela, cette belle Troupe, fort satisfaite d'une si galante reception , retourna à Die dans le mesme ordre qu'elle estoit venue. Elle y entra au bruit des Timbales, des Tambours, & des Trompetes, & à la clarté de tant de Flambeaux , qu'on eust crû que le Soleil avoit ramené

mené le jour. Le Peuple, attiré par ce Spectacle, combla d'acclamations l'heureux succès de ce Siege; & l'Armée victorieuse, plus fatiguée des divertissemens que du travail de la guerre, ayant rendu ce qu'elle devoit au General qu'elle accompagna jusqu'en son Hostel, alla prendre le repos qui luy estoit nécessaire.

Je ne doute point, Madame, que vous n'appreniez avec plaisir que le Roy par un effet de sa bonté naturelle, a agréé le retour d'un

Septembre 1680.

E

50 MERCVRE

Homme qui est fort de France depuis quinze ans, & qui apres avoir voyagé en Allemagne, en Angleterre, aux Pais - Bas, & en Italie, s'estoit enfin étably dans la fameuse Université de Padoue. Vous avez connu M^r Patin, Medecin, & Professeur à Paris, Fils du Professeur Royal. C'est de luy dont je vous parle. On m'apprend que la République de Vénise luy donna d'abord de l'employ en luy conférant une Charge de Professeur en Medecine,

dont il s'est acquité avec un applaudissement universel. Peu de temps apres, elle le fit Chevalier de S. Marc; & la premiere Chaire de Chirurgie ayant vaqué depuis peu, les Réformateurs de l'Académie l'ont nommé tout d'une voix pour la luy faire remplir, avec trois cens Ducats d'augmétation. Cette Place avoit esté autrefois occupée par Vésale, Spiegelius, Aquapendente, Marchettis, & autres grands Hommes, dont la mémoire sera toujours estimée. Com-

me M^r Patin est tout rempli de mérite, & qu'il s'est attaché dès son bas âge à toutes les particularitez de la Medecine, on est fort persuadé qu'il répondra pleinement à la réputation de tant d'illustres Prédecesseurs. Vous avez sçeu le degré d'honneur qu'il s'est acquis dans la connoissance des Médailles, & de toutes sortes d'Antiquitez. Tous ceux qui s'appliquent à cette étude entretiennent correspondance avec luy, & c'est ce qui rend son nom célèbre

par toute l'Europe. Il a donné au Public différens Traitez de Medecine, & d'autres Livres qui sont autant de témoins de l'étendue, & de la beauté de son Génie. Vous demanderez peut-estre quelle dignité est celle de Chevalier de S. Marc. Je vay vous l'apprendre. Il y en a de trois sortes. La premiere est une espece de récompense, dont le Senat honore particulièrement ceux d'entre les Nobles Vénitiens, qui ont fait de grandes actions pour le service de la Répu-

E iij.

54 MERCURE

blique, où qui s'estant dignement acquitez des Ambassades qu'on leur avoit confiées, reçoivent du Senat mesme le titre de Chevalier qui leur avoit esté cōferé par les Testes couronnées, aupres desquelles ils estoient Ambassadeurs. Ils ont le privilege de porter la Stole d'or aux jours de cérémonie, & sont mesme distinguez les autres jours par un Galon d'or qui borde la Stole noire qu'ils portent ordinairement. Les deux autres ont accoustumé de se conferer à ceux qui par

le mérite des Armes ou des Lettres, ont acquis l'estime de la République. Quoy que ceux-cy portent une mesme marque de Chevalerie, on fait grande différence entre ceux qui se font publiquement dans l'Excellentissime College, & ceux qui en reçoivent le caractere en particulier dans la Chambre du Doge, qui a le pouvoir d'en créer de cette sorte quand il luy plaist. Voicy ce qui se pratique pour la Réception des premiers. L'Excellentissime College

E iij.

56 MERCURE

estant assemblé, le Cavalier du Doge, accompagné de l'Ecuyer, & des autres Officiers de Sa Serénité, fait entrer celui qu'on doit recevoir, & le conduit, apres les trois révérences ordinaires, jusques au second degré du Trône. Apres qu'il s'y est mis à genoux, le Doge assis sous un Dais au milieu de la Seigneurie, luy fait connoistre la résolution qui a esté prise de le faire Chevalier de S. Marc, ensuite dequoy il le frappe de l'Epée Ducale sur chaque épaule,

luy disant à chaque fois, *Esto miles fidelis*, & puis sur la teste en disant encor, *Esto Eques divi Marci*. Dans ce mesme temps ses Officiers luy attachent aux pieds les Eperons d'or qu'ils retirent aussi-tost. Cela estant fait, le Doge luy met au col une Chaîne d'or, où pend le Lion de S. Marc, Symbole ordinaire de la République. Au sortir de là, il est conduit par ses Officiers, jusqu'à la Porte du Palais, au bruit des Clairons & des Trompetes. Ceux qui sont reçus ont le droit de Bour-

58 MERCVRE

geoisie, & le privilege de porter dans leurs Armes un musle de Lion pour cimier.

~~C'est~~ un honneur qu'on estime fort. La distinction dont M^r Patin a esté gratifié en le recevant, c'est que la plûpart de ceux qu'on crée Chevaliers de cette sorte, achètent la Chaîne qu'on leur met au col, & qu'il doit la sienne à la libéralité de la République. La Croix d'or qui pend au bas est chargée d'azur. Je vous envoie la figure de la Face droite, & du Revers.

La Piece qui suit, a esté

faite depuis peu de temps à l'occasion du Mariage d'une tres-belle Personne. C'est M^r Baugé qui en est l'Auteur. Plusieurs Ouvrages de luy vous ont déjà fait connoistre la facilité de son Génie.

SSSSS SSSSS SSSSS

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR.

EPITHALAME.

L'Amour vouloit soumettre une
jeune Rebelle,
Qui bravoit son pouvoir, & défendoit son cœur;

60 MERCURE

*Mille Amans soupiroient pour elle,
Sans pouvoir adoucir son extrême
rigueur ;*

Et la Cruelle

*Qui n'écoutoit que sa froideur,
Traitoit leurs soins & leur ardeur
De pure bagatelle,
Et les abandonnoit à leur douleur
mortelle.*

*L'Amour au desespoir, les yeux étin-
celans,*

*Concevant à la fois cent desseins
violens,*

Ne respire que la vengeance.

*Je fais trembler, dit-il, le celeste
Sejour,*

*Et je ne puis vaincre la résis-
tance*

*Qu'une simple-Mortelle oppose
à ma puissance?*

Il faut qu'avant la fin du jour

Je punisse son insolence,
Ou cesse enfin d'estre l'Amour.

*Un Berger possédoit tout ce qu'il
faut pour plaire;*

*Le Berger voyoit la Bergere
Sur le pied d'Amy simplement.*

*L'Amour se sert de stratagème
Pour venir plus facilement
A bout de la froideur extrême
Qui le bravoit impunément.*

Des soupirs indiscrets, des hélas
je vous aime,
Ne font, dit-il, qu'effaroucher
un cœur.

A qui l'Amour fait peur.

Le Berger a toute l'estime
De l'orgueilleux Objet qui mé-
prise mes Loix;
Il faut que l'amitié me preste icy
sa voix,
Et que pour satisfaire au cou-
roux qui m'anime,

62 MERCURE

Elle immole à mes vœux cette
illustre Victime.

*Il part au mesme instant, & vole se
loger.*

*Dans le cœur du jeune Berger.
Il y traîne avec luy ses ardeurs les
plus vives,
Il s'arme en Dieu vangeur, de re-
doutables traits,
D'impétueux desirs, de flâmes ex-
cessives,
Et flate son dépit d'un glorieux pro-
grès.*

*Mais pour ne rien gaster, il voile la
Tendresse*

*Du dehors indolent de sa Sœur l'A-
mitié,*

Et cette bonne Déesse

Pour son Frere s'intéresse,

*Et du chemin fait au moins la
moitié.*

GALANT. 63

Le Berger tout rempli du Dieu qui
le possède,
Ignore cependant ce que luy veut
son cœur,
Et suivant le panchant de sa boüil-
lante ardeur,
Sans connoistre son mal, en cherche
le remede.

Un ascendant impérieux
Porte ses pas en mille lieux.
Tout le Bois retentit du nom de la
Bergere;
Il la cherche, & sans bien connoistre
ce qu'il sent,
Il court, & la rencontre en un Lieu
solitaire,
Nonchalamment assise au bord d'une
Onde claire,
Qu'un Zéphire coquet caressoit en
passant.
Jadis à son aspect son cœur restoit
tranquile,

64 MÉRUVRE

*D'aucun trouble jamais il n'estoit
agité ;*

*Il ne peut aujourd'huy soutenir sa
Beauté,*

*Il reste en la voyant, inquiet, im-
mobile,*

*La parole luy manque, & malgré
ses desirs,*

*Un timide respect étouffe ses sou-
pirs.*

*Il connoit à l'instant la cause de son
trouble,*

*Et mille mouvemens qu'on ne peut
exprimer,*

*Luy disent tous, qu'il faut aimer.
A ces réflexions son desordre re-
double.*

*Si la Bergere eust raisonné,
Elle auroit bientôt deviné
D'où naissoit l'embaras du Berger
qu'elle inspire.*

GALANT. 63

Elle auroit prévenu la suite de ses
feux,

Mais la raison, les sens, contr'elle
tout conspire,

Et le Berger doit estre heureux.

Libre encor, & sans défiance,

Elle voit ce nouvel Amant

Qui triomphe insensiblement

De sa cruelle indifférence. (cœur,

L'Amour insinué jusques auprès du

Quitte de l'Amitié la nonchalante
ardeur,

Il paroist ce qu'il est, il tonne, il
intimide,

Et plein du courroux qui le guide,

Il porte par tout la terreur.

La jeune Bergere surprise,

Tâche, mais un peu tard, de suivre
sa franchise.

Fierté, dédain, mépris, viennent à
son secours,

Septembre 1680.

E

66 MERCURE

*Que dira-t-on s'en mesle, & ré-
veille l'Audace,*

*Qui veut conserver une Place,
Dont les Dehors sont tous occupez
des Amours.*

*Le Cœur dans ce desordre extrême
Souffre tout ce qu'on peut souffrir;
Le Berger à ses yeux sans cesse vient
s'offrir,*

Digne d'estre aimé comme il aime.

*L'Estime parle en sa faveur,
Et par mille conseils fortement sol-
licite*

*De subir le pouvoir de l'aimable
Vainqueur.*

Dont elle vante le mérite.

La Raison d'un autre costé

Dit que c'est assez résisté,

*Qu'on doit appréhender un Vain-
queur qu'on irrite,*

*Que c'est en vain qu'on se dé-
fend,*

GALANT. 67

Que l'Amour en tous lieux est toujours triomphant,

Et que l'heure d'aimer est une heure prescrite

Que personne n'évite.

La Liberté presque aux abois,

Avec une mourante voix,

Presse le Cœur de se défendre.

Veux-tu me voir périr, dit-elle,

& par ma mort

Estre aussitôt réduit en cédre ?

Fais pour me conserver un généreux effort.

Tu sçais combien je possède de charmes,

Tu les goûtes encor, & peux les conserver.

Tâche à vaincre l'Amour, luy seul peut t'en priver,

Et t'accabler de larmes.

Mon Ennemy doit-il avoir pour toy

68. MERCURE

Plus de douceurs que moy
A ces mots, la Fierté, l'Orgueil,
l'Indifférence,
Suivant l'Audace & le Mépris,
Enlèvent des Dchors de tres-grande
importance,
Que les Amours avoient surpris.
Doux Yeux, tendres Soupirs, cedé-
rent à l'Orage,
La Fierté les dissipa tous.
Ce succès eut fle son courage,
Et charoüille son vain courroux.
L'Amour plein de dépit, & bouillant
d. colere,
S'oppose à cette Teméraire;
Il la met en déroute, & ralliant les
Siens,
Il pousse ses progrès, & court à la
Victoire.
Tout conspire à sa gloire,
Le Mépris est dans les liens,

Et l'Audace étouffée

*Elève par sa mort un illustre Tro-
phée*

*Au Dieu qui la surmonte, & dont
tout suit les Loix.*

*Ce bonheur impréveu jette par tout
la crainte;*

*En vain les Ennemis ont recours à
la feinte,*

*La Fierté ne peut plus résister aux
Exploits*

Du Vainqueur qui la presse;

Et l'Indifférence aux abois

Expire aux yeux de la Tendresse,

Et la Rigueur

Abandonne le Cœur

Au pouvoir de Vainqueur.

*Il entre triomphant dans cette belle
Place,*

Il étouffe d'abord l'Insensibilité;

Une douce tendresse en chasse

70 MERCURE

*Les fiers mépris qu'y fit régner
L'Andace;*

*Et le Cœur trop content de sa capti-
vité,*

Ne chérit plus la Liberté.

*Pleine du doux plaisir d'aimer &
d'estre aimée,*

*La jeune Bergere animée
Des violens transports qui pressoient
son Héros,*

*Sacrifie à l'Amour une Pudeur cri-
tique,*

*Dont l'éloquence chimérique
Le dépeignoit un Monstre ennemy
du repos;*

*Desormais sans scrupule elle aime,
& l'ose dire,*

*Elle entend soupirer, elle-mesme
soupire.*

*Ce subit changement étonne avec
raisons;*

GALANT. 71

*L'Amour pour maintenir les droits
de son Empire,
Et prévenir la trahison,
Met l'heureux Berger qu'il inspire
Chez la Bergere en garnison.*

Je vous ay promis de vous parler d'un Jeu de Science qu'on va établir, & dont j'espere que je vous enverray le Dessain gravé, dans la premiere Lettre que vous recevrez de moy apres celle-cy. On le nommera *le Jeu du Monde*, parce qu'il n'y a point d'esprit si stupide, qui en le jouant, ne puisse acquerir sans aucune peine, la

72 MERCURE

cônnoissance d'une infinité
de choses nécessaires à sça-
voir pour le commerce de la
vie, & qu'ignorent la plû-
part de nos Sçavans. Telle
est celle de l'Histoire natu-
relle de tous les Lieux de
l'Europe, de toutes les Rou-
tes qu'il faut tenir pour aller
aux Capitales de tous les
Etats, des choses que l'on
peut voir, & qui se font dans
toutes les Villes par où l'on
passe, des Voitures qu'il faut
prendre, & des endroits qu'il
faut éviter sur Mer & sur
Terre. Joignez à cela, que
par

par le moyen de ce sçavant
Jeu , l'on apprend à con-
noître toutes les richesses
de chaque Royaume , par
rapport , non seulement à ce
qu'y produit la terre , mais
à ce que le commerce y ap-
porte d'avantages par les
Manufactures , & par les es-
peces de Monnoyes qui y
sont en regne. Ce Jeu nous
instruit aussi de toutes les di-
gnitez auxquelles la vertu
nous y eleve , soit dans l'E-
glise , dans l'Epée , ou dans
la Robe , & de tous les genres
de suplice qu'on a inventez

Septembre 1681.

G

74 MERCURE

pour y punir les coupables. On y voit encor les inclinations de tous les Peuples selon les Influences celestes, & les plaisirs qui attachent le plus chaque Nation, soit pour ce qui regarde les Femmes, soit pour le jeu & la bonne chere. La Navigation des Mers qui environnent l'Europe, est une autre connoissance qu'il fait acquerir. L'on voit les especes de Poissons qui sont les plus rares dans chacune. L'on apprend le nom des Vents qui sont ordinaires, dans

l'Océan , & dans la Méditerranée , & par conséquent celuy qui est propre selon le Pais où l'on veut aller. Tous les Lieux où les grandes Batailles se sont données , & dans lesquels on a tenu des Conseils & des Assemblées considérables , se trouvent marquez dans ce mesme Jeu avec les Armes des Souverains , leurs Livrées , & les Ordres qui ont esté établis par chacun d'eux. Il contient quatre-vingts dix Figures humaines , & un nombre quatre fois plus grand

d'Ornemens de toutes sortes, qui ont chacun leur utilité. Ce qui est fort remarquable, c'est qu'un Enfant & une Femme y peuvent joüer dès la premiere fois avec autant de facilité, que celuy mesme qui s'est donné la peine de l'imaginer. Ce seroit luy dérober la gloire qui luy est deuë, que de ne pas ajoûter qu'il s'appelle M^r Jaugeon. Je vous ay parlé de luy plusieurs fois pour des choses d'invention, qui ont eu toutes beaucoup de succès. Paris n'est pas le

seul lieu où ce Divertissement doit estre éably. Il sera communiqué à toutes les grandes Villes, & les Provinces partageront l'avantage que vous voyez bien qu'on en peut tirer. Si elles doivent beaucoup à cette admirable Capitale qui leur fait part chaque jour de ce qu'elle a de plus curieux, elles peuvent aussi se vanter de luy faire quelquefois d'assez aimables Présens, pour mériter ceux qu'elles en reçoivent. L'ingénieux Dialogue que vous allez voir,

G iij

78 MERCURE

servira de preuve à ce que
je vous dis. Il est du Berger
Fleuriste, & fait pour une
belle Provinciale, venue à
Paris depuis peu de temps.

255552555 2225 225

QUERELLE
DE PARIS,
ET DE
LA PROVINCE.

LA PROVINCE.

Que je suis à plaindre!
J'ay perdu ce que j'a-
vois de plus beau & de plus

aimable ; ce qui faisoit mes delices & ma gloire, & ce qui m'attiroit le cœur & les yeux de tout le monde. Je ne suis plus présentement qu'une malheureuse Décritee, dont les galans Hommes ne font plus d'état, qu'ils jugent indigne de leur attachement, & qu'ils abandonnent & fuyent de toutes parts. Que feray-je pour me remettre en honneur ? Par quel avantage réparer ma perte ? Et d'où attendre le rétablissement de mon bonheur, ou la consolation de mon infortune ?

80 MERCVRE

*Cloris , belle Cloris , ne reviendrez-
vous pas ?*

*Sans vous , belas , je suis sans appas
& sans lustre ,*

Et de moy tout le monde est las.

*Avec vous on me traite & d'aimable ,
& d'illustre ;*

*De grace , rendez-moy mon lustre &
mes appas.*

PARIS.

*Que tes désirs sont in-
justes , & tes plaintes impor-
tunes ! Eh , quoy ? Auroit-il
esté raisonnable , que Cloris
que les Dieux n'ont renduë
si belle & si parfaite , que
pour faire admirer leur puis-
sance , & adorer leur bonté ,*

GALANT. 81

eust esté cachée toute sa vie aux yeux du beau & du grand monde, sans qu'elle parust jamais sur le Théâtre de la gloire, & dans les lieux où l'on sçait donner le prix qui est deû à toutes choses? Comment l'aveugler assez pour croire que cette sage Personne; apres avoir languy dans ton sein depuis tant d'années, se remette de nouveau sous ton imprudente conduite, & retourne s'exposer volontairement au martyre que tu luy faisois souffrir chaque jour?

82 MERCURE

*Si tu la hais, tu peux demander sa
présence.*

*Mais l'aimes-tu ? croy-moy, desire
son absence,*

*Car enfin rien ne manque en mon
heureux séjour.*

*C'est celui de la mode & de la bien-
séante,*

*Du beau port, du bel air, des beaux
mots, du beau tour,*

Des jeux, des ris, & de l'amour,

*De la douceur, & de la complai-
sance;*

*Au lieu que l'on ne trouve en ta plus
noble Cour,*

*Que rudesse, qu'orgueil, & beaucoup
d'ignorance.*

Après cela, t'attendre à son retour,

*N'est-ce pas te flater d'une folle
espérance?*

LA PROVINCE.

Cruel, est-ce ainsi que tu console une Infortunée à qui tu as ravy la meilleure partie de son bien, & n'y auroit-il pas plus de générosité à la plaindre qu'à l'insulter? Quel défaut as-tu remarqué dans Cloris qui te fasse blâmer ma conduite, & quelles choses ne sçait-elle pas qui te porte à m'accuser d'ignorance? Ne l'ay-je pas élevée avec toute la grace & toute la politesse possible? N'ay-je pas rempli son esprit de toutes les lumières qui le pou-

84 MERCURE

voient embellir, & n'est-ce pas l'élever autant que je dois, & rendre justice à son mérite, de la priser un peu moins que les Divinitez, & beaucoup plus que tout ce qui est mortel ? Mais, dis-moy, toy qui présume si fort de ta suffisance, comment te laveras-tu de la faute que tu as faite, de ne luy avoir pas épargné l'incommodité d'un long voyage pendant d'insupportables chaleurs, en amenant, pour la voir & l'admirer où elle estoit, tout ce grand monde dont tu tires

GALANT. 85

tant de vanité, & qui te rend insolente dans tes avantages? As-tu jamais eu sujet de me reprocher des incivilités si honteuses & si grossières?

P A R I S.

Quoy, pauvre Etourdie, tu ne t'es donc pas aperçue que le chagrin que tu apportojs chaque jour à cette admirable Personne, par les complimens importuns, par les cérémonies contraintes, par les libertés badines, par les assemblées confuses, par les conversations ennuyeuses, & par toutes les affecta-

tions ridicules, a poussé enfin sa patience à bout, & l'a obligée de s'exposer à toutes les fatigues du voyage dont tu la plains, pour te fuir, pour mettre son esprit en repos, & pour trouver auprès de moy un azile assuré contre l'odieux usage de tes sotes & ridicules maximes? J'avouë qu'il y a sujet de s'étonner qu'elle ne se ressente pas de tes défauts ordinaires, & qu'on ne remarque rien en elle qui tienne de ton air & de tes façons, apres avoir succé ton lait, & pris son

éducation dans ton sein ;
 mais c'est sans-doute par
 miracle seulement qu'elle
 est autre que toutes les Per-
 sonnes que tu élèves ; & elle
 ne doit jamais te revoir , si
 elle veut empêcher que tes
 mauvais exemples ne fassent
 enfin sur elle des impressions
 de savantageuses à ses loüa-
 bles & nobles façons de par-
 ler, d'agir, & de paroître par
 tout avec succès.

*Amour, qui bien souvent avec elle
 se joue,*

*Luy disoit encor hyer tout-bas,
 Cloris, vous avez sçeu vous tirer de
 la bouë,*

*Et tout le monde vous en louë ;
 Donnez ordre à n'y rentrer pas,
 Vous feriez tort à vos appas.*

LA PROVINCE.

Si j'ay sçeu l'amener jusqu'à sa dix-huitième année, sans qu'elle ait pris aucune habitude que ta critique puisse condamner ; maintenant qu'elle est dans un âge moins tendre, je la conduiray plus loin, sans qu'elle coure de risque ; & si tu en doutes, tu n'as qu'à me la rendre pour en voir l'épreuve, puis que d'ailleurs tu ne peux sans injustice re-

tenir un bien qui m'appar-
tient, & que je destine à me
servir de modèle, pour éle-
ver désormais toutes les au-
tres Personnes de qualité,
dont le Ciel confiera la nour-
riture à mes soins.

P A R I S.

Je te le dis encor une fois,
ne t'attens point à son re-
tour. Tes persécutions l'ont
forcée de te quitter, & mes
douceurs m'ont fait mériter
le choix de sa retraite. Je la
garderay avec plus d'exacti-
tude que les Troyens ne gar-
derent l'Image de la Déesse.

Septembre 1681.

H

90 MERCURE

à qui les Destins avoient attaché l'heureuse fortune de leur Ville. Tu sçais la manière dont tu l'as nourrie; profite de ta mémoire s'il t'est possible; mais je seray bien trompé, si l'on voit jamais sortir de tes mains une autre Personne aussi accomplie qu'elle. Pour moy qui mets chaque jour de jeunes Merveilles au monde, je me tiendrois bien glorieux si celle-là me devoit les soins de son éducation. Tu te flattes de cet avantage. (Je me trompe, il ne t'est pas deub.)

Elle n'en est redevable qu'au Ciel, qui a joint aux charmes dont il l'a pourveuë, un esprit noble, grand, éclairé, & incapable des moindres fautes.

*Ainsi de la Nature elle tiët sa beauté;
Les Graces furent ses Nourrices,
Les Vertus ont réglé ses mœurs & sa
bonté.*

Province, quels sont tes services?

LA PROVINCE.

Dieux, souffrirez-vous que ce méchant, après m'avoir ravy ce que j'avois de plus précieux, m'oste encor un honneur qui m'est si légitim-

H ij.

92 MERCURE

ment acquis? Accordez-moy, de grace, assez de force pour tirer vengeance de ses outrages, ou punissez-le vous-mesme de son injustice & de son envie.

PARIS.

Les Dieux n'ont point d'oreilles pour les prieres que la Colere leur adresse; & puis quand ils t'écouteroient favorablement, il me seroit facile de me consoler de tous les maux qu'ils me feroient endurer, pourveu qu'ils me laissassent la belle Cloris,

*Cloris, dont l'aimable présence
Pourroit enchanter la souffrance,
Cloris, dont*

LA PR. *l'interrompant.*

Que tu es ingénieux dans
tes malices ! Tu feins sans-
doute d'avoir beaucoup d'es-
time pour elle, afin d'aug-
menter mon déplaisir, en
me représentât avec adresse
l'importance de ma perte.

P A R I S.

Pour te faire voir ton er-
reur & ma franchise, je te
jure que si j'étois réduit à la
fâcheuse nécessité de te la

94 MERCURE

rendre, ou de perdre ce que j'ay de plus beau & de plus brillant, lors que je me montre au Cours dans mes jours de parade, je ne balancerois point dans mon choix. Je sacrifiérois toutes choses pour la conserver,

*Et je croirois dans cette seule Blonde
Avoir plus de vertus, de graces, &
d'attraits,*

*Que je n'en eus jamais,
Et que n'en a tout le reste du monde.*

LA PROVINCE.

Helas , que la nature du Bien est étrange ! On ne le connoist jamais mieux que

lors qu'on en est privé.

P A R I S.

Tu vois neantmoins que je connois assez bien celuy que mon heureuse fortune me fait posséder. A la verité pendant qu'il estoit à toy, mes charmes n'aprochoient pas des tiens ; & à la premiere contestation que nous aurions eüe ensemble sur le prix de la Beauté, j'aurois reconnu qu'il t'appartenoit.

*Mais tout cede aujourd'huy sur la
terre & sur l'onde*

*Aux charmes dont je suis pourveu.
Cloris n'a rien d'égal, Cloris est sans
seconde,*

*Rien de si beau n'a jamais esté
veu.*

LA PROVINCE.

Ingrat, tu m'en as l'obligation, & il seroit de ton devoir de la reconnoistre.

P A R I S.

Cà, je le veux, parlons d'accommodement. Quelle reconnoissance prétens-tu me demander ? Je te donneroïis volontiers douze de mes plus aimables Nymphes. Neantmoins, comme je sçay, qu'encor qu'elles ne fussent pas des plus belles, ny des plus spirituelles, elles
ne

ne fussent pas des plus belles
 ny des plus spirituelles, elles
 ne laisseroient pas de t'atti-
 rer beaucoup de plaisir &
 d'honneur; il vaut mieux ce
 me semble pour ton avan-
 tage, que je t'en offre vingt-
 cinq du second rang, que
 douze du premier.

Combien tant de Beutez

Feront de tous costez

Retentir tes loüanges!

Combien de Vers & de Portraits

*Se feront de leur air, de leur teint,
 de leurs traits!*

*Peintres, Rimcurs, Galans, les pren-
 dront pour des Anges.*

Septembre 1681.

I

98 MERCURE LA PROVINCE.

Ah piquant Railleur, tu m'accuses de mauvais goust. Je l'ay aussi fin que toy. Il n'y a point de milieu, je veux ou Cloris, ou rien.

P A R I S.

Hé bien, que rien te demeure, puis que tu ne veux point démentir ta mauvaise coutume de passer sans cesse aux extrémités, & de faire toujours l'absoluë & l'opiniastre. Pour moy je garderay ta Cloris, qui me tiendra lieu de tout. Apres un partage si juste, & si propor-

tionné à nos mérites,

*Il nous siérait mal d'estre en guerre,
Et dans un temps encore, où nostre
Grand LOUIS*

*A, par ses Exploits inouïs,
Mis la paix par toute la Terre.*

LA PROVINCE.

N'espere pourtant point
de repos, que je ne revoye
Cloris dans mon sein. Tu
me la rendras par force, si la
douceur n'obtient rien de
toy. Je t'investiray de toutes
parts, & te presseray de telle
maniere qu'il faudra enfin
que tu me fasses justice.

I ij

P A R I S.

Je t'assure que nous n'aurons point de diférend pour la justice que tu me demandes, car pour te la faire toute entiere, j'auray toûjours tres-mauvaife opinion de toy ; & quant à la belle Cloris, comme je suis persuadé qu'elle ne me sçauroit quitter qu'avec peine, si je la laisse jamais aller, ce ne sera pas sans résistance. Mais, adieu, console - toy, si tu le peux,

*Tandis qu'avec l'adorable Cloris
Je te prêdray pour l'objet de nos ris,
Qu'on me verra triôpher avec elle*

*Des Beautez de tout l'Univers,
Et qu'on dira par tout, sur nos char-
mes divers,*

*Ah, que Paris est beau ! Dieux, que
Cloris est belle !*

Puisse leur union devenir eternelle.

LA PROVINCE.

L'Insolent me brave. Il se retire tout glorieux de mon illustre dépouille, & j'ay le cruel déplaisir d'en estre maltraitée de toutes façons. Hélas ! à qui auray-je recours dans mon malheur ? Cloris a peut-estre de l'aversion pour moy ; les Personnes qui se piquent de bel esprit ont toujours paru me

mépriser, & les grandes Divinitez sont aujourd'huy fourdes à mes vœux. Je ne connois que le temps dont je puisse esperer de l'assistance; mais qu'il est lent dans tout ce qu'il fait, & que les remedes sont éloignez pour des maux présens!

*Dieu léger, qui prends soin de ramener
les Fruits,*

*Les beaux Jours, les Zéphirs, les
Jasmins, & les Rosés;*

*Si tu prenois pitié de mes cruels
ennuis,*

*Tu quitterois le soin de tât de choses,
Et pour me vanger de Paris,
Tu me ramenerois promptement ma
Cloris.*

Après le plaisir que doit vous avoir causé cette galante Querelle, je croy, Madame, que vous voudrez bien souffrir que j'entre dans une matiere toute sérieuse. Je m'en flate d'autant plus, que ce qui regarde la Religion, vous est toujours tres-considerable, & que je sçay qu'en plusieurs rencontres, des Cerémonies de pieté vous ont attirée en beaucoup de Lieux, où vous n'avez pû vous cacher parmy la foule. Celles qui ont esté faites à Chaumont, Ville du Vexin

I. iiij.

François, pour un Corps Saint qu'on y transféra dans les derniers jours du mois de Juillet, méritent sans doute que vous en soyez instruite. La Lettre qui suit vous en fera sçavoir le détail. Elle est d'un Particulier à une Dame de ses Amies, & quoy que tombée un peu tard entre mes mains, elle n'a pas moins de quoy satisfaire vostre curiosité. La Relation est tres-exacte, & l'on n'y peut rien souhaiter de plus pour l'ordre des circonstances. Vous verrez d'abord que feu M^r de

Monceaux a beaucoup contribué à ce qui a donné lieu aux Solemnitez qu'elle nous explique ; & pour rendre à sa mémoire la justice qu'on luy doit , il est à propos de vous le faire connoistre. Ce Gentilhomme , mort le 31. d'Octobre de l'année derniere , âgé de 42. ans , estoit d'une Noblesse des mieux confirmées. Il s'appelloit Gilles-Odo de Charron , Seigneur de Monceaux lez-Paris, Rucourt, Liencourt, & tiroit son origine des anciens Fondateurs de la Ville

d'Amiens, que M^r de Char-
ron de Monceaux son Grand-
Pere, dans l'Histoire qu'il a
faite de l'Antiquité de la
France & de ses Rois, depuis
le commencement du Mon-
de, dit avoir esté bastie par
une Légion de Soldats Grecs.
Leur Chef portoit le nom
de Charron, & c'est de luy
que la Famille de M^r de
Monceaux est descendue.
Du costé de Dame Anne de
Champhuon sa Mere, il es-
toit venu de Messire Gilles
de Champhuon, Seigneur
du Ruisseau, Conseiller d'E-

rat, Fils d'un Chancelier d'Ecosse sous la Reyne Marie Stüart. Le premier employ qu'il eut, fut celuy d'Enseigne Colonelle dans le Regiment du Roy, lors de sa creation. On le fit en suite Lieutenant, & puis Capitaine dans le mesme Regiment. Il estoit Ecuyer de la Grande Ecurie, & Valet de Chambre ordinaire de Sa Majesté, laquelle en considération de trente années de services aupres de sa Personne, & de ceux qu'avoient rendus ses Ancestres aux

Royz ses Prédecesseurs depuis plus de 380. ans successivement de Pere en Fils, & sans aucune interruption, c'est à dire, depuis le Roy Philippes le Hardy Fils de S. Loüis, a eu la bonté de conserver cette Charge de Valet de Chambre à sa Famille, l'ayant renduë au Pere Jérôme de Monceaux, Vicaire des Capucins de Meudon son Frere, qui l'avoit précédé dans l'exercice de la mesme Charge avant qu'il eust renoncé au monde, pour en disposer par luy. en faveur

des Filles de feu M^r de Monceaux. Comme il n'a laissé aucuns Enfans mâles, on peut dire qu'il est le dernier de son Nom, & de sa Famille, (alliée à celles de Boulainvilliers, d'Alincourt, &c.) le Pere Jérôme Capucin, & Messire Jacques de Charon, Seigneur de Liencourt, Chanoine du Royal Chapitre de S. Quentin, ses deux Freres, estant dans l'Etat Ecclesiastique. Voila, Madame, ce qui m'a paru devoir précéder la Rélation que vous allez lire.

L'affection que feu M^r de Monceaux avoit pour cette Maison, dans laquelle quatre de ses Sœurs ont pris l'Habit, & dont Madame de Boulainvilliers sa Cousine est Prieure, l'obligea il y a quelques années d'unir son crédit à celui du Pere Jérôme de Monceaux Capucin, son Frere, pour obtenir un Corps Saint à ces vertueuses Filles. Ainsi ce Pere ayant esté envoyé à Rome, agit puissamment auprès de Sa Sainteté, afin qu'il luy plust de luy accorder quelques Reliques considérables. Ses prieres & ses poursuites furent employées si

II2 **MERCVRE**

heureusement , qu'il obtint le Corps entier de Sainte Fortunée Vierge & Martyre , Fille de Fortuné Colonel Romain, qui à l'âge de vingt deux ans a donné sa teste pour la Foy l'an de grace 297. Cela est justifié par l'Ecrit que l'on a trouvé dans son Tombeau sur du cuivre , avec une Fiole de son sang. Ce Corps fut apporté jusqu'icy par les soins du mesme Pere, qui prit en suite celuy de faire faire une Châsse digne d'enfermer ce riche Trésor. Toutes choses ayant esté préparées par les ordres de Sa Majesté; & la Reyne , Monsieur,

Madame la Comtesse de Bethune, & d'autres Personnes, ayant bien voulu contribuer à ce qui estoit necessaire pour rendre la Cerémonie plus solemnelle, elle commença le Vendredy 25. de Juillet, apres que le Pere de Monceaux, selon la Commission qu'il avoit reçue de M^r l'Archevesque de Roüen, eust mis le Corps de la Sainte dans la Châsse où on le voit à présent. Elle est longue de cinq pieds & demy, doublée de Brocard d'or, ainsi que le Matelas & l'Oreiller, & embellie de vingt Cristaux, qui laissent voir la Sainte Mar-

Septembre 1681. K

II4 MERCVRE

tyre vêtue & coifée à la Romaine. Elle est habillée d'une Etofe à fond d'argent, avec des Fleurs couleur de feu, & sous cet Habit elle en porte un autre d'un Brocard d'or à grand ramage. Tous ses Vestemens, aussi bien que sa Coifure, sa Couronne, & ses Souliers, brillent d'une infinité de Diamans & de Perles. Sa teste est entiere, & à sa grosseur il est aisé de juger qu'elle estoit de grande taille. Elle a presque encor toutes ses dents, & les ossemens de ses pieds & de ses mains paroissent au travers de ses Souliers & de

ses Gands, ce qui donne beaucoup de devotion à tous ceux qui la regardent. Tous les Ossements de ce Saint Corps ayant esté mis en ordre par le Père de Montceaux, en présence de deux habiles Chirurgiens de la Ville, il mit sur la Châsse le Sceau du Vicariat de Pontoise, & la ferma avec deux Clefs dorées, dont il donna l'une à la Prieure, & l'autre à l'ainée de ses Sœurs, Religieuse dans ce Monastere. En suite il la conduisit de grand matin incognito ce mesme jour 25. Juillet, en l'Abbaye de Gomerfontaine, d'où toutes les Pen-

ſionnaires vinrent au devant fort loin donner le Dais à la Sainte. Elle fut reçeuë par Madame de Grancey, Sœur de M^r l'Archevesque de Roüen, qui en est Abbessè, ce Pere l'ayant mise en dépoſt entre ſes mains, par un Discours qu'il luy fit. Cette Abbessè qui estoit à la Grille, la Croſſe à la main, accompagnée de Mesdames de Grancey ſes Nièces, & de toute ſa Communauté, répondit d'une maniere pleine de reſpect envers la Sainte, & de reconnoiſſance envers ce-luy qui vouloit bien luy confier ce Tréſor, en attendant qu'on

vinst l'enlever avec les honneurs qu'il méritoit. En mesme temps elle commença d'entonner le Te Deum, qui fut chanté par le Chœur & par les Orgues. L'Eglise de Gomerfontaine estoit tendue depuis le haut jusqu'au bas de tres-belles Tapisseries; & l'Argenterie qui ornoit l'Autel, ne pouvoit estre plus riche, ny en plus grand nombre. Au milieu de cette Eglise estoit un Lit de parade fort haut & fort large, dressé en maniere de Lit d'Ange, avec un Reposoir couvert d'un Tapis de Satin en broderie d'or & d'argent, sur lequel on mit

118 MERCVRE

la Châsse. Comme elle est fort magnifique, & presque toute à jour, elle brilloit avec grand éclat. Tous ceux qui devoient servir à la transporter, s'estant rendus à Gomerfontaine, la Procession commença sur les trois heures. Voicy dans quel ordre. Apres un fort beau Discours que l'on fit sur ce sujet, M^r l'Abbé de Villetartre qui officioit, benit la Bannière de la Sainte, & la mit entre les mains de l'Hermite de S. Eutrope pour la porter. Cela estant fait, il se plaça autour de la Châsse avec tout le Clergé, chanta quelques Hymnes, & si-

tost qu'il eut finy, quatre Trom-
 petes du Roy sonnerent la mar-
 che. La Banierre dont je viens
 de vous parler, qui estoit un
 tres-superbe Etendard, où l'on
 avoit peint la Sainte environnée
 de Trophées, fut la premiere
 qu'on vit avancer. Celles des
 Villes, & de tous les Villages
 des environs, paroissoient en
 suite, & apres elles, toutes les
 Croix des Paroisses. Elles pre-
 cédoient une Compagnie nom-
 breuse de Filles vêtues de blanc,
 qui représentoient la pureté de la
 Sainte, & que l'on voyoit sui-
 vies de plusieurs Anges vêtus

magnifiquement, & sur les Habits desquels il sembloit que la Broderie voulust disputer le prix aux Diamans & aux Perles. Chacun d'eux avoit une Couronne de Fleurs sur la teste. Si tost qu'ils eurent passé, l'on aperçut sur deux lignes deux Compagnies également lestes. Toutes deux marchoient Tambours batant & Enseignes déployées, l'une de jeunes Gens mariez, & l'autre toute de Garçons, les uns & les autres tres-bien armez, & fort proprement vêtus. La dernière avoit en teste M. Carpentier, & pour Lieutenant,

tenant, M^r Padet, Fils du Prêsi-
dent de l' Election de Chaumont.

Cette Infanterie faisoit paroître
tant d'ordre, & de discipline si
bien réglée, qu'on eust dit que
ceux qui la composoient, avoient
passé toute leur vie à l'Armée.

Derriere eux estoient de jeunes
Enfans habillez à la Romaine,
pour représenter la Nation d'où
la Sainte estoit. Les Recolets de
Chaumont & de Trie-Chasteau
suivoient cette Troupe, & mar-
choient devant les Mathurins
Réformez, tant de Calloy, que
de Nôtre-Dame de Liesse de
Gisors. Apres ces derniers ve-
Septembre 1680. L

noient des Gentilshommes à cheval, habillez à la Romaine, en maniere de Hérauts-d'armes. Leurs Habits estoient fort riches, & ils tenoient tous des Palmes garnies de Rubans couleur de feu. Les Fils de M^r de Liencourt estoient de ce nombre. Ils avoient pour Chef un jeune Parisien, d'une majesté charmante. Son Equipage estoit magnifique, tant pour son Habit & la Housse de son Cheval, que pour son Capot, tout garny de Plumes & de Pierreries. Ces Hérauts estoient suivis de quatre Trompetes du Roy qui

alloient devant la Châsse. Les Plumes & les Aigretes mises au dessus des Vases dorez qui en faisoient l'ornement, luy donnoient beaucoup d'éclat. Elle estoit portée par huit Apostres couronnez de Fleurs, ayant de tres-belles Aubes avec de grandes Echarpes. Huit autres qui devoient les relever, marchaient à costé de ces premiers, & portoient de gros Flambeaux de Cire blanche. Des quatre coins de la Châsse pendoient des Echarpes en broderie, que tenoient autant de Diacres, l'un desquels estoit M^r l'Abbé de Liencourt,

Chanoine de S. Quentin, Frere du Pere de Monceaux. Tous les Ecclesiastiques des environs venoient en suite, & cette marche estoit terminée par les Officiers de la Cerémonie, dont le principal estoit M^r de Villetartre. C'est un Homme de qualité, Seigneur de tres-belles Terres, qui employe tout son Bien à faire établir des Missions, & à secourir les Pauvres. M^r Dorival Curé, qu'on avoit fait Maistre des Cerémonies, estoit toujours sur les aîles, aussi-bien que le Pere de Monceaux, qui ne cessoit point de donner ses ordres pour empes-

cher la confusion. Douze Hommes bien faits, armez chacun d'une Pertuisane, & commandez par M^r Carpentier, faisoient sans cesse écarter la foule; & quoy qu'elle fust fort grande, on vit toujours la Procession marcher sur deux lignes sans aucun trouble. Les Ecclesiastiques & les Ordres Religieux chantoient tour-à-tour, & ne commençoient jamais que les Trompetes n'eussent finy leurs fanfares. Apres trois quarts de lieuë toujours en bel ordre, la Procession arriva en la Paroisse de S. Martin, qui est à l'entrée

126 **MERCURE**

du Fauxbourg de Chaumont.

Le Curé la vint recevoir avec l'Encens, à la teste de ses Prestres. On fit reposer le Corps sur un Lit de parade fort propre, dressé dans l'Eglise qu'on trouva parée de ses plus beaux Ornaments. Quelques Prières y furent chantées, & l'on en partit au son des Trompetes pour entrer dans la Ville, dont l'on avoit embelly les Portes d'une maniere d'Arc de Triomphe. Dans ce moment, un fort grand nombre de Boëtes furent tirées, & l'on aperçut M^r du Mesnil, nouveau Lieutenant General, avec

tout le Corps de Ville, & les Officiers de la Justice, qui s'avancant vers la Châsse, firent paroître leur zele par toutes les marques de respect & de vénération imaginables. Ils luy donnerent un fort riche Dais, & le porterent tout le reste du chemin, quoy qu'il fust fort difficile. M^r le Curé de S. Jean, Docteur de Sorbonne, qui estoit venu attendre le Corps de la Sainte, accompagné de tout son Clergé, luy donna de l'Encens à la Porte de la Ville, & en suite la reçut dans son Eglise, où l'on monta apres avoir traversé la premiere.

L iij

grande Ruë. Ce Vaisseau qui est tres-grand & tres-beau, se trouva commode pour la grande multitude de Peuple que cette Solemnité avoit fait venir de toutes parts. De S. Jean l'on passa par une autre grande Ruë, jusqu'aux Peres Récolats, qui reçurent la Relique avec les mesmes honneurs. Apres plusieurs Motets & Prières, l'on arriva au Convent des Religieuses, au bruit des Cloches & du Carrillon de toute la Ville. On tira alors plusieurs autres Boëtes; & comme on les avoit placées dans un Lieu où il y a

des Echo qui répondent plusieurs fois, ce fut un bruit qui dura longtemps. Il fut suivy de plusieurs Salves de toute la Mousqueterie, tant des Dames Religieuses, que des Compagnies d'Infanterie, qui estoient venuës de Gomerfontaine. On plaça la Châsse dans la Court du Convent, parce que l'Eglise estoit trop petite pour contenir tout le Peuple. On avoit couvert ce Lieu d'une grande Toile verte, & de tres-belles Tapisseries l'ornoient tout autour. On voyoit dans le milieu une maniere d'Alcove fort enrichy, dans lequel

estoit un tres-beau Lit de Velours
cramoisy à grande crépine &
broderie d'or & d'argent. Le
Ciel estoit de la mesme sorte.
Ce fut sous ce Ciel qu'on posa la
Sainte sur une assez grande Es-
trade. Le Pere François Séra-
phin de Paris , ancien Lecteur
en Theologie, monta en Chaire,
& eut un applaudissement ge-
neral, tant pour la beauté de ses
pensées, que pour la politesse de
son discours. Le soir, on porta la
Sainte dans l'Eglise , où l'on
chanta le Salut. Cette grande
Journée se termina par un tres-
beau Feu d'artifice, que commen-

eurent plusieurs décharges des
 Boëtes. M^r le Lieutenant Gene-
 ral y mit le feu. Il estoit posé sur
 une Eminence, vis-à-vis d'une
 Montagne, où d'admirables Echo
 en firent fort loin retentir le
 bruit. Les Fusées volantes sem-
 bloient aller au dessus des nuës ;
 mais sur tout on admira les der-
 nieres qui estoient faites exprés,
 et qu'on appelloit de Sainte
 Fortunée.

Le lendemain Samedy 26.
 de Juillet, les Trompetes vinrent
 dès le matin faire entendre leurs
 fanfares, parce que c'estoit le
 jour de la Feste de Sainte Anne,

132 MERCVRE

dont Madame de Boulainvilliers, Prieure de ce Convent, porte le nom. On tira aussi quantité de Boëtes, & ce mesme bruit recommença à la grande Messe. Elle fut chantée d'une maniere surprenante par M^r Aubert, de la Musique du Roy. Plusieurs habiles Musiciens & Symphonistes, le seconderent. Rien ne sçauroit estre plus agreable que le fut cette Musique. Ils la continuerent à Vespres, apres lesquelles le Pere Fribourg, ancien Docteur en Théologie aux Cordeliers de Pontoise, prescha avec beaucoup de succès.

Le 27. qui fut un jour de Dimanche, les Musiciens se firent encor admirer. Apres les Vespres, M^r l'Abbé de Tombrel, Frere du Marquis de ce nom, fit paroître son éloquence, & satisfit fort son Auditoire. M^r l'Abbé de Villetartre prescha les autres jours de l'Octave, d'une maniere si édifiante, que tous ceux qui l'entendirent en furent touchez. Le concours du Peuple redoublant de jour en jour, on fut obligé d'augmenter les Gardes pour s'opposer à la foule, parce qu'autrement les plus foibles auroient esté étouffez, quoy

qu'on apportast le Corps de la Sainte dans la Cour pour la faire voir plus aisément. On y preschoit aussi tous les jours pour satisfaire la devotion de tout le monde.

Le Dimanche 3. d'Aoust ayant esté choisy pour la clôture de cette Cerémonie, & pour resserrer la Châsse, des Peuples de toutes parts, & de plus de trente lieues, arriverent à Chaumont le jour précédent, & dès minuit l'Eglise fut assiegée. Les Gardes tâcherent inutilement d'arrester la foule. Ils furent forcez; & pour empescher ce

que la confusion pouvoit causer de desordre, il falut porter le Corps de la Sainte dans la grande Court du Convent, qui estoit encor plus superbement parée que les premiers jours. Elle fut toujours remplie d'une infinité de monde jusqu'après les Vespres qu'on fit la Procession dans le mesme ordre que la premiere avoit esté faite. Les Vierges vêtues de blanc, les Anges, la Jeunesse sous les armes, les Enfans habillez à la Romaine, les Corps des Religieux, les Hérants, tout le Clergé, & Messieurs de Ville,

accompagnerent la Châsse, qui fut portée à la Paroisse de Laislerie. De là on passa derriere la Ville, où l'on trouva à l'entrée un somptueux Reposoir chez Mademoiselle Lignier. Après qu'on s'y fut arresté quelques momens, on passa par le milieu de la Ville au bruit des Salves de la Mousqueterie, qui furent réitérées quand la Châsse entra chez les Récolats. Ils la reçurent comme ils avoient fait la premiere fois, & la conduisirent jusque chez les Dames Religieuses, où le Pere Eloy, Prédicateur de la Reyne, Supérieur

des Récolets de Versailles, prêcha fort éloquemment. M^r l'Abbé de Villetartre, qui avoit officié à la Procession, officia aussi au Salut. Quand il fut finy, on mit la Châsse entre les mains des Religieuses, qui la reçurent à la Porte de leur Clôture, faisant une double haye, chacune un Cierge à la main, & chantant le Te Deum. Depuis qu'elle est resserrée, il ne laisse pas de venir des Gens de plusieurs endroits pour implorer l'assistance de la Sainte, dont quantité de Personnes ont déjà reçu plusieurs signalées faveurs.

Septembre 1680.

M

128 MERCURE

Tous les ans, le 26. de Juillet, qui est le jour où la Feste de Sainte Anne est célébrée dans le Diocese de Roüen, on doit descendre la Châsse qui sera portée en procession avec de fort grandes ceremonies. On l'exposera pendant l'Octave, afin que les Peuples ayent plus de temps à la venir révéler. Je ne desespere pas que vous n'y veniez vous-mesme faire éclater vostre pieté. Elle vous invite à ce voyage, aussi-bien que les prieres de vostre tres, &c.

Cette Matiere ne peut

estre mieux suivie, que d'une Nouvelle qui doit donner de la joye à tous ceux qui sont zéléz pour les intérêts de Dieu, & de la Religion. Sa Majesté qui met la plus grande gloire à les soutenir en toutes rencontres, a donné des Lettres Patentes aux Nouvelles Catholiques de Paris, pour aller à Gez, Terre de son Domaine, où depuis un mois elles ont établi une Maison, pour y recevoir les Filles qui se veulent convertir. Une Veuve qui a voulu les accompa-

M ij

gner, & qui leur donne ce qu'elle a de Bien, les seconde fort dans ce grand Ouvrage. Le bruit de leur arrivée ayant esté porté à Genève, où elles se rendirent de Lyon, elles y trouverent les Ruës bordées de Peuple. Quelques-uns les saluoient, & d'autres faisoient paroistre une fort grande consternation. M^r le Résident leur donna son Aumônier qui les conduisit à Gez. Jugez de la joye qu'elles causerent aux Catholiques, qui sont là en petit nombre.

Peu de temps apres M^r l'Evesque de Genève y estant venu benir leur Eglise, reçut l'abjuration de huit de leurs Filles, & fit une Exhortation admirable en présence de quantité de Prétendus Réformez, qui assisterent à cette Cerémonie. Il leur en vient tous les jours de divers endroits, qui leur demandent retraite; & le nombre en est si grand, que comme elles sont dans un Pais remply de Montagnes qui ne produit presque rien, & que ne croyant pas faire

tant de fruit en si peu de temps, elles n'ont pas apporté les fonds qui leur seroient nécessaires pour leur subsistance, il est impossible qu'elles ne souffrent beaucoup. Mais rien ne couste quand l'Esprit de Dieu anime. Elles remettent dans la bonne voye, des Familles toutes entieres, & ces jours passez il y en eut une qui abjura, composée de neuf Personnes, dont la Femme est Sœur du Premier Syndic de Genève. Beaucoup de celles qui se presentent pour se

convertir , ont un si grand zele , que ne pouvant estre receuës faute de Lits , elles aiment mieux coucher par terre sur un peu de paille , & partager les plus fâcheuses incommoditez , que d'attendre que la Maison soit mieux établie. On a de grands fruits à en espérer. Si quelques-unes faisoient abjuration les années dernieres , elles retomboient presque aussitost dans leur premiere herésie , faute de retraite & d'instruction , non pas qu'on ne les laissast dans de tres-

144 **MIRROIR**
belles dispositions, mais
comme leur cœur estoit sim-
plement touché, & que l'en-
dur n'estoit pas ôtée de
leur esprit; la moindre oc-
casion leur faisoit craindre
de prendre le faux pour le
vray, au lieu qu'à présent
qu'elles seront entièrement
convaincues des Vérités de
la Religion Catholique, el-
les seront fortes contre les
attaques de ceux de l'autre
Party. Ce qu'il y a de fa-
cheux pour ces courageuses
Missionnaires dans ce pre-
mier Etablissement, c'est
que

que le Bled estant extrêmement cher en ce Pais-là, ainsi que les autres choses dont elles manquent, la haine que les Herétiques ont pour elles, leur en fait encor augmenter le prix. Les Personnes charitables peuvent s'acquérir beaucoup de mérite auprès de Dieu, en leur envoyant de prompts secours. C'est contribuer au salut des Ames qu'elles retirent du précipice, & travailler avec elles à la plus noble Moisson que puisse faire un Chrétien.

Septembre 1681.

N

146 MÉROVRE

Les cœurs sensibles s'em-
 presseroient sans doute à les
 soulager. Heureux qui ne
 l'est que pour les choses de
 cette nature. On ne seroit
 pas réduit à envier le bon-
 heur des Arbres. Voyez,
 Madame, si celui qui leur
 parle dans ces Vers, vous
 paroîtra digne d'estre plaint.



ii M

25252 52525 252522

LES ARBRES.

IDILLE.

A Rbres, qui tous les ans par
un retour certain,

De vos charmes perdus retrouvez
la verdure,

Que je porte d'envie à votre heu-
reux destin,

Et que je veux de mal à l'injuste
Nature!

Vos feuilles, qui toujours renaissent
en Eté,

Me donnent moins de jalousie
Que votre insensibilité.

Mon cœur est déchiré par cette fré-
nésie,

N ij

148 MERCURE

Et vous voyez tranquillement
 Dans vos plus noirs ombrages
 La petite Climène, & mon perfide
 Amant,
 Chercher le fond de vos Bocagés.
 Ah, que ces affreuses images
 Me causent un rude tourment!
 L'Ingrat, sçavant dans l'art de
 feindre,
 M'a juré mille & mille fois
 Que de son changement je n'avois
 rien à craindre,
 Et qu'on verroit plutost les Hostes
 de vos Bois
 Nager parmy les eaux, que son
 amour s'éteindre.
 Holas! de ses sermens qui l'a pû
 dispenser?
 Ces tendres amitiés dans les ames
 bien nées,
 Qu'il est si doux de commencer.

Et qui font des Humains les belles

destinées,

Dévoient-elles jamais cesser,

Et par des traits que les années

Ne manquent jamais d'effacer,

De durables attraits si nous sommes
ornées,

Un véritable Amant peut-il y re-
noncer ?

C'est une longue connoissance

Qui des cœurs fait la liaison,

Et leur parfaite intelligence

Est un effet de la raison.

Oùy, la foible raison sans nous rendre
plus sages

Nous fait mieux ressentir l'amour.

Sans amour, sans raison, Arbres,

Plantes sauvages,

Si vous passez, c'est pour un beau
retour.

Vostre éclat renouvelle, & vivant
sur la terre

Plus heureux même que les Dieux,
Vous n'appréhendez point la guerre
Que l'Amour, ce Tyrant, da percer
Jusqu'aux Cieux.

Je suis toujours obligé
de différer jusqu'au Mois où
nous sommes à vous parler
de ce qui se passe tous les
deux ans à l'Académie Fran-
çoise le jour de Saint Louis,
pour la distribution des Prix,
parce que cette Feste tom-
bant le 25. d'Aoust, je n'ay
pas le temps d'avoir des
Mémoires justes pour ce
curieux Article. Ces Prix,
qui sont deux Médailles,

chacune de cent écus, sont
 donnez par deux Académi-
 ciens, l'un mort, & l'autre
 vivant. Je croy vous avoir
 déjà mandé que le mort
 est M^r de Balzac, qui a
 laissé un Fond pour cela,
 avec des Matieres sur les-
 quelles on doit travailler en
 Prose. Le Vivant ne veut
 pas estre connu par mo-
 destie, & cette raison est
 cause que M^r de l'Acadé-
 mie prescrivent eux-mêmes
 le sujet qu'on propose pour
 les Vers. Il est toujours à la
 louange de Sa Majesté. Ces

172. MERCADE

deux Sujets ayant esté publi-
liez par une Affiche particu-
liere/ qui se répand dans
tout le Royaume, ceux qui
travaillent pour avoir les
Prix envoient leurs Ouvra-
ges au Secrétaire de l'Acadé-
mie. Ils n'y mettent point
de nom, mais un Passage
Latin, qu'ils mettent enco-
re sur un Billet cacheté. C'est
dans ce Billet qu'est écrit
le nom. Ainsi après qu'on
a décidé quelles Pièces doi-
vent remporter les Prix, on
en connoît les Auteurs en
décachétant les deux Billets

sur lesquels on trouve les
 mêmes Passages qui sont au
 bas de ces Piedes. Voilà la
 règle. Je ne vous dis point
 si le secret est extrêmement
 gardé. Il est rare dans le
 monde, & je ne sçay s'il se
 trouve ailleurs que dans le
 Conseil du Roy. L'Acade-
 mie se sépare en divers Bu-
 reaux pour juger de ces
 Ouvrages, & c'est la plurali-
 té des voix qui donne les
 Prix. Le jour de Saint Louis
 on fait le matin le Panégy-
 rique du Saint & du Roy
 dans la Chapelle du Louvre.

On y dit la Messe, pendant laquelle on chante un Motet. M^r l'Abbé Anselme, dont le nom & le mérite vous sont connus, fit la dernière fois ce Panégyrique, & fut admiré de tous les Illustres qu'il avoit pour Auditeurs. Je m'étendrois davantage sur ce qui regarde cet Abbé, si je n'avois à vous en parler bientôt plus amplement. Le Motet qui fut chanté ce jour-là estoit un Cantique en l'honneur de Saint Louis, composé de divers Passages de l'Ecri-

ture, & appliquez à la Vie de
ce Saint Roy. M^r Char-
pentier de l'Académie Fran-
çoise, les avoit joints pour
en faire ce Cantique. Cela
demande beaucoup d'éru-
dition & de lectures ; &
comme rien n'est plus dif-
ficile que de faire quelque
chose de suivy avec plusieurs
morceaux séparés, on peut
se vanter d'avoir le discer-
nement fort juste quand on
réussit dans ces Ouvrages.
La Musique estoit de M^r
Oudot, & fut chantée par
les plus belles Voix de l'O-

156 MERCURE

péra. Elle plût beaucoup, & chacun en sortit fort satisfait. L'après-dînée on s'assembla dans la Salle de l'Académie pour distribuer les Prix publiquement. L'Assemblée fut tres-illustre, mais moins nombreuse qu'elle n'eust esté si cette Salle eust pû contenir un plus grand monde. Vous sçavez qu'il y a tous les trois Mois un Directeur nouveau à l'Académie, & que c'est le Sort qui fait ce choix. Il estoit tombé quelque temps auparavant sur M^r

Doujat, Docteur Régent,
Professeur du Droit Canon,
& Historiographe de Sa
Majesté. Il ouvrit cette seance
par un excellent Discours,
qui fut applaudi de tout le
monde, après avoir dit que
la glorieuse protection dont
Sa Majesté honoroit leur
Compagnie leur avoit fait
choisir le jour de Saint
Louis pour célébrer la me-
moire d'un avantage si con-
sidérable. Il fit connoître
la conformité qu'avoit son
Regne avec celui de ce Mo-
delle des Roys. Il dit,

que ces deux Héros estoient nez
 avec tout ce qu'on pouvoit desirer
 de nobles instructions & d'excellentes
 qualitez dans une Ame veritablement
 Royale; Que tous deux estant montez
 presque du Berceau sur le Trône,
 en avoient soutenu la majesté
 avec la dernière vigueur; &
 que le pouvoir qu'ils avoient en
 tous deux sur eux-mesmes, les
 avoit toujours empeschez d'abuser
 de celui que le Ciel leur avoit
 donné sur les autres. Il
 adjouta, Qu'ils avoient d'abord
 trouvé des obstacles à leur
 autorité naissante, mais qu'ils

les avoient surmontez par la prudente conduite de deux pieuses Mères, que l'Espagne avoit données pour Reynes à la France, & qui avoient esté assistées des conseils fidelles de deux celebres Cardinaux; Que la juste défense des Droits de leur Couronne contre l'invasion de leurs Voisins, avoit exercé la valeur de l'un & de l'autre, mais qu'une générosité dont fort peu de Souverains ont jamais esté capables, leur avoit fait toujours préférer le repos general de la Chrestienté à leurs propres intérêts: & que dans leur ame,

la modération avoit toujours esté victorieuse des mouvemens flatteurs de l'ambition. Il fit voir que leur zele pour la Religion avoit mis perpétuellement la Pieté à la teste de leurs Entreprises; Que si S. Louis dompta par la force de ses armes les Herétiques de son temps, qui commençoient à prendre racine dans une partie de son Royaume, LOUIS LE GRAND qui a trouvé de nouveaux Herétiques dans tous les endroits de son Etat, & tolérez mesme par les Edits de ses Predécesseurs, travailloit avec le plus grand suc-

tes qu'on püst espérer, à les ramener dans le sein de l'Eglise, par des voyes qui pour n'avoir rien de violent, n'estoient pas moins efficaces; Que si le même S. Louis, suivant la pieté de son Siecle, alla chercher les Ennemis de la Foy jusques aux extrémités de l'Orient & du Midy, pour essayer d'arracher de leurs mains impies la possession des Pais consacrez par les mysteres de nostre salut; ce que le Roy avoit déjà fait, & ce qu'on luy voyoit faire tous les jours avec tant d'avantage contre les Pyrates, Ennemis jurez du Nom

Septembre 1681. O

Chrestien, estoit comme un gage
seur, qu'apres qu'il aura achevé
de rendre à la France ses an-
ciennes Limites, la Providence
réserve à la gloire de son Regne,
ces Conquestes lointaines, que
par des secrets, qu'il ne nous est
pas permis de pénétrer, elle a re-
fusées dans les autres Siecles aux
efforts de tant de Roys & de
tant d'Empereurs; Que les
vastes Mers qui sont entre les
Infidelles & nous, n'estoient pas
des obstacles assez forts pour les
dérober au courage de nostre in-
vincible Monarque; & que ce-
luy qui avoit trouvé l'art de

joindre deux Mers éloignées à
 travers les Terres qui s'oppo-
 soient à ce dessein, sçauroit bien
 avec ses Flotes nombreuses, si
 bien armées & si bien conduites,
 aborder les Terres les plus recu-
 lées, & les approcher par les
 mesmes Mers qui les séparent.
 Ce qu'il dit en suite me pa-
 roist trop beau, pour n'en
 faire qu'un Extrait. Voicy
 les termes dont il se servit.
 Je croy, Messieurs, que le raport
 de ces deux Regnes fameux vous
 semblera jusqu'icy assez juste.
 Que sera-ce, si nous y adjoûtons
 cette constante égalité d'esprit,

O ij.

164 MERCURE

qui estant à l'Âme ce que le tempérament exquis est au Corps, accorde ensemble une continuelle Activité avec une Tranquillité parfaite que rien ne scauroit troubler ? Cette vertu si rare, plustost vantée que possédée par les anciens Philosophes, mais inconnue à nostre Siècle, hors de l'Âme du GRAND LOÛIS, est sans-doute ce qui fait le véritable Héros, & ce qui le rend maître de tout ce qui est hors de Luy, en le rendant maître de soy-mesme. Cette Tranquillité que S. Loüis conserva si admirablement dans tout le cours de

sa vie, ne regne pas moins dans celle de LOUIS LE GRAND. Elle est la compagne inséparable & l'ornement de ses autres vertus, & fait le plus haut point de sa véritable grandeur. Par cette merveilleuse qualité qui en soy a quelque chose de divin, ce Prince incomparable agissant continuellement, jouit d'un repos aussi profond que ceux qui languissent dans une molle oisiveté. Il garde un calme parfait dans une action sans relâche, ou plutôt il ne trouve du relâche que dans l'enchaînement de ces Projets surprenans & de ces grandes

166 MERCURE

Actions, qui font la destinée de l'Europe, & l'étonnement de l'Univers. Il est toujours occupé, il travaille incessamment, il prend soin de tout par Luy-mesme, mais ses occupations sont sans embarras, son travail sans empressement, ses soins sans inquiétude. Aussi quel trouble pourroit entrer dans une Ame si grande, qu'une prévoyance à qui rien n'échappe, & une magnanimité affermie, mettent hors de toute surprise, & au dessus de toute sorte d'ornemens? Son esprit élevé au dessus de la portée des Hommes, & participant à la

condition des Celestes Intelligences, voit sans s'émouvoir le mouvement qu'il imprime comme il luy plaist à tout ce qui mérite son application. Il est toujours le mesme, parce que, quoy qu'il puisse arriver, il n'arrive rien qui luy soit nouveau. Enfin cet Esprit ferme est égal, ne change jamais de situation, tandis qu'il fait changer de face à tous les Etats qui l'environnent, comme s'il estoit fixe hors de nostre Sphere, & qu'il eust trouvé ce point fatal qu'Archimede demandoit hors du Monde, pour en remuer à son gré

toute la vaste Machine. Après cet Eloge , M^r Doujat finit, en disant que l'Académie avoit marqué cette année pour Sujet de Prose, les Paroles de l'Ange à la Vierge lors qu'il la salua Plaine de grace, & que celui de Poësie estoit ce qu'il venoit de montrer, Qu'on voyoit le Roy toujours tranquille, quoy que dans un mouvement continuel. Ces deux grands Sujets avoient produit chacun trente-neuf Pieces, dont M^r l'Abbé Tallemant le jeune lût les deux, qui ayant eu le plus de suffrages,

GALANT. 169

frages, avoient emporté les Prix. Il commença par celle de Prose, qui reçut beaucoup d'applaudissemens. Elle est de M^r Toureil, Fils de feu M^r le Procureur General du Parlement de Toulouse. C'est un Homme fort peu avancé en âge, & dont l'esprit est fort éclairé. Si vos Amis ont la curiosité de voir cette Piece, ils la trouveront chez M^r le Petit, qui l'a imprimée avec plusieurs autres d'Eloquence & de Poësie qui ont disputé les Prix. Quoy que jusqu'icy on n'eût

Septembre 1680.

P

IV^o MERCVRE

adjudgé celuy des Vers qu'au
stile héroïque, M^r de l'Aca-
demie ont trouvé à propos
de donner pour cette fois la
préférence à une Eglogue
qui fut aussi leuë par M^r
l'Abbé Tallemant. Les Vers
estoyent beaux d'eux-mes-
mes, & il leur donna tant
de grace, qu'on en remar-
qua jusques aux moindres
beautez. Je vous en fais part,
sçachant combien vous ai-
mez ce qui sent le stile de
la Pastorale.

172 MERCURE

*Nos paisibles Moutons par tout er-
rent sans nous,*

*Ne craignent plus l'assaut de ces
terribles Loups,*

*Qui toujours affamez & toujours
en furie*

*Fondoient de toutes parts sur nostre
Bergerie;*

*Que tout ris en ces Lieux, que leur
fécondité*

*Seule peut s'égalér à leur tranquil-
lité ;*

*Qu'en ces aimables Lieux, si long-
temps désirée,*

*Par les soins de LOUIS la Paix s'est
retrouvée;*

*Que tardons-nous de dire, & d'ap-
prendre aux Echos*

*A redire après nous le nom de ce
Héros ?*

*Mais pour ne pas ternir par de pen-
nables marques*

GALANT. 173

*L'auguste majesté du plus grand des
Monarques,*

*De ce Chantre fameux, qui par des
tons nouveaux*

Dans les Champs de la Thrace attirant les Troupeaux,

*Faisoit au bruit charmant de ses
accens champêtres*

*Dancer autour de luy les Ormes &
les Haïstres,*

*Et bondir comme Agneaux les Co-
lines, les Bois;*

*De ce Chantre imitons l'harmonieuse
voix.*

DAPHNIS.

*A l'envy l'un de l'autre exerçons
nostre Muse;*

*Contre mon Flageolet enfle ta Cor-
nemuse.*

*Mais voicy nostre Juge en un combat
si doux.*

174 **MERCURE**
POLYDOR.

*Quelle est vostre dispute, & dequoy
parliez-vous?*

DAPHNIS.

*De LOUIS, de ce Roy qu'à tout
autre on préfere.*

POLYDOR.

*Remplissez de son Nom l'un &
l'autre Hémisphere.*

CORYDON.

*LOUIS toujours tranquile & tou-
jours agissant,*

*Du Soleil toujours vif, toujours
resplendissant,*

*Des vents & des frimats réparant
le dommage,*

*Dans le vaste Univers représente
l'image.*

*Si cet Astre immobile à nos foibles
regards*

*Agit incessamment, brille de toutes
parts;*

Si du Dieu qui le meut la plus noble
 figure,
 Il aime à ranimer la mourante Nature,
 A se répandre entier dans cet im-
 mense Corps,
 Pour en faire sortir d'innombrables
 Trésors;
 Si vainqueur des Hyvers tour-à-
 tour il couronne
 De Fleurs, d'Epis, de Fruits, Flore,
 Cérés, Pomone;
 Et si d'un culte ardent ainsi qu'aux
 Immortels
 Mille Peuples divers luy dressent
 des Autels,
 Nostre invincible Roy dans sa noble
 carrière
 Voit-il moins de Climats adorer sa
 lumière?
 Est-il moins bienfaisant, moins
 tranquile, moins doux,

176 MERCURE

*Et pour nostre repos veille-t-il moins
sur nous?*

DAPHNIS.

*Theatre merveilleux de surprenans
Spéctacles,*

*Dites-nous si jamais à travers tant
d'obstacles*

*Le Soleil auroit pû par ses vives
clartez*

*Dissiper les horreurs de vos Champs
desertez,*

*Tirer tant de trésors de vos seches
entrailles,*

*Ainsi, qu'a fait LOUIS, répondez-
nous, Versailles?*

*Il parle, à sa parole, à son geste,
je vois*

*Vos Plaines, vos Valons, vos Mon-
tagnes, vos Bois,*

*Se couvrir de torrens, d'ondes iné-
puisables,*

*Ses ondes surmonter l'aspre soif de
vos sables,
En des plombs tortueux les unes
s'enfermer,
En de larges canaux les autres s'a-
bîmer,
Y former des Etangs, des Fleuves,
des Rivières,
Et les faire dans l'air jallir en cent
manieres.*

*Que de Fleurs, que de Fruits, que
de Bois toujours verts,
Et que de sombres jours dans les jours
les plus clairs!*

CORYDON.

*De ces tranquilles Lieux mais encor
plus tranquile,
Il part le Foudre en main, & d'un
Peuple indocile
Renversant d'un seul coup les ram-
parts les plus hants,*

178 MERCVRE

*Des plus fiers Potentats il soutient
les assauts.*

*Tel un Chesne aux longs bras, au
front haut & superbe,*

*Tandis que les Autans mettent plus
bas que l'herbe*

*Planes, Haïstres, Tilleux, & Sapins
arrachez,*

*Tandis qu'on voit d'un Mont des
Rochers détachez*

*Rouler jusqu'aux Valons où tombent
les Ravines,*

*Demeure ferme assis sur ses longues
racines,*

*Et malgré la fureur des Vents sédi-
tieux,*

*Ne porte pas moins haut son front
audacieux.*

CORYDON.

*L'admire comme toy sa valeur, sa
puissance,*

GALANT. 179

*Mais j'admire bien plus sa bonté,
sa clémence.*

DAPHNIS.

*La Biche au pié léger volera dans
les Airs,
Les Poissons sécheront dans les pro-
fondes Mers,
Et les Cerfs des Lions affronteront
l'audace,
Avant que de mon cœur son image
s'efface.*

CORYDON.

*Ce qu'est un doux regard de la belle
Cloris
Au jeune Alcimédon de ses charmes
épris;
Ce qu'est au Moissonneur dans la
Plaine brûlante
L'haleine des Zéphirs, l'onde fraî-
che & coulante;
Ce qu'est aux tendres cœurs un chant
délicieux,*

180 MERCURE

*Le doux bruit d'un Ruisseau; LOUIS
l'est à mes yeux.*

*Ce qu'est dans les chaleurs au La-
boureux avide*

*L'Onde errante à longs flots sur la
Campagne aride;*

*Ce qu'est aux Jeux, aux Ris, aux
Graces, aux Amours,*

*Aupres d'affreux Hyvers, le retour
des beaux jours,*

*L'Herbe tendre aux Agneaux, & le
Thin aux Abeilles,*

*Vos charmantes Chansons le sont à
mes oreilles;*

*Leurs douceurs du Nectar surpassent
les douceurs,*

*Et tels sont les Concerts des Neuf
sçavantes Sœurs.*

*Que si dans nos Hampeaux, pour une
telle offrande,*

*On ne ceint pas vos fronts d'une
riche Guirlande,*

*Allez la recevoir dans le sacré
Valon,
Où le Prix vous attend de la main
d'Apollon.*

PRIERE POUR LE ROY.

Grand Dieu, qui fais régner
les Roys,
Si LOUIS a réduit l'Herésie aux
aboïs,
Aboly le Duel, aboly le Blasphème,
Et toujours soutenu tes Autels & tes
Droits;
Fay que par ta bonté suprême,
A sa longue Posterité
Il transmette la majesté
De son eternal Diadème.

Cette Eglogue est de M^r.

182 MERCURE

du Périer, Gentilhomme Provençal. Il est fort connu par ses Vers Latins, & l'on peut dire que dans ses Odes il a trouvé le beau tour d'Horace. Les gratifications qu'il en a reçues de Sa Majesté, justifient tout ce que je pourrois dire là-dessus, & le Prix qu'il vient d'avoir par le jugement de l'Académie Française, fait voir que dans notre Langue il s'est acquis l'heureux Art d'imiter Malherbe. C'est à quoy il s'attache particulièrement. La Piece que vous venez d'a-

GALANT. 183

chever de lire , doit faire connoître s'il y réüffit. Les belles Inscriptions Latines qu'il a données pour le Louvre , auront sans-doute esté jusqu'à vous. Apres la distribution des Prix , M^r Charpentier lût une Version, faite par luy-mesme en Vers François, du Cantique qui le matin avoit servy de Motet. Il n'est pas besoin que je vous parle de la beauté ny de la justesse de cet Ouvrage. Il suffit que je vous aye nommé son Auteur. M^r Regnier Desmarests, Prieur du

184 MERCURE

Bouchet, qui est de l'Académie Française, & de celle de la Crusca, lût apres luy une autre Piece de Vers, d'une mesure nouvelle. Elle avoit pour titre, *La foiblesse de la Raison*. M^r l'Abbé Tallemant, dont le beau génie se fait admirer également en Vers & en Prose, ferma l'Assemblée par une Fable qu'il recita sur les Eaux de Sceaux. Elle estoit si pleine de pensées brillantes, & tournée si galamment, qu'on crût l'avoir mal louée, en disant tout d'une voix qu'on

GALANT. 185

ne pouvoit la louer assez.

Il n'est point besoin de vous avertir qu'un des plus grands Maîtres que nous ayons, a fait l'Air des Vers que vous allez lire. Vous le connoistrez aisément en les chantant.

AIR NOUVEAU.

Vous qui craignez tant que
les Loups

N'entrent dans vostre Bergerie,

N'appréhendez-vous rien pour
vous,

Et ne craignez-vous point que l'A-
mour en furie

Ne vous fasse sentir ses coups?

Septembre 1680.

Q

Je vous entretins la dernière fois d'une Cérémonie faite à Marseille pour le Baptême de cinquante Nègres. J'en ay appris depuis ce temps-là des circonstances que je croy devoir ajouter icy. M^r le Maréchal Duc de Vivonne les avoit fait instruire depuis six mois des Myſteres de noſtre Religion ; afin de les diſpoſer à recevoir le Baptême. Le jour choiſy pour cela eſtant venu , on ſe rendit dans la grande Place qui eſt au devant de l'Egliſe Cathe-

drale. On l'avoit toute couverte de Tentes en faveur des Spectateurs que l'on vouloit garantir de l'excessive ardeur du Soleil. Les costez de cette Place étoient ornez de Tapisseries de haute-lisse, & plusieurs des Bänderoles qui servent aux Galeres pendoient au Clocher & au Balcon qui regne le long du grand Portail de l'Eglise. Les cinquante Mores estoient habillez de bleu. M^r Bauffet, Prevost de la Cathédrale, & Vicaire General du Dio-

Q ij

cese, revêtu d'une Chape,
& accompagné du Clergé,
vint à l'entrée de l'Eglise
leur faire les Exorcismes.
Ils estoient divisez en cinq
Quadrilles, & rangez en
demy-cercle autour de la
Place. Les premieres Ceré-
monies estant achevées, M^r
le Vicaire General entra
dans l'Eglise avec M^r de
Vivonne, & toute la Com-
pagnie le suivit. M^r l'Abbé
de Caux fit alors un beau
Discours sur les dispositions
qu'il faut apporter à une
action si sainte, & prit pour

son texte ces paroles de David : *Lavabis me, & super nivem dealbabor.* Il fit ensuite un Compliment à M^r le Maréchal, sur ce que ne se contentant pas de servir le Roy dans ses Armées, il s'étudioit encor à seconder son zele pour la Religion. Le Sermon estant finy, on fit les dernieres ceremonies du Baptême, apres lesquelles le Chœur de l'Eglise fut ouvert aux Mores. Ils y entrèrent conduits par les Peres de la Mission qui avoient pris soin de les in-

190 MERCURE

struire, & revêtus de Tuniques blanches, avec un Flambeau que chacun d'eux portoit allumé. Le *Te Deum* fut alors chanté par la Musique, qui est l'une des meilleures du Royaume. Le bruit des Cloches & de deux cens Boëtes avertirent tous les Lieux voisins de la nouvelle conquête que venoit de faire la Religion Chrestienne. J'ay oublié de vous dire qu'en arrivant dans la Place, M^r les Commandeurs de Rochechoüart, de Lauzun & Fachinetti,

avoient eu soin de distribuer aux Dames qui se trouverent à cette Feste, de petites Bouteilles dorées, garnies de Rubans, & remplies d'Eau d'Ange. Je croy qu'on fera souvent de pareils Baptêmes, puis que le Roy a ébably une Compagnie d'Afrique pour négocier dans la Coste de Guinée, Capvert, Senega, & Nègres. Voicy les noms des Interressez.

M^r Dapoigny.

M^r du Casse. Il commandera la Flote des Vais-

192 **MERCURE**
seaux de la Compagnie.

M^r Masiot, de la Rochelle.

M^r Desforges.

M^r de Larre.

M^r Ménager.

M^r Cebrot.

M^r de Kessel.

M^r l'Abbé Faure.

On ne peut parler de ces fortes d'Etablissmens sans louer la vigilance & lessoins de M^r Colbert. Ce digne Ministre n'oublie rien de tout ce qui peut estre utile à Sa Majesté & à l'Etat, & il s'y applique si fortement, qu'il

qu'il ne faut pas s'étonner si toutes les entreprises sont toujours suivies d'un heureux succès.

En attendant que je puisse vous apprendre celui qu'aura cette Compagnie, je vais vous donner d'autres Nouvelles. Ce sont les dernières qu'on ait eues d'un Païs fort éloigné. Les Jesuites Missionnaires de la Chine ont écrit à Rome une longue Lettre Latine, datée du 15. d'Aoust 1678. Elle est du Pere Verbieft leur Viceprovincial. Voicy en quels ter-

Septembre 1681.

R

bras vers l'Occident, pour vous demander le secours qui nous est nécessaire. Nostre nombre a esté extrêmement diminué, & par les maladies, & par la persécution qui s'éleva contre nous l'an 1674. où nostre Religion, & nostre Astronomie qui nous sert à l'établir, furent avec nous enfermées six mois dans la Prison de Péquin, chargées de neuf Chaînes. Le temps est tres-favorable pour faire entrer dans la Chine un renfort d'Hommes tel que nous en avons besoin. Ce grand Royaume, à la verité, a toujours esté jusqu'icy fort exa-

R ij

196 **MERCVRE**

Élement fermé aux Etrangers, par la crainte qu'il avoit de recevoir chez soy des Mœurs, des Coûtumes, & des Religions qu'il nommoit barbares; mais la guerre qu'on y voit allumée de tous côtez, ouvre beaucoup de passages à ceux qui voudroient entreprendre d'y entrer. Toute l'Europe sçait que les Tartares Asiaticques, séparéz de la Chine par cette fameuse & prodigieuse Muraille qui leur en défendoit l'entrée, ont surmonté enfin cet obstacle depuis quelques ans, & se sont rendus les Maistres de ce florissant Empire. Ils n'ont

presque rien changé dans la manière du Gouvernement, & moins encor dans ce qui regarde la Religion, car ils sont dans la détestable erreur de croire les Religions indifférentes, & toutes également agreables à Dieu. Ainsi ils n'ont pas abatu un seul Temple dans la Chine, ny renversé un Pagode. Le seul changement qui se soit fait, est que la Race des Roys Chinois a esté dépossédée du Trône. Cependant les Tartares n'en sont pas paisibles possesseurs. Le Party des Roys légitimes se conserve encor, & est assez puissant pour

R iij

donner bien de la peine aux Usurpateurs. La Chine est donc toute divisée, toute déchirée par des guerres intestines, & il seroit facile d'y glisser une Troupe de nos Gens parmy ce tumulte, & tandis que durent les fumées de ce grand embrasement. Il ya déjà longtemps que nous sommes assez bien à la Cour de Péquin, & que l'Empereur nous marque une bonté singuliere. Il nous envoie fort souvent ses Courtisans les plus chers pour s'informer de nostre fanté. Il nous fait souvent venir à son Palais, nous reçoit dans ses plus secrets Apartemens,

*se sert de nous dans ses Affaires
 tant particulieres que publiques,
 nous fait servir des Plats de sa
 Table , nous donne des Habits
 avec des Peaux de grand prix,
 veut avoir nos Portraits , &
 nous presente de sa propre main
 des Faisans , des Lievres , des
 Cerfs qu'il a pris à la Chasse.
 Les Gouverneurs & les Vice-
 roys suivent l'exemple du Mai-
 tre , & nous font toute sorte
 d'honneurs. Ils viennent avec
 une grande Suite dans nos Mai-
 sons & dans nos Eglises, & ne
 nous font pas peu respecter par
 les Officiers inférieurs. Dans*

R iij

200 MERCURE

quelques Provinces qui ont esté ravagées ces années dernières par les deux Factions ennemies, & où l'on n'a pas épargné les Temples mesme des Idoles, il n'y a eu que les nostres qui ayent échapé à la fureur des Soldats. Jugez quelle joye ce seroit pour nous, si nous pouvions profiter de tant d'occasions favorables, mais nostre nombre est trop petit. Nous avons la faveur du Prince & des Seigneurs, mais nous n'avons point assez de Gens pour nous en servir. Nous sommes quatorze ou quinze dispersez dans ce Royaume, mais qu'est-ce

que ce nombre dans un Empire si vaste ? C'est la mesme chose que si l'un de nous estoit à Rome, l'autre à Turin, l'autre à Madrid, l'autre à Lisbonne, l'autre à Paris, l'autre à Bordeaux, l'autre à Vienne, l'autre à Mayence, & l'autre à Anvers. Combien la Chine a-t-elle encor de Provinces qui n'ont jamais veu d'Européens ? Je ne croy pas inutile d'avertir ceux qui voudront bien venir d'Europe pour estre icy les Compagnons de nos travaux, que les Mathématiques sont d'un grand secours pour gagner les esprits des Chinois.

Elles sont d'ordinaire assez négligées dans la plûpart de nos Colleges. On les regarde comme le rebut des Sciences , comme des connoissances seches & de nul usage, & on s'adonne bien plus volontiers aux vaines Questions de la Philosophie commune; mais les Chinois ne sont pas de ce sentiment. Ils ont un goust particulier pour les Mathématiques , & rien sur tout ne les charme tant que l'Astronomie, l'Optique, & les Mécaniques. Ces Sciences entrent au Palais du Prince avec honneur. Elles luy parlent familièrement à son

Trône, tandis que les plus grands Seigneurs de l'Etat s'en tiennent loin, & osent à peine le regarder à genoux. La Religion mesme que nous apportons aux Chinois, en a esté bien reçue à la faveur de l'Astronomie avec laquelle elle s'estoit associée; & c'est pour cela que j'exhorte ceux qui viendront nous secourir, à vouloir bien se charger de Lunetes de longue vue, de Microscopes, de Pendules, & de tout ce que les Mathématiques produisent de curieux & d'agréable. Ces sortes de choses sont des présens que les plus

grands Seigneurs reçoivent avec plaisir; et si nos soins avoient une fois réüßy dans la Chine, quel exemple ne seroit-elle pas pour tous les Peuples voisins? Les Chinois sont estimez dans tout l'Orient pour les plus sages des Hommes. On y est surpris de cet admirable Gouvernement, par lequel tout le Royaume a esté jusqu'icy réglé comme une Famille particuliere. En effet, toutes les Nations sont barbares, à les comparer à celle-là, si l'on en excepte quelques-unes de nostre Europe, & peut-estre mesme, s'il m'est permis de le dire, elle

surpasse les plus polies de l'Europe en beaucoup de choses. Tous les Royaumes voisins, le Tunkin, la Cochinchine, le Japon mesme, tout fier & tout orgueilleux qu'il est, apprennent la maniere Chinoise de lire & d'écrire, quoy qu'ils en ayent une particuliere infiniment plus aisée; mais ils ont conçu une idée si haute de ce Peuple, que tout ce qui leur en vient leur paroist digne d'estre suivy; & quand les plus grands Hommes que le zele de la Religion ait portez dans l'Orient, ont pressé les Japonois pour leur faire embrasser

nostre croyance, n'ont-ils pas répondu pour leur plus forte raison, que l'on persuadast aux Chinois de se ranger de ce Party, & que sur l'exemple qu'ils en recevroient, ils n'en feroient plus de difficulté? Ce qu'il y a encor de plus remarquable, c'est que les Tartares Orientaux, quoy que Vainqueurs des Chinois, ne laissent pas d'en adorer les vices comme de grandes vertus. Voila aussi une des principales causes de la fierté des Chinois, & de leur mépris pour les Nations Etrangères, à propos dequoy je m'en vay vous raconter ce qui

m'est arrivé à moy-mesme. Les Chinois se servent de l'Année Lunaire, & ils impriment tous les ans un Calendrier, tel à peu pres que nos Almanachs d'Europe, mais beaucoup plus autentique. Il est toujours confirmé par un Edit de l'Empereur, qui défend, sur peine de la vie, qu'on n'y ajoute, ou qu'on n'en retranche un seul mot. Ce Calendrier re-
gle tous les Contrac̃ts, & tous les Actes publics, & mesme toutes les Nations voisines s'en servent, & le reçoivent avec autant de respect que les Chinois. Après nostre persécution

de 1674 & lors que j'eus esté rétably dans la Surintendance des Mathématiques, il arriva que nos Ennemis publièrent leur Calendrier; & ce qui ne s'estoit point encor fait, ils y mirent un Mois intercolaire, qui n'appartenoit point à cette Année-là, mais à la suivante. Je présentay aussitost une Requeste à l'Empereur, afin que ce Mois fut effacé du Calendrier. Il y eut grand bruit dans toute la Chine. Les Mandarins s'assemblerent. On présenta beaucoup de Requestes contre la mienne, mais personne ne pût soutenir l'erreur

du Calendrier. Enfin le Chef du Grand Conseil de la Chine m'ayant tiré à l'écart, me pria tout-bas, mais fort instamment, au nom des principaux Seigneurs, de trouver quelque moyen de dissimuler l'affaire, & de faire entendre que l'erreur du Calendrier estoit excusable, de peur, disoit-il, que toutes les Nations voisines qui suivent le Calendrier Chinois, ne perdissent la bonne opinion qu'elles avoient conçue de leur Astronomie. Cependant l'Empereur n'eut point d'égard à cette raison, & par un Edit public, il ordonna

Septembre 1681. S

210 MERCURE

que le Mois intercolaire seroit effacé. Cette Avanture a fait grand honneur à nos Mathématiques, & présentement c'est moy qui compose le Calendrier, & on le debite sous mon nom par tout ce vaste Royaume. Voyez combien les Sciences y ont de cours. Ce n'est que par leur moyen que l'on monte aux Charges & aux Dignitez. Ceux qui les obtiennent, passent par divers degrez, comme nos Docteurs de Sorbonne, & il n'y a point de Pere qui ne fasse étudier ses Enfans. Aussi je suis sûr qu'il est plus d'Etudiants

*dans la Chine seule que dans
 nostre Europe entiere. Que sera-
 ce , si nous nous servons de
 cet amour des Sciences qui leur
 est si naturel , pour leur inspirer
 celui de nostre Religion ? Il n'y
 a rien qu'on ne se puisse pro-
 mettre, pourveu qu'on les prenne
 par cet endroit.*

Je laisse les Nouvelles E-
 trangeres, pour vous en don-
 ner une de nos plus belles
 Provinces. C'est du Lan-
 guedoc que je veux parler.
 Une jeune Dame, qui fait
 un des ornemens de la Ca-

S ij

pitale, ayant esté attaquée pendant quelques jours d'une Fievre lente, a veu tout le monde s'intéresser dans son mal. Au Portrait qu'on m'en a fait, elle mérite les vœux qu'on a faits par tout pour elle. Ce qui la met au dessus de beaucoup d'aimables Personnes de son Sexe, est une douceur qui enchante, une langueur, & un je-ne-sçay quoy de tendre & d'engageant dans les yeux, dans le visage, & dans tout ce qu'elle fait, qu'on n'a jamais veu qu'en elle seule. Un

galant Homme, qui a esté plus affligé luy seul de ce que la Fievre luy faisoit souffrir, que tous les autres ensemble, n'eut pas plustost sçeu qu'elle estoit diminuée, que d'une extrême douleur, on le vit passer à une joye excessive. Les premiers transports que luy donna cette joye, furent trop forts pour luy laisser déguiser les sentimens de son cœur. Il les fit paroître dans ces Vers, que vous verrez aisément avoir esté inspirez par une Divinité qui sçait éclairer l'es-

*Chez cette aimable Bergere,
Au grand mépris des Amours,
Fait ce que tu devrois faire.*

§§

*Sans respect du Medecin
Qui la sert de tout son zele,
Elle allume dans son sein
Sans cesse une ardeur nouvelle.*

§§

*Garantis tant de trésors
Du Destin qui les menace;
Chasse-la de ce beau Corps,
Et va te mettre en sa place.*

§§

*Tu peux luy joüer ce tour
Plus aisément qu'il ne semble,
Puis que la Fieure & l'Amour
Ont un grand raport ensemble.*

§§

*Va faire autant de fracas
Que cette Hostesse cruelle;*

216 MERCURE

Il n'est personne icy-bas
Qui ne te prenne pour elle.

Tes accès sont vehemens;
Tu jettes les plus rebelles
Dans de grands redoublemens,
Après des langueurs mortelles.

Les flâmes & les glaçons
Sont de tes moindres boutades;
Les chaleurs & les frissons
Accompagnent tes Malades.

Sans beaucoup dissimuler,
Tu peux entrer dans son ame;
Accoutumée à brûler,
Elle souffrira ta flâme.

Tu vois bien que sur son cœur
Tes entreprises sont vaines;
Tu n'en seras le vainqueur

Qu'en

Qu'en te glissant dans ses veines.

SS

*Jusqu'icy tous tes appas
N'ont rien pû sur sa franchise;
Encor, je n'en répons pas,
Si tu n'uses de surprise.*

SS

*Si tu veux donc t'assurer
D'une si belle conquête,
Prens le temps qu'à soupirer
Son mal la rend toujours preste.*

SS

*Sers-toy de ces mesmes traits
Qui causent mon mal extrêmes;
On n'en échape jamais,
Je le connois par moy-mesme.*

SS

*A ton aimable poison
Fais céder sa Fievre lente;
Ce sera la guérison
De la divine Amarante.*

Septembre 1681.

T

*On ne voit que trop icy
Que les Fieures sont mortelles;
Tes atteintes, Dieu mercy,
Ne font plus mourir les Belles.*

*Tant de feu qu'il te plaira,
Quelque brûlant qu'il puisse estre,
Amarante en guérira,
J'ay l'honneur de la connoistre.*

Vous aurez fans-doute
entendu parler de divers
effets de l'Imagination dans
les Femmes grosses. Ce
qu'elle a produit depuis peu
de temps dans la Femme
d'un appelé Jean Cadoux
Manœuvre, demeurant à

Auxonne Ville de Bourgo-
gne, est fort extraordinaire.
Je l'ay appris d'une Lettre
d'un habile Medecin de ce
Païs-là, & vais me servir
de ses mesmes termes pour
vous en faire la Relation,
n'estant pas assez scavant
dans la Medecine pour vous
parler moy-mesme sur ces
fortes de Matières. Cette
Femme s'estant sentie gros-
se, ne pût s'empescher de
regarder fort souvent, &
avec une extrême-attention,
deux petits Anges qui sont
peints dans un Tableau de

T ij

l'Eglise des Capucins de la
 Ville. Ces Anges se tou-
 chent & entrelacent leurs
 bras & leurs jambes. Cette
 idée si simple a si fortement
 dans son esprit, que le 24
 du dernier Mois estant dans
 son terme, elle accoucha
 de deux Filles qui mouru-
 rent dans la difficulté du
 travail qui fut long & dan-
 gereux. Elles estoient atta-
 chées l'une à l'autre par les
 costes & par le ventre, de-
 puis la region du cœur, ou
 au dessous des reins. qui
 estoient apparens, jusques

vers les os pubis, & la partie
superieure de la poitrine
estoit entierement dégagée.
Elles prenoient leur nourri-
ture par un seul umbilic.
Les réguemens du ventre, &
toutes les parties contenan-
tes, estoient communes à
l'une & à l'autre, & il n'y
avoit aucune séparation en-
tre celles qui y estoient con-
tenues. Ainsi on peut dire
que ce n'estoit qu'un seul
ventre, quoy que par l'ou-
verture qui en a esté faite
en présence de M^r Cuchot
Medecin (c'est celuy qui en

T ij

222 MERCURE

a écrit icy, & à laquelle
 affiſtoient tous les Chur-
 giens de la Ville, avec
 pluſieurs Officiers de la Gar-
 niſon, & d'autres Perſon-
 nes curieufes, Il ait apparu
 que toutes les parties en
 eſtoient doubles, à la refer-
 ve du foye qui eſtoit unique,
 mais plus grand que le na-
 turel ; car il occupoit tout
 l'eſpace qui eſtoit entre les
 hypochondres des deux
 Enfans. Il n'avoit pas la
 rondeur que le foye doit
 avoir, eſtant bien plus long
 que large, & allez plat.

Cependant il n'avoit que deux lobes, sous lesquels estoient attachées deux vésicules du fiel. Il y avoit deux ventricules ou estomacs, deux rates, quatre reins, & deux vessies. Tous les intestins estoient doubles. Les poitrines qui s'unissoient par les costes, se communiquoient intérieurement, & finissoient par un seul cartilage xiphoïde; mais chacune avoit sa capacité & les poulmons très-bien composés. Il n'y avoit neantmoins qu'un cœur pour les

T iij

deux. Il estoit tout plat, assez mal formé, presque aussi large en la pointe qu'en la base, & n'avoit aucunement la figure pyramidale. On y trouvoit, comme dans les autres glandes oreilles, deux ventricules, & quatre vaisseaux, deux desquels, sçavoir, la veine cava, & l'artere pulmonaire, se distribuoient, & se portoit par l'une des deux poitrines, & les deux autres vaisseaux par d'autres & un seul diaphragme seruoit pour les deux. Toutes les autres parties de ces En-

faisoient bien formées,
 bien enroulées, & bien dis-
 tinctes. L'anneau de la teste
 un peu plus grosse que l'au-
 tre, & les cheveux plus longs
 & plus épais, & l'un des
 visages se ressembloit enriere-
 ment avec luy de l'un des
 Anges, que la Femme du
 Manecivré avoit tant con-
 sidéré dans le Tableau. Les
 cots, les épaules, les bras,
 les dos, les jambes, & les
 autres membres inférieurs,
 avoient tous leur figure na-
 turelle & leur juste propor-
 tion, & chaque Enfant en

estoit assorty comme si l'union de leurs deux Corps n'en avoit pas fait un Monstre.

Si les bizarres opérations de la Nature nous surprennent quelquefois, nous n'avons pas moins sujet d'admirer l'Amour dans ses différens caprices. Ce que j'ay appris depuis quelques jours en est un exemple assez remarquable. Un Cavalier fort bien fait, étant arrivé dans une Ville où l'on célébroit une de ces Fêtes que les Chevaliers de l'Arc

& du Pistoler rendent fa-
 -cheuses en beaucoup d'en-
 -droits, alla sur le soir dans
 un Lieu de promenade qu'on
 -luy dit estre l'ordinaire Ren-
 -dez-vous des plus confide-
 -tables Personnes de l'un &
 -de l'autre Sexe. Il aimeit les
 -Belles, estoit hardy sans
 -vestre effronté, & comme
 -rien ne luy plaisoit tant que
 -l'occasion d'une Avanture,
 -il chercha d'abord où s'a-
 -dresser pour passer au moins
 -quelques momens dans une
 -agréable conversation. Il
 -neut pas si tost regardé de

toutes parts, qu'il apperçût une Dame qui marchant seule à l'écart, sembloit prendre soin d'éviter le monde. Il alla soudain de ce costé-là, & dans le dessein de l'aborder, il prit le tour qu'il falloit pour venir à sa rencontre. Sa Coëffe abaissée luy fit présumer qu'elle appréhendoit d'estre connue, & il en resta tout-à-fait persuadé, quand en s'approchant, il luy vit mettre son masque. Il la salua fort civilement, & luy dit en mesme temps, qu'il avoit bien

lieu de se plaindre de l'injustice qu'elle faisoit à un Etranger, en luy cachant ce qu'il croyoit de plus beau dans toute la Ville. Ce compliment obligeant luy attira une réponse de la Dame qui luy fit nouër conversation, & il luy marqua tant de respect en la priant de souffrir qu'il luy tint compagnie dans sa promenade, qu'elle parut n'estre pas fâchée de cette rencontre. Elle estoit vêtue modestement, mais en Femme de naissance, avoit la taille af-

lez fine, & un brillant dans les yeux qui donnoit lieu de penser qu'il y en avoit beaucoup dans tout son visage. L'Etranger impatient d'en estre éclaircy, la conjura tant de fois de se montrer, qu'enfin elle osta son masque, & luy fit voir une Personne de vingt-deux ou vingt-trois ans toute pleine d'agrément. Il en fut touché, & cet agrément qui rendit son cœur sensible luy tint lieu pour elle de tout le mérite qu'il eust pû luy souhaiter. Il luy demanda pour,

quoy il l'avoit trouvée ainsi Solitaire, & il apprit qu'elle estoit Femme d'un Gentilhomme qui la faisoit vivre dans une entière retraite; qu'il ne laissoit pas d'aimer fort la Compagnie; que les réjouïssances de la Feste qui devoit encor durer quelques jours, l'avoient mis d'un grand Repas; qu'il devoit en suite aller au Bal, où il passeroit une partie de la nuit; & que tandis qu'il avoit d'agreables heures, elle avoit voulu jouïr du frais, & se divertir à examiner de

loin sans estre connuë, tous ceux qui venoient à la promenade. Il comprit par là que son Mary estoit un bizarre ; & comme une Femme qu'on traite avec tyrannie cherche quelquefois à se vanger, il se fust fait un plaisir de luy inspirer ce sentiment, s'il eust eu quelque prétexte pour s'arrester dans la Ville ; mais n'y connoissant personne, il n'y pouvoit faire un fort long séjour, & l'espérance d'une conquête incertaine ne méritoit pas qu'il perdist son temps.

Quoy qu'il deust partir le lendemain, il ne laissa pas de se montrer charmé de la Dame. Son talent estoit de débiter des douceurs, & il le mit en usage jusqu'à la profusion. Les réponses de la Belle luy faisoient connoître qu'elle se plaisoit à l'écouter. Elle avoit l'humeur assez enjouée ; & si elle ne s'expliquoit pas toujours en termes corrects, il imputoit ce défaut au peu d'habitude qu'elle avoit du monde. La nuit s'avancant, la Dame voulut congédier

Septembre 1681.

V

l'Etranger ; mais il s'obstina à la remener chez elle, & lors qu'il fut à la Porte, comme il avoit sçu que le Mary devoit revenir fort tard, il luy demanda permission de l'entretenir encor quelque temps. Elle luy fut accordée, & une vieille Servante qui estoit venuë ouvrir, leur porta de la lumiere dans une Salle proprement meublée, d'où elle eut ordre de ne point sortir. La précaution le chagrina, mais il fallut qu'il prist patience, & qu'il bornast ses prétentions à

estre écouté favorablement. On luy témoigna qu'il plaisoit assez, & que s'il estoit du voisinage, on pourroit trouver moyen de faire avec luy un commerce d'amitié; mais qu'un Etranger n'ayant rien de stable, il estoit fort difficile de s'assurer de son cœur. Il répondit à cela par mille assurances, d'acheter du Bien aux environs; & à l'entendre, il estoit prest de passer une partie de l'année dans la Ville mesme sous divers prétextes que l'Amour luy fournissoit. Le

heures coulant fort viste, la Belle craignit de se voir surprise, & remit au lendemain à examiner ses offres, s'il vouloit luy rendre une seconde visite quand la nuit commenceroit. Elle l'assura que les plaisirs de la Feste occuperoient encor son Mary, & qu'elle auroit liberté entiere de reprendre l'entretien où elle estoit obligée de le laisser. Vous pouvez croire que le Rendez-vous ne déplût pas. L'Etranger sortit rempli d'espérance; & pour s'acquiescer la Vieille qui

estoit témoin de toute l'Intrigue, il luy fit un présent en la quittant. Il eut grand soin de bien remarquer la Porte, & résolut de passer encor un jour en Auberge pour voir quelle fin auroit l'Avanture. Le lendemain comme il sortoit de sa Chambre sur les six heures du soir, il fut fort surpris de trouver sur l'Escalier un Gentilhomme de sa connoissance qui venoit chercher un Cavalier logé depuis quelques jours dans le mesme lieu. Plusieurs Campagnes qu'ils

avoient faites ensemble dans le mesme Regiment, les avoient rendus amis, & ne s'estant point veus depuis la Paix, ils ignoroient la fortune l'un de l'autre. Ils s'embrasserent avec beaucoup de marques de joye; & afin d'avoir le temps de s'entretenir, l'Etranger retint le Gentilhomme à souper. Le plaisir d'estre avec luy, l'obligea de luy sacrifier une grande Compagnie, avec laquelle il luy dit que les réjouissances publiques le faisoient estre de société, & sur la

surprise que son Amy luy montra de le trouver habitant d'un Lieu où il sçavoit qu'il n'estoit pas né, il luy dit qu'y estant venu pour quelques affaires, il s'estoit laissé charmer d'une assez jolie Personne qui l'avoit bien voulu épouser, & avec laquelle il luy promettoit de luy donner à dîner le lendemain. Cet engagement parut favorable à l'Etranger, qui ne cherchoit que l'occasion de s'arrester dans la Ville. On apporta le Soupé, qu'ils firent durer

240 MERCVRE

longtemps, en se rendant compte de mille choses qu'ils se demanderent. La nuit approchant, le Gentilhomme qui estoit bien aise de divertir son Amy, le voulut mener au Bal, ne doutant point qu'estant fort galant, il n'acceptast le party, par l'envie de voir ce que la Ville avoit d'aimables Personnes. Le refus qu'il fit de ce divertissement ayant étonné celui qui le proposoit, il le pressa tant de luy en dire la cause, qu'il falut enfin que l'Etranger luy fist confidence

confidence de Rendez-vous qu'il avoit. Le récit de l'Avanture dans toutes les circonstances donnant une curiosité entière au Gentilhomme, il demanda qui estoit la Dame. L'Etranger luy protesta qu'il n'en connoissoit que la Maison; & son Amy l'y voulant accompagner, il le pria de souffrir qu'il fust discret, & de ne point exiger de luy ce qu'il sçavoit n'estre pas d'un galant Homme. Le Gentilhomme sortit sans le presser davantage, & le pria seu-

Septembre 1680.

X

lement de l'attendre le lendemain, parce qu'il viendrait le prendre pour le conduire chez luy. La nuit commençoit à estre obscure. Cela fut cause qu'ayant envie de sçavoir chez qui l'Etranger estoit attendu, il s'alla cacher à vingt pas de là, afin de le suivre quand il sortiroit. Il eut bientost ce plaisir, & s'il marcha sur ses pas fort satisfait de n'estre point veu, il paya bien cher cette courte joye, lors que l'Etranger s'arresta devant la Porte. Il y frapa. On

luy vint ouvrir ; & à la maniere dont le Gentilhomme vit qu'on le reçût , il fut convaincu de l'intelligence. La fureur d'abord s'empara de son esprit. Quelque assurance qu'il eust de la vertu de sa Femme , il crut qu'il estoit trahy , & cette pensée troubla si fort sa raison , qu'il fut sur le point d'exécuter tout ce que la vengeance luy suggéroit pour le satisfaire. Cependant au milieu de ce grand trouble il se souvint que lors qu'il avoit quitté sa Femme,

X ij

elle se paroit pour aller souper chez une Dame, à qui en suite on donnoit le Bal. Il se rassura par cette réflexion, & rappelant aussitôt les tendres marques d'Amour qu'elle luy avoit tous jours données, il se condamna luy-mesme de la connoistre assez mal pour la soupçonner, non seulement d'une lâche perfidie, mais d'estre capable de s'attacher à un Homme qu'elle n'auroit veu qu'une seule fois. La Maison où elle devoit avoir soupé estoit tout pro-

che. Il y courut, & trouva sa Femme fort brillante en Diamans, qui achevoit de danser une Courante. Il ne sçût que croire de ce qu'il venoit de voir, & cessa d'en estre en inquiétude. Il suffisoit qu'il n'eust aucun intérêt au Rendez-vous, & qu'il pût sçavoir qui l'avoit donné en faisant parler la vieille Servante. Tandis qu'il examinoit quelle conduite il devoit tenir dans cet éclaircissement, l'Etranger faisoit merveilles auprès de sa Belle. Il l'avoit trouvée fort

246 MERCURE

propre & fort ajustée, & connu par là qu'elle avoit dessein de toucher son cœur. L'agrément de son visage augmenté par sa parure, produisit l'effet qu'elle s'en estoit promis. L'Erranger sentit augmenter la passion, & le plaisir de ses yeux l'occupant entièrement, il ne songea qu'à les satisfaire. Ce que la Belle disoit n'avoit pas un tour fort fin, mais il estoit dit avec enjouement, & dans une Femme dont la Personne a sçû plaire, les moindres choses

passent pour esprit. L'entretien roula sur mille protestations d'amour que l'Etranger fit dans les termes les plus forts & les plus capables de persuader la Belle. Il l'assura qu'une affaire qu'il s'estoit faite l'empêcherait de partir si-tost, & que son bonheur estant de ne point s'éloigner d'elle, il n'auroit aucune peine à en trouver les moyens. La Belle ne fût point avare de réponses engageantes. Elle luy dit en le regardant fort tendrement, que pourveu qu'il

248 MERCVRE

feût aimer, il n'auroit point
 lieu de se repentir des soins
 qu'il vouloit hy rendre; que
 l'occasion des Rendez-vous
 ne manqueroit pas; & qu'il
 pourroit compter sur son
 cœur, si la femme étoit telle.
 Une déclaration si obligean-
 te dans un reste à reste ac-
 cordé si librement, fit voir
 à l'Amant qu'il en devoit
 profiter. Il voulut prendre
 quelques libertez; mais ce
 fut en vain qu'il s'oublia.
 La Belle, avec son air tou-
 jours enjoué, modéra sa
 passion; & quoy qu'il pût

dire, comme ses Services devoient précéder la récompense, la plus grande liberté qu'elle luy souffrit fut de luy baisser quelquefois la main, encor fut-ce sur son Gant, qu'il n'eut jamais le pouvoir de luy faire ostent. Cette régularité qu'il n'attendoit pas, ne fit que donner de l'ardeur à ses desirs. Il ne pouvoit se résoudre à quitter la Belle, & sur ce qu'elle luy dit, trois ou quatre fois qu'il estoit temps de se séparer, il tira une Montre de sa poche, afin qu'elle fast cer-

taine de l'heure. La Montre qui estoit des plus petites, plût fort à la Belle, qui la nomma un joly Bijou. Ce fut assez pour engager son Amant à la luy offrir. Elle en fit quelques refus, & pour les faire finir il la laissa sur la Table. On se dit en fin adieu, & on se quitta après des mesures prises pour se revoir avant qu'il fust peu. L'Etranger devoit estre instruit de l'heure par un Billet qu'on promettoit de luy envoyer. Il fut visité le lendemain par le Gentil-

homme, à qui la vieille Servante s'estoit vetüe contrainte de découvrir ce qu'il avoit soupçonné. La Suivante de la Femme, qui estoit jolie & fort enjouée, s'estoit voulu divertir à la promenade, & pour n'estre point connue, elle avoit pris un Habit de la Maistresse, & joué le Personnage dont l'Erranger estoit devenu la dupe. Son Amy en le voyant, luy demanda des nouvelles de son Rendez-vous, & apprit de luy qu'il avoit trouvé plus de vertu dans la Dame que

les premières démarches ne donnoient lieu d'y en croire ; mais que cependant après les marques d'amour qu'il en recevoit, il ne doutoit point qu'un peu de temps n'achevast ce que le hazard avoit commencé. Le Gentilhomme ayant dit qu'il estoit bien aise qu'une intrigue d'Amourette luy fist esperer la joye de le posséder pendant quelque temps, adjouâta que peut-estre il trouveroit dequoy se défendre dans l'entretien de sa Femme ; qu'on luy croyoit

de l'esprit, & qu'il esperoit
qu'après l'avoir veüe, il ap-
prouveroit son choix. En
mesme temps il le condui-
sit chez luy, & le fit entrer
dans la mesme Salle où il
sçavoit qu'il avoit esté re-
ceü par la Suivante. Jugez
de l'etonnement de l'Etran-
ger, quand il reconnut la
Maison de son Amy pour
le Lieu mesme où il avoit eu
deux fois Rendez-vous.
Tout luy faisoit croire que
cette Femme estoit l'aimable
Personne qui cherchoit à
l'arrester ; & son bonheur

dépendant d'avoir avec elle de fréquentes entreveuës, il ne trouvoit rien de plus singulier que de s'en voir faciliter les occasions par son Mary mesme. La rencontre estoit si avantageuse à sa passion, qu'il n'en pût cacher sa joye. Elle parut dans ses yeux, & le Gentilhomme qui l'observoit, eut le plaisir de lire dans ses pensées, & de remarquer combien il s'applaudissoit de son prétendu triomphe. Il le quitta un moment pour aller voir si la Femme estoit

en état de le recevoir , & revint presque aussitost pour le mener dans sa Chambre. Comme l'Etranger y croyoit trouver la Dame qui luy marquoit tant d'amour , il est aisé de juger du plaisir qu'il se faisoit de la Comédie qu'il alloit jouer en la saluant comme une Inconnue. Il entra rempli de cette pensée , & se préparoit à luy faire un compliment qu'elle pust entendre sans que son Mary y découvrist rien de particulier , quand il apperçeut une Dame tres-bien

faire qu'il s'avança quelques
 pas vers luy. Il la supplia de
 trouver une autre Personne
 qu'il ne s'estoit attendu de
 voir, le mit dans un si grand
 trouble, & luy qu'il put à peine
 bryder deux mots. Le Gen-
 tilhomme en comprit la cau-
 se, & la Dame qui n'avoit
 encoire rien sçû de l'Avantu-
 re, imputa son embarras au
 sérieux qu'on garde d'abord
 avec les Personnes qu'on ne
 connoît point. Pendant
 qu'il tâchoit de se remettre
 l'esprit, la Suivante estoit
 dans un Cabinet tout pro-

che , où elle cherchoit des Gands que sa Maistresse avoit demandez. Elle en sortit pour les apporter , & n'eut pas fait quatre pas , que jetant les yeux sur l'Etranger, elle demeura toute interdite. Le desordre où il estoit l'empêchant de prendre garde à une Personne , dont l'Habit tres-negligé marquoit la condition, elle eust fuy fort aisément avant qu'il l'eust remarquée , si le Gentilhomme ne l'eust retenuë. Il la tira par le bras , & la contraignant d'approcher de

Septembre 1680.

Y

son Amy, il le pria de la regarder, & de luy dire si la Femme ne l'exposoit pas a luy manquer de fidelité, en gardant chez elle une si jolie Suivante. Jugez combien l'un & l'autre fut déconcerté. Rien n'approcha du chagrin dont fut saisi l'Etranger, quand il reconnut la tromperie qu'on luy avoit faite. Son trop de crédulité fut une apparence de bonne fortune estoit pour luy une honte dont il le faisoit de cruels reproches, & il ne trouvoit à s'en consoler que

par la pensée que l'Avan-
 ture ne pourroit se décou-
 vrir. Le Gentilhomme qui
 en sçavoit le secret, jouïssoit
 avec plaisir de tout l'embar-
 ras qu'il faisoit paroistre.
 Cependant la Suivante dis-
 parut. On se mit à table,
 & quoy que pust faire l'E-
 tranger, il resta toujours res-
 veur. Il prit congé le plutôt
 qu'il put, & partit ce même
 jour, apres avoir dit à son
 Amy, qu'une affaire fort
 pressée dont il s'estoit sou-
 venu, le forçoit de renoncer
 à la douceur de ses Rendez-

vous. Le Gentilhomme
 conta l'Histoire à sa Femme,
 à qui la Suivante ne déguisa
 rien. Comme elle avoit quel-
 que esprit, elle tourna cette
 Intrigue d'une manière plai-
 sante, qui faisoit connoître
 que son seul dessein avoit
 esté de se divertir de la vanité
 d'un Inconnu. Elle en gar-
 doit une Montre, & c'estoit
 de quoy se souvenit de luy à
 toute heure.

Je vous manday la der-
 niere fois que le Parlement
 d'Ecosse avoit commencé
 ses Séances à Edimbourg le

Jeudy 7. d'Aoust. Quelques
 jours auparavant, M^{lle} le Duc
 d'York, Grand Commissaire
 de Sa Majesté Britannique,
 & les Seigneurs du Conseil
 Privé, avoient fait un Acte
 pour établir, selon l'ancienne
 pratique du Royaume, l'or-
 dre de la Cavalcade qui se
 devoit faire à l'ouverture de
 ce Parlement, depuis l'Ab-
 baye de Holyroode House,
 ou Sainte Croix, jusqu'au
 Lieu de l'Assemblée. Cet
 Acte portoit, si sup^{er} seioit en

Que les Magistrats d'E-
 dimbourg feroient mettre

les Bourgeois bien armez,
 & en tres bon ordre, en
 haye depuis Ladysteps jus-
 qu'à Netherbour, les Gar-
 des de Sa Majesté faisant
 une autre haye depuis Ne-
 therbour jusques au Palais.

2. Que les mesmes Magis-
 trats ordonneroient, sous de
 grandes peines, qu'on ne fust
 aucune décharge d'Armes,
 qu'on ne déployast pas les
 Enseignes, qu'on ne batist
 point les Tambours durant
 la Cavalcade, & qu'on ne
 vist aucun Carrosse, dans
 Edimbourg jusqu'à ce que

la Cérémonie fust entièrement achevée ; Qu'ils feroient dresser deux Barres de bois dans l'enelos de l'Abbaye, & autant à Ladysteds, pour monter & descendre de cheval.

3. Que le Constable ou Commissaire, avec ses Gardes armez de Pertuisanés, se mettroit en haye depuis Ladysteds, ceux-cy estant au dehors, & ceux du Maréchal au dedans, à l'exception de six Pertuisaniers du Constable qui feroient dedans, selon l'ancienne pratique.

4. Que tous les Membres
du Parlement se trouue-
roient à la Gaiolcade, sous
peine d'amende. suivant

l'Acte de 1667. 1. 1. 1. 1.
5. Que lors qu'il y auroit
double élection de Com-
missaires, aucun d'eux ne
paroîtroit.

6. Que la Noblesse mar-
cheroit en Robes & en Man-
teaux longs.

7. Que les Officiers d'Etat
qui n'estoient pas Gentils-
hommes, & qui avoient des
Robes affectées à leurs Char-
ges, marcheroient avec ces
Robes.

8. Que les Membres ou Députez marcheroient couverts, excepté ceux qui porteroient les Honneurs.

9. Que le Lyon Roy d'Armes, les Hérauts, Pourfuyans, & Trompetes, marcheroient immédiatement devant les Honneurs; le Roy d'Armes avec sa Cotte, sa Robe, sa Chaine, & son Bâton, seul & immédiatement devant l'Epee; les autres avec leurs Cottes & Mantoux longs; nuë teste, selon l'ordre accoustumé.

10. Que deux Massiers du
Septembre 1681. Z

Conseil, & les quatre Maf-
siers de la Session, marche-
roient des deux côtés des
Honneurs, nuë teste, avec
leurs longs Manteaux; les
deux premiers auprès de la
Couronne, & les quatre au-
tres auprès du Sceptre & de
l'Epée.

11. Que la place la plus ho-
norable, seroit d'aller le der-
nier.

12. Que chaque Duc au-
roit huit Laquais; les Mar-
quis, six; chaque Comte,
quatre; chaque Vicomte,
trois; chaque Lord, trois;

chaque Commissaire pour
un Comté, deux; chaque
Commissaire des Bourgs, un.
Que chaque Seigneur auroit
apres luy un Gentilhomme
pour porter la queue; & que
quand les Seigneurs entre-
roient à la Chambre, ces
Gentilshommes se tien-
troient hors de la Barre.

13. Que les Archevesques
& Evêques marcheroient
avec leurs Robes ordinaires
& leurs Manteaux longs;
que les premiers pourroient
avoir huit Laquais, & les
derniers, trois; & que cha-

Z ij

ou d'eux auroit un Gentil-
 homme ou noble pour por-
 ter sa queue ; sinon on
 alloit aux Chefs des Laquais des
 Nobles pourroient avoir sur
 leurs Livrées d'une Casaque
 de velours, avec leurs Ar-
 mes, leurs Timbres, & leurs
 Devises gravées sur des Pla-
 ques d'argent, ou en bro-
 dées ; le tout conformément
 à l'ancienne Coutume, en
 qu'ils auroient seulement les
 Livrées ordinaires, selon le
 rang. Quel le Comtable ou
 Commissaire, & le Maréchal,
 iroient le matin prendre les

FIN

ordres du Grand Commis-
saire, & revieroient sans
cerémonie; que le Constable
visiteroit à pied tous les
Lieux au dessus & au dessous
de la Chambre du Parle-
ment, & que revêtu de sa
Robe, & son Baton à la
main, il se mettroit dans
une Chaire à l'entrée de la
Cour du Ladystep, qu'il
se leveroit pour saluer cha-
que Membre du Parlement
à mesure qu'ils descon-
droient de cheval, & les re-
commanderoit à ceux de la
Garde, pour estre conduits.

270 M E R C U R E

aux Gardes du-Maréchal.

16. Que le Marechal assis sur une Chaise, & son Bâton à la main, les traiteroit de la même maniere lors qu'ils entreroient dans la Porte.

17. Que les Officiers de l'Etat qui estoient Nobles, marcheroient en Robes depuis l'Abbaye une demy-heure avant la Cavalcade, & se rendroient à la Chambre du Parlement jusqu'à l'arrivée du Grand Commissaire. Quand un Sujet ordinaire a la Commission, le Chancelier prend dans sa main la Boucle

où cette Commission est enfermée, & la tient élevée depuis la Barre jusqu'au Trône; mais quand un Fils ou Frere légitime de Roy est Commissaire, il la tient élevée depuis la Porte.

18. Que tous les Membres soient recevoir le Grand Commissaire à la Salle des Gardes, la Noblesse en Robes de cérémonie, les Valets & les Chevaux restant dans la Court.

19. Que le Roy d'Armes Lyon, avec sa Cotte, sa Robe, sa Chaîne, & son Bâton, accompagné de six Hérauts,

Z. iiij.

272 VERAYRE

de six Pourſuivans, & de ſix
Trompettes, il iroit auſſi re-
cevoir. C'eſt luy qui l'ordonne
toute la Garde des aloues .15

20. Qu'aussi-toſt que le
Grand Commiſſaire ſeroit
preſt, le Lord Gardes des
Regiſtres, ou quelqu'autre
marqué par luy, & Lyon
Roy d'Armes, eſtant enſem-
ble, chacun un Rôle à la
main, nommeroient deux
des Seigneurs ou Députés,
pour marcher chacun ſelon
leur ordre; qu'un Héraut
ſeroit auprès de la Fenêtre,
criant la meſme choſe, &

un autre à la Porte, pour
prendre garde si l'ordre se-
roit observé.

21. Que les Membres mar-
cheroient deux à deux, cha-
que Degré ou Ordre à part,
et à quelque distance, sans
se mêler les uns avec les au-
tres, en sorte que si quel-
qu'un se trouvoit seul dans
son ordre, il marcheroit
seul.

22. Que le Lord Garde
des Registres, feroit les Rô-
les du Parlement, tant pour
marcher, que pour les au-
tres fonctions, conformé-

ment aux Rôles du dernier tenu en 1669. dont il donneroît un Double à Lyon, qu'on appelleroit les Membres selon cet ordre, qu'ils marcheroient, selon qu'ils seroient appellez; & que si quelqu'un croyoit souffrir préjudice, il pourroit protester, & en suite se pourvoir au Parlement.

23. Que les Honneurs seroient portez immédiatement devant le Grand Commissaire, la Couronne par le Marquis de Douglas, & en suite le Sceptre par le

premier Comte qui se trou-
veroit présent, l'Épée par le
second Comte, & qu'ils
marcheroient un à un, la
tête nue.

24. Que les Ducs & les
Marquis marcheroient a-
près le Grand Commissaire,
à quelque distance neant-
moins, selon l'ancien usage?

25. Que le Grand Ecuyer
marcheroit tête nue après
le Grand Commissaire ;
mais un peu à costé, lors
que ce Grand Commissaire
est Fils ou Frere légitime du
Roy.

26. Que l'huissier, le Ba-
 ten blanc à la main, mar-
 cheroit nuë teste au pres du
 Grand Commissaire, devant
 & à costé, de la mesme for-
 te, & du mesme costé que
 le Grand Ecuyer le mène-
 riere.

27. Qu'aussitost que le
 Grand Commissaire descen-
 droit de cheval, le Lord
 Constable le recevroit, &
 le conduiroit jusqu'au Ma-
 réchal des Gardes, & qu'en
 suite ils le conduiroient en-
 semble jusqu'au Trône, &
 feroient la mesme chose au
 retour.

128. Que lors que les Membres du Parlement descendroient de cheval, les Valets & les Chevaux se retireroient dans la Place du Marché, jusqu'à ce que le Grand Commissaire fust prest de retourner au Palais.

129. Que le retour au Palais seroit de la mesme sorte, à l'exception que le Constable & le Maréchal marcheroient à cheval à costé du Grand Commissaire, le premier à la main droite, & le second à la gauche; que les Officiers de l'Etat qui se

THOMAS

roient Nobles, ne monteroient à cheval qu'après que le Grand Commissaire seroit party, & qu'ils marcheroient à quelque distance des Gardes.

Suivant cet Acte, qui a esté inferé dans les Registres du Conseil Privé, & dans les Lettres du Roy d'Armes Lyon, la Cavalcade se fit dans l'ordre suivant.

Deux Trompetes, avec leurs Cottes d'Armes & leurs Bannieres, teste nue.

Deux Pourfuivans, avec leurs Cottes & Manteaux

longs, teste nuë.

Les Commissaires des Bourgs, deux à deux.

Les Commissaires des Comtez, deux à deux.

Les quatre Officiers de l'Etat qui n'estoient pas Nobles, deux à deux.

Les Lords ou Barons, deux à deux.

Les Evesques, deux à deux.

Les Vicomtes, deux à deux.

Les Comtes, deux à deux.

Les deux Archevesques.

Quatre Trompetes, nuë

280 MIERCURE

2702, idem à denx ès nos sup

Quatre Pourfuyans, fleur
à denx ès nos sup

2703 Six Hérons d'Armes, fleur
à denx ès nos sup

Lyon Roy d'Armes, avec
son Conseil, Robt, Li Collier,
Bâton & Mantre au long, nué
à denx ès nos sup

2704 L'Épée Royale, avec
par le Comte de Mâle, nué
à denx ès nos sup

2705 Le Sceptre, par le Comte
d'Argile, nué à denx ès nos sup

2706 La Couronne, par le Marquis
de Douglas, nué à denx ès nos sup

avec deux Massiers de ch.

que costé; ainsi qu'au Scep-
tre & à l'Espée. *Le Grand*

Une Personne de qualité,
nuë teste; portant la Bource
où la Commission estoit en-
fermée. *au A b y o R n o c I*

Le L'Officier au Bâton blanc
à costé, & nuë teste. *no i e*

S. A. R. Grand Commis-
saire du Roy, suivie de ses
Gentilshommes, Pages,
Valets de pied; & à son re-
tour; ayant le Grand Conf-
table à sa droite, & le Maré-
chal à sa gauche en Robes
de Cerimonie. *no C d e f g h i*

Le Le Grand Ecuyer, nuë
Septembre 1681. A a

282 MERCVRE

teste, & à costé.

Les Ducs & les Marquis
en Robes.

Le Capitaine des Gardes
du Roy, à la teste des Gardes.

Environ demy-heure a-
vant la Marche, M^{le} le Mar-
quis d'Arhel, que S. A. R. a
nommé pour remplir la pla-
ce de Chancelier d'Ecosse,
vacante par la mort du Duc
de Rhotes, en attendant que
le Roy en ait fait un autre,
marcha avec le Garde du
Sceau Privé, tous deux en
Robes de Cérémonie, le
premier à la droite, avec sa

Masse & la Bource devant
lui, & le second à la gauche.
Ils marcherent au retour à
quelque distance des Gar-
des.

Après qu'on fut arrivé au
Lieu où se devoit tenir l'As-
semblée, & que l'Evesque
d'Edimbourg eut fait les
prières ordinaires, M^{le} le Duc
d'York étant placé sur le
Trône, on lût la Commis-
sion du Roy, & la Lettre
qu'il avoit écrite au Parle-
ment. Elle marquoit à ceux
qui le composoient, Qu'
ayant toujours eu une affection

A a ij

284 MERCURE

particuliere pour son amitié
 Royanna d'Ecosse, attaché de
 tout temps avec confiance & un
 respect à la Famille Royale,
 (Vous sçavez, Madame, que
 Jacques VI. Roy d'Ecosse,
 Ayent de Sa Majesté, vint
 à la Couronne d'Angleterre
 par la mort d'Elizabeth, &
 il ne devoit point qu'ils ne con-
 sentissent avec zèle & prompti-
 tude à tout ce qui leur seroit pro-
 posé pour son service, qui estoit
 inséparable du bonheur de ses
 Sujets; Que des Schismes ayant
 esté exortés d'abord dans l'E-
 glise d'Angleterre, & des Re-

volens en suite, il attendoit de
leurs prudentes Delibérations
des Remedes feints pour arrester
le cours de ces maux. Qu'avec
les precautions necessaires, il es-
peroit que le Gouvernement, tel
qu'on le voit etabli selon les
Loix dans l'Eglise & dans
l'Etat, seroit solitenu par la res-
pectueuse obeissance qui luy es-
toit due, & que tous ses Peu-
ples seroient conservez dans une
parfaite tranquillite. Que c'es-
toit pour arriver à ces grandes
fins, & pour etabli par leurs
avis des Loix, dont quelques cas
arriuez depuis le dernier Par-

lement, luy avoient fait con-
noistre le besoin pour l'adminis-
tration de la Justice, & qu'il les
avoit assemblez; Que pour leur
donner une marque toute singu-
liere de sa bienveillance, il avoit
choisy le Duc d'Albanie &
d'York son Frere pour estre son
Commissaire dans leur Assen-
blée, comme celuy qu'il connoist
soit extrêmement attaché à leurs
interests, & auquel ils avoient
rendu toute sorte de respect pen-
dant son long séjour en Ecosse,
ce qui luy avoit donné le moyen
de s'instruire à fond des Affaires
de cet ancien Royaume. La le-

Sure de cette Lettre fust sui-
 vie d'un fort beau Discours
 de S. A. R. Ce Prince, apres
 avoir fait connoître com-
 bien il se tenoit honoré de
 la confiance que Sa Majesté
 luy témoignoit en le nomi-
 nant son Grand Commis-
 saire dans son ancien Royau-
 me d'Ecosse, dit qu'il estoit
 d'autant plus persuadé que cette
 Assemblée se termineroit avec
 son entière satisfaction, & celle
 de tous ses fidelles Sujets, que
 pendant le long séjour qu'il avoit
 fait parmy eux, il y avoit trouvé
 les Esprits entièrement disposez

288 MERCURE

à vous en qui estoit de si bon usage
 Sa Majesté sçait Que le Roy, digne
 de veurer au p'ement de la Terre
 obligé au p'ement de la Terre
 de les affermer qu'il n'en arien d'autre
 inchoablement. Ainsi que les
 Lignes d'or d'or d'or d'or d'or d'or
 globe Protestant dans ces années
 Royale. Qu'il maintienne de
 de la même sorte de Gouverne-
 ment de l'Eglise par les Arche-
 vesques & par les Evêques
 dont il prendroit les personnes
 sous sa Royale protection. Qu'il
 leur recommande d'exterminer
 par quels moyens on pourroit
 venir à bout de supprimer les Com-
 munités

Articles de Rebellen, d'où pro-
 cèdent nos actions, hérétiques
 & extravagans, qui au grand
 scandale de la Chrétienté, ne
 pouvoient avoir que des suites
 très-funestes. Qu'il leur déclai-
 roit au nom de Sa Majesté, que
 son intention estoit, ainsi qu'elle
 avoit toujours esté, que les Loix
 eussent leur cours ordinaire pour
 la sûreté des Biens & des droits
 de ses Sujets. Qu'Elle s'opposer-
 roit à tout ce qui ne leur estoit
 pas conforme. Et qu'Elle espé-
 roit qu'ils n'auroient pas moins
 de fidélité que leurs Ancestres
 pour défendre avec vigueur sa
 Septembre 1681. B b

Royale prérogative, en déclarant que le droit de sa Couronne regardoit ses naturels & légitimes Héritiers. Il finit en leur disant, que l'inclination qu'il avoit de contribuer à leurs avantages, ayant esté un des principaux motifs qui avoient porté Sa Majesté à luy confier l'Employ qu'il avoit à soutenir, il leur feroit voir combien il s'intéressoit au bien de tout le Royaume. Si tost qu'il eut cessé de parler, on fit prêter le Serment aux Députés, & on nomma les Seigneurs des Articles. Ils sont ainsi ap-

pellez, parce qu'ils doivent
faire toutes les Propositions
à l'Assemblée. La Coutume
veut, qu'on choisisse pour
cela huit Evêques, huit My-
lords, huit Chevaliers & huit
Bourgeois. Au sortir de là,
M^r le Duc d'York traita tous
les Seigneurs & les Députés
avec une magnificence di-
gne de luy. Je ne vous dis
rien de ce grand Festin, dont
je vous parlay le dernier
mois.

& Le Lundy suivant, le Par-
lement s'estant rassemblé,
fit lire deux fois la Réponse

B b ij

au Roy. Elle contenoit au
 nom de tous ceux qui for-
 ment ce Corps, des assuran-
 ces d'une fidelité inviolable,
 Qu'ils prétendoient faire voir à
 ses autres Royaumes, et à toute
 la Terre; qu'ils estoient persuas-
 dez que leurs vices et leurs vices
 ne pouvoient estre ni en con-
 ptoyez qu'à maintenir les légi-
 times droits et les justes priuile-
 gies de la Couronne de Sa
 Majesté, et qu'on n'y pouvoit
 donner la moindre atteinte sans
 renverser les Loix fondamenta-
 les de l'ancien Royaume d'E-
 cosse. Que bien qu'il fust vray

que plusieurs Personnes y auoient
troublé le Gouvernement de Sa
Majesté, dont maximes estoient
séditieuses & gautes, dont auoient esté
finies & d'un si petit nombre de
Gens de marque, qu'ils espé-
roient que les crimes des Coupab-
les ne seroient pas imputez au
Royanne. Que ceux qui le re-
présentoient en ce Parlement,
auoient soin de chercher des re-
medes suffisans pour arrester ces
desordres; Qu'ils voyoient, avec
une extrême satisfaction que Sa
Majesté s'intéressast fortement
à conseruer la Religion Protec-
tante; Qu'ils luy rendoient tres-

humblement grâce de ce qu'Elle
les avoit convoquez, pour deli-
berer conjointement sur ses inté-
rests, & sur ceux de son ancien
Royaume, qu'ils croyoient de-
voir estre inseparables; Que la
conservation des droits de la
Monarchie estant absolument
nécessaire pour celle de leurs li-
bertez & de leurs biens, ils fe-
roient paroistre leur fidelité &
leur respect en déclarant par des
Loix positives qu'ils reconnois-
soient de bon cœur & avec sou-
mission les justes prerogatives de
sa Couronne Impériale dans l'or-
dre naturel de la Succession.

Qu'ils resteroient fermes dans
 la résolution de ne se départir
 jamais de leur devoir envers la
 Famille Royale, & les Heritiers
 & Successeurs légitimes de Sa
 Majesté; Qu'ils la remercioient
 aussi tres-humblement de l'hon-
 neur qu'Elle avoit fait à son
 Royaume d'Ecosse, en nommant
 son Royal Frere pour son Grand
 Commissaire dans ce Parlement;
 Que ce Caractere soutenu par
 le Fils de leurs anciens Monar-
 ques, qui les avoient si longtems
 & si heureusement gouvernez,
 leur mettoit fortement devant
 les yeux leur obligation natu-

206 MERCVRE

relle; Que ces Princes, que ces
 grandes Qualitez ne leuoient pas
 moins que sa naissance, n'estant
 tres-bien informé de leurs Affi-
 -faires, & d'intérassans à en prom-
 dre soin, & Sa Majesté pouuoit
 justement attendre d'un Parle-
 ment, donné par un Comissi-
 faire de ce genre, tout ce qui
 seroit jugé nécessaire pour affer-
 mir son autorité Royale, & pour
 pour conseruer les droits légiti-
 mes de ses Successeurs. On
 chargea le S^r Charles Séraon
 de cette Lettre, pour la por-
 ter à Londres au Comte de
 Morray, seul Secrétaire d'Es-

tat pour ce Royaume. & le
 29^e Les 10^{es} du même mois
 d'Aoust, le Parlement passa
 un Acte par lequel il recon-
 noît dans les termes les plus
 forts, que les Roys de ce
 Royaume ayant reçu leur
 pouvoir de Dieu seul, leur
 Succession, réglée de tout
 temps selon les degrez ordi-
 naires de consanguinité, ne
 peut estre interrompue par
 aucun Statut, que c'est cher-
 cher à engager les Peuples
 dans le parjure & dans la
 rébellion, que d'y vouloir
 apporter aucun changement.

& qu'après la mort des Roys
 & des Reynes, leur Serment
 de fidelité les oblige d'obeir
 à leur plus proche Heritier
 légitime, Masculin ou Femelle,
 sans que la différence de Re-
 ligion, ny aucune Loy de
 Parlement, les en puisse dis-
 penser. Le mesme Acte
 porte, que par l'avis & con-
 sentement du Parlement,
 Sa Majesté déclare qu'aucun
 Sujet du Royaume ne peut
 travailler, de quelque ma-
 niere que ce puisse estre, à
 changer l'ordre de Successi-
 on à la Couronne, à des-

sein d'en exclure le plus proche légitime Héritier, sans estre coupable du Crime de haute trahison, dont Elle veut qu'on fasse souffrir les peines à ceux qui feront de pareilles entreprises. L'Acte fut passé tout d'une voix, & approuvé par S. A. R. qui le toucha avec le Sceptre selon la coutume. Le Parlement en passa un autre, qui confirme tous les Statuts qui ont esté faits par les Roys Jacques & Charles I. pour la seureté & la liberté de la Religion Protestante, telle

qu'on la professe présente-
ment en Ecosse. Le 30. on
fit un Projet d'Acte pour
assurer la Paix du Royau-
me, & il fut passé le 6. de
ce mois. Il est porté par cet
Acte, que tous que quelques
Personnes qui tiendront
Maison ou Terres à ferme,
ou qui seront au service de
quelqu'un, auront esté ac-
cusées pardevant un Juge
compétent, de fréquenter
les Conventicules qui se
tiennent à la Campagne, ou
de recevoir chez elles les
Prédicateurs qui sont ou se-

ront excommuniés, & déclarés fugitifs. Si ces Personnes sont trouvées coupables de ces offenses, leur Procès leur ayant esté fait trois mois après le Crime commis, le Juge qui aura prononcé leur Sentence, la fera signifier comme par forme d'Instrument au Maître du Délinquant, s'il est en service, ou à l'Héritier & Propriétaire dans la Maison ou sur les Terres duquel il demeure, s'il tient Maison ou Terres à rente; & que ce Maître ou Héritier sera

obligé ou de payer l'amende du Délinquant un mois après la signification de la Sentence, si ce Délinquant peut y satisfaire, après luy avoir payé une année de la Rente, ou de le mettre luy & sa Famille hors de ses Terres ou de sa Maison, s'il n'a point de quoy payer. Le mesme Acte porte, que si quelque Personne reçoit ou garde aucun Serviteur, Fermier, ou autre tenant Maison à rente, qui aura esté ainsi chassé, elle sera obligée de payer trois années de gages

au Maistre, ou trois années de service à l'Heritier qui aura chassé ce Fermier ou ce Serviteur; Que les Amendes imposées par d'autres Loix précédentes sur les Conventicules qui se tiennent à la Campagne, seront redoublées; que chaque Personne en payera deux fois autant que l'on en payoit par ces autres Loix; qu'à l'égard des Bourgeois ou Députés en Parlement des Bourgs Royaux, des Régalez, ou Baronniez, outre qu'ils seront sujets aux A-

364 THÉORE

mendes cy-devant imposées
sur ces Conventicules, ils
perdront à l'avenir leurs
droits de Bourgeoisie ou de
Deputation, & seront ban-
nis de la Ville où ils demeu-
rent; & qu'afin que toutes
les Loix faites sur ce sujet
soient plus sûrement exé-
cutées, Sa Majesté pourra
nommer des Sherifs, des
Deputez, des Juges de Paix,
ou d'autres Commissaires,
pour la punition des Con-
venticules, & de ceux qui
sont coupables de Mariages
& de Baptêmes irréguliers,

& d'usurper les droits & la
fonction des Ministres.

Le 8. de ce mois on passa
l'Acte pour assurer la Reli-
gion Protestante contre les
Catholiques & les Fanati-
ques, apres que le Parlement
l'eut examine pendant plu-
sieurs heures. Ce fut dans
cette rencontre qu'il fit con-
noître particulièrement le
zelo qu'il a pour maintenir
le droit de Succession à la
Couronne aux Heritiers lé-
gitimes, puis qu'il fit mener
prisonnier au Chasteau My-
lord Belhaven, comme cou-

Septembre 1681.

Cc

pable du Crime de trahison, pour avoir dit, que si l'on prenoit les précautions nécessaires pour la sûreté de la Religion Protestante, cela ne suffiroit pas pour prévenir les desordres qu'on pouvoit craindre. Un Catholique ou un Fanatique parvenoit à la Couronne. Il s'expliqua inutilement en disant qu'il ne prétendoit parler que de ce qu'on pouvoit craindre qui n'arrivast dans cent ans. C'estoit assez pour le trouver criminel, qu'on eût déclaré par le dernier Acte qu'aucu-

ne différence de Religion ne
 préjudicieroit au droit de
 succeder qui estoit acquis à
 l'Héritier le plus proche.
 Ainsi l'Avocat du Roy dé-
 clara qu'il apporteroit une
 accusation de haute trahison
 contre ce Mylord. L'Acte
 dont je viens de vous parler
 porte que pour affermer la ve-
 ritable Religion Protestante,
 telle quelle est contenue
 dans la Profession de Foy en-
 registrée au premier Parle-
 ment tenu sous Jacques VI.
 Sa Majesté enjoint à tous
 Officiers, Juges & Magis-

C c ij

308 MÉRACIARÉ

trars, de ne point souffrir de
relâchement dans les loix
faictes par les deux Adrethiens
Royz & par Elle mesme,
contre les Catholiques & les
Fanatiques, contre ceux qui
prêchent sans autorité chez
les Particuliers & dans les
Conventicules, & enfin con-
tre tous ceux qui les favori-
sent. Ce seul Article renfer-
me tout ce qui a esté fait au
Parlement d'Ecosse. J'aurois
encor quantité de choses à
vous dire touchant l'Angle-
terre, mais le temps me
manque, & tout ce que je

phis, d'est d'ajouter en deux
mois les marques de zèle
que les Apprentis de West-
minster ont donné dans leur
Festin. Il fut magnifique, &
appert qu'ils eurent bû la
santé du Roy, ils bûrent à
celle des fideles Présenteurs
d'Adresses; en suite à la pros-
perité des successeurs en
droite ligne; & à la confu-
sion de tous les Impositeurs
& Prétendeurs d'injures fai-
tes à la liberté publique. Ils
continuerent en buvant aux
braves Nobles & Commu-
nes d'Ecosse, à cause de leur

fidelité exemplaire & signalée, comme aussi à chaque Corps qui avoit présenté des Adresses en particulier, puis enfin au Roy, à la Reyne, à M^{le} le Duc d'York, aux Successeurs légitimes, & pour la seconde fois aux fidèles Présenteurs d'Adresses. Cela fut fait aux acclamations de toute l'Assemblée qui estoit en différens endroits, à cause de leur grand nombre. Ils choisirent douze Stavards, ou Maistres du Festin, pour l'année prochaine.

On prend plaisir à voir

les belles Personnes. C'est
ce qui m'oblige à vous en-
voyer le Portrait d'une de
celles à qui la Nature avoit
le plus prodigué de graces.
Je parle de Madame la Du-
chesse de Fontange, dont il
n'y a pas longtemps que je
vous appris la mort. On a
frapé depuis peu une Mé-
daille où elle est représentée.
Je l'ay fait graver, & vous
en fais part.

Le Mercredy 10. de ce
mois, M^r d'Estrées, Evêque
de Laon, Pair de France, fit
son Entrée dans cette Capi-

taie de son Diocèse, accompagnée de toute la Noblesse, & de toutes les Personnes de considération de la Ville, qui allerent une lieue au devant de luy, avec un fort grand concours de Peuple. En arrivant, il prit les Habits Pontificaux, & fut reçu à la Porte de l'Eglise Cathédrale, par le Clergé en Chapes; ce qui ne s'estoit point pratiqué depuis qu'on a cessé d'observer les anciennes Cerémonies. En suite il alla dans le Chapitre, où il prononça un tres-beau Discours Latin,

Latin, plein de sentimens
d'estime & d'amitié pour
ce Corps qui est fort con-
siderable. M^r l'Abbe de
Bellotte, Doyen, y répon-
dit avec beaucoup d'élo-
quence & de justesse. Les
Corps de Ville, du Cha-
pitre, & du Présidial, le vin-
rent complimenter, & on
luy fit les Présens accoustu-
mez. Le soir ce nouveau Pré-
lat donna un magnifique
Repas aux Principaux de la
Ville. Il fut suivy d'un Feu
d'artifice merveilleux, & qui
surpassoit tout ce qu'on peut
Septembre 1681. D d

attendre d'une Province.

Des témoignages de joye si éclatans font connoistre combien on conserve d'estime & de vénération pour M^r le Cardinal d'Estrees, qui pendant plus de vingt-cinq ans qu'il a gouverné ce Diocèse, luy a fait sentir de tres-solides effets de sa bienveillance & de sa protection.

Le mesme jour 10. du mois on vit icy une chose qui surprit fort une nombreuse Assemblée. Un Enfant de cinq ans & demy, Fils de M^r Tallon Avocat General, fit en

Sorbonne l'ouverture de la
Thèse de M^r l'Abbé de Jen-
son par une Harangue Lati-
ne qui dura plus d'une demy-
heure, & qu'il prononça
avec une présence d'esprit
qui fut admirée de tout le
monde. Ce petit Prodige
qui fit connoître les soins de
M^r Herbis son Précepteur,
nous paroistroit incroyable,
si cet Enfant n'estoit pas d'u-
ne Famille à qui le don de
s'expliquer en public est na-
turel. Le Nom illustre qu'il
porte parle si fort par luy-
mesme, qu'il seroit inutile

D d ij

de vous rien dire de plus.

Les Chanoines Réguliers
de l'Abbaye Royale de Saint
Victor, ayant tenu leur Cha-
pitre General depuis un
mois, y élurent M^r de la
Lane, Prieur de Montbeon,
pour la Charge de Grand
Prieur Vicaire de cette Ab-
baye. Ce choix fait par une
Assemblée de Gens entière-
ment éclairés sur le mérite,
fait voir combien ils esti-
ment M^r l'Abbé de la Lane.
Il est d'une noble & ancien-
ne Famille de basse Navarre,
& allié en cette Ville à plu-

seurs Personnes de qualité
de la Robe & de l'Epee.

C'est avec raison, Madam-
me, que je vous ay dit bien
des fois que la grandeur de
nostre auguste Monarque
estoit connue de toute la
Terre. Ses conquestes & ses
admirables qualitez ont fait
tant de bruit chez les Na-
tions les plus éloignées, que
le Roy de Siam a résolu de
luy envoyer des Ambassa-
deurs. M^r Baron, Directeur
Général dans les Indes pour
la Compagnie Royale de
France, ayant sçû l'intention

D d iij

de ce Roy, luy fit offrir un de
ses Vaisseaux pour les aller
prendre jusqu'à Siam. Dans
ce dessein il fit partir le Vau-
tour. Ce Vaisseau estoit com-
mandé par M^r Cornuet, qui
menoit M^r Dellandes-Bour-
reau. C'est un jeune Hom-
me de tres-bonne mine, que
M^r Baron avoit choisy pour
porter la Lettre au Roy de
Siam, & luy offrir les Pré-
sents de la part de la Compa-
gnie. M^r l'Evesque de Me-
sellopolis, Vicaire Apostoli-
que à Siam, qui sçait la Lan-
gue & les coutumes du Pais,

se chargea de la négociation. Le Vautour arriva dans la Riviere de Siam le 3 de Septembre de l'année dernière; & M^r Cornuet & Deslandes envoyèrent demander, si en passant devant la Forteresse, la Cour trouveroit bon qu'ils saluassent le Pavillon, en la maniere qui se pratique en Europe. On leur répondit, que quoy que cela ne se fust point encor fait en ces Lieux-là, ils en useroient à leur volonté, parce qu'on vouloit leur faire connoistre la joye qu'on avoit de leur venue.

D d iij.

Le Vaisseau monta la Rivière sans plus retarder, & lors qu'on fut proche de la Forteresse, M^r Deslandes ayant remarqué que le Pavillon qu'on avoit mis au haut du Donjon, estoit celuy d'une Republique, fit mouiller l'ancre, & envoya dire au Commandant de la Forteresse qu'il ne pouvoit saluer ce Pavillon, parce qu'il étoit beaucoup inférieur à celuy du Roy son Maître. Ce Commandant luy manda que dans les Indes les Roys n'affectoient aucun Pavillon.

particulier, & aussitost on
 en mit un de Tafetas rouge
 en la place de celuy que l'on
 avoit vu d'abord. Il fut sa-
 lüé en même temps par tou-
 te l'Artillerie du Vaisseau, à
 quoy la Forteresse répondit
 d'une si grande quantité de
 coups de Canon, que tous
 les Chinois qui estoient alors
 dans la Ville, les Portugais
 & les Hollandois, aussi bien
 que les Siamois, dirent plu-
 sieurs fois, qu'ils n'avoient
 jamais entendu rien de pa-
 reil. En effet, c'est rarement
 qu'on prodigue la Poudre à

Canon en ce Pais-là. Les Gardes du Roy conduisirent M^r Deslandes & Cornuet dans la Maison qu'on leur avoit préparée, & le 15 du même mois de Septembre, qui fut le jour pris pour porter la Lettre & les Présens, trois grands Mandarins (qui sont comme icy nos Dues & Pairs) vinrent avec leurs grands Bateaux de parade devant la Maison où M^r Deslandes estoit logé, pour accompagner la Lettre de M^r le Baron, & les Présens de la Compagnie. Ils furent

portez à découvert sur deux grands Bateaux faits à la manière du Pais. On les fit entrer dans la Salle, où le Ministre assisté de plusieurs Mandarins, Chinois, Mores, Siamois, & Portugais, attendoit M^r Deslandes. Il arriva avec M^r Cornuet, & trente Soldats François, & tous deux furent assis dans le milieu de la Salle, vis-à-vis des Ministres, tenant devant eux la Lettre dans une Corbeille d'or. Elle fut leuë, & traduite en même temps par le Supérieur du Seminaire,

François de nation, qu'on avoit placé dans le lieu où se mettent ordinairement leurs Prestres, qu'ils appellent Tallapoins. L'Audience dura plus d'une heure, & se passa presque toute en Questions sur l'état présent de la France, & sur la grandeur de son Monarque, dont les Siamois savent les Victoires. On y parla encor des autres Princes de l'Europe, & M^r Deslandes satisfit à tout avec une grace & une présence d'esprit dont tous ces Gens là resterent surpris. L'Au-

dience estant finie, le Ministre porta la Lettre avec la Traduction au Roy, qui ayant veu les Brésens, les estima plus qu'aucun de ceux qu'il avoit accoustumé de recevoir, entr'autres deux grands Lustres de cristal, trois grands Miroirs garnis d'argent & de vermeil, deux Girandoles de cristal, & deux Pieces de Canon de fonte admirablement bien travaillées. Il les fit porter à une Maison de Campagne, avec plusieurs Pieces de Brocard d'or & d'argent, qui faisoient partie

de ces Présens. Cependant, pour favoriser M^r Deslandes plus qu'il ne fait d'ordinaire les Envoyez des autres Nations, il voulut bien se montrer à luy. Pour cela, il sortit de son Palais le 21. & vint dans une grande Court, où M^r Deslandes & Cornuet l'attendoient sur un Tapis. Il eut plus d'une demy-heure d'entretien avec eux, & témoigna prendre grand plaisir à entendre conter par Interprete les surprenantes Actions du Roy, dont il dit plus de vingt fois qu'il avoit

ſçeu le particulier. En ſe retirant, il leur fit préſent à chacun d'une Veſte, complète de Brocard de Perſe, qui eſt une faveur des plus ſignalées que puiſſe faire ce Roy à des Eſtrangers. Sur tout celle de ſe faire voir eſt fort extraordinaire, eux-mefme de ſon Royaume n'ayant preſque jamais l'avantage de l'obtenir. Le lendemain 22. il envoya dire à M^r Deſlandes qu'il avoit réſolu d'envoyer trois Ambaſſadeurs à l'Empereur des François, & auſſitoſt l'ordre

fut donné pour leur départ. L'un de ces trois est un Grâd Mandarin, qui s'est acquité de plusieurs Ambassades à la Chine. Ils se rendirent en dix-sept jours de marche par terre à Bantam, où ils espéroient trouver le Navire nommé le Soleil d'Orient, mais il en avoit fait voile dès le 17. de Septembre, & estoit retourné à Surate, où il reportoit le Frere aîné de M^r Deslandes, qui est Commissaire General de la Compagnie Françoisse, & qui mande par ses Lettres écrites de

Bantam du 15. Septembre
1680. & par celles du 2. Fe-
vrier 1681. qu'il iroit à Pon-
dichery dans la Coste de
Coromandel jusques au
mois de Septembre de cette
année, pour de là venir en
France dans le Soleil d'O-
rient, & y arriver vers le
mois de Mars prochain.
Comme l'on ne doute pas
que les trois Ambassadeurs
ne soient partis de Bantam
pour Surate, peu apres estre
arrivez en cette premiere
Ville, on croit qu'ils vien-
dront dans ce mesme Vais-

Septembre 1681.

Ee

seau le Soleil d'Orient, qui est du port de plus de douze cens tonneaux. Le Roy de Siam envoie ces Ambassadeurs non seulement à cause des grandes choses qu'on luy a dites du Roy, mais parce que prévoyant qu'il aura des démellez avec une Puissance de l'Europe, il est bien aise de s'appuyer de celle d'un Prince, auquel il sçait que rien ne peut résister. Ce Roy est appelé dans ses Titres, *Le Roy des Roys, le Seigneur des Seigneurs, le Maistre des Eaux, le Tour-*

puissant de la Terre, le Dominateur de la Mer, l'Arbitre du bonheur & de l'infortune, de ses Sujets. Ses Etats sont situez dans les Indes, & ont plus de trois cens lieues de largeur. Ils contenoient autrefois toute cette pointe de terre qui va jusqu'à Malaca.

On m'a fait voir une seconde Lettre de Hanover, dont je vous envoie une Copie. Vous vous souviendrez que lors qu'on y parle de la Reyne, c'est de la Reyne Mere de Dannemark qu'on entend parler. Cette

E c ij

pitié qu'on avoit fait la pre-
 miere fois ; mais le Theatre, la
 Plaine, & la Perspective, fu-
 rent encor éclaircz de plus de
 Lampions. Outre les douze Cou-
 vers de la Table de cette Prin-
 cesse, il y en avoit trois cens au-
 tres sous différentes Feuillées pour
 toute la Cour. Chaque Table
 fut chargée d'une abondance
 presque incroyable de toute sorte
 de Viandes, chair & poisson.
 Il y en eut une particuliere pour
 les Princes & Princesses, &
 pour les Gentilshommes du Ba-
 let. M. de la Barre-Matéi,
 Gentilhomme de la Cour de

Hanover, fut reçu à cette Table; & comme l'esprit se fait distinguer par tout, & que le vif génie de ce Gentilhomme avoit fort contribué aux grands Divertissemens dont je viens ay écrit le détail, M^{le} le Prince de Holstein, & M^{le} le Rangrave Palatin, luy donnerent d'obligeantes marques de leur estime. Après le Soupé, qui fut suivi du Balet, on fit jouer le Feu d'artifice. Ce Feu parut au fond du Theatre, & on le trouva encor plus beau que le premier.

Le soir du jour précédent, les Musiciens Italiens avoient fait

marcher un grand Dragon dans
 la grande Rue du Palais, ac-
 compagné d'une prodigieuse
 quantité de Flambeaux. Ces
 Flambeaux estoient portez par
 des Gens habillez de différentes
 manieres, dont ceux qui joient
 les Rôles Comiques dans les
 Pieces de Theatre, ont accoûtumé
 de se déguiser. Ce Dragon
 s'arresta devant le Balcon de
 la Reyne, & s'estant ouvert par
 le côté, fit voir un Palais celeste,
 & plusieurs Divinitez assises,
 qui chanterent les loüanges de
 Sa Majesté. Cette Machine
 donna un fort grand plaisir à

toute la Cour, qui estoit aux
Fenestres, sur les Galeries &
sur les Balcons, où l'on passa la
plus grande partie de la nuit.

Enfin, apres quatre Repre-
sentations d'Opéra, apres le Spé-
ctacle de cette Machine, de plu-
sieurs Comédies, & de deux Ba-
lets dancez deux fois l'un &
l'autre, avec de tres-grandes dé-
penses, pendant plus de cinq se-
maines, qu'il y a eu plus de so-
xante, grandes Tables servies
tous les jours soir & matin, le
Reyne a voulu partir, quelque
effort que nostre Serénissime Ma-
ître ait pu faire pour la retenir

jusqu'à

Jusqu'à la Représentation des Amours de Jupiter & de Semele, pour laquelle on préparoit un fort grand Theatre de Machines. Sa Majesté a promis de revenir dans huit ou dix jours pour voir cette belle Piece, & cependant elle s'est rendue à Zell, où toute nostre Cour l'a suivie. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'après ces extraordinaires dépenses, S. A. S. a fait Elle seule plus de Présens, que toutes les autres Principautés n'en ont fait ensemble. Ce Prince a regalé toutes les Personnes de la Maison de la Reyne, Septembre 1681. Ff

338 MERCURE

& de tous les autres Princes
 & Princesses qui ont esté en sa
 Cour; & a donné dans une
 mesme journée pour plus de
 quinze mille Ecus d'Argentiers,
 sans les Diamans & les Joya
 trais en voyez aux Grands Sei
 gneurs. La Reyne fit présenter
 M^r de la Barre-Macé, Ma
 iteur des deux Bâtons d'honneur
 devant Elle, d'un grand Vase
 de vermeil; & de deux grands
 Flambeaux d'argent; & M^r
 le Landgrave de Hesse ne fut
 pas moins libéral pour luy. Ce
 Gentilhomme doit estre bien gla
 rieux de l'estime que luy ont fait

paroitre par là une grande Reine
 & un Prince qui mérite celle de
 tout le monde. En effet, ce jeune
 Landgrave, quoy qu'il n'ait esté
 que deux jours en cette Cour,
 n'a pas laissé d'y donner de gran-
 des marques de sa libéralité.
 Rien n'est plus digne d'une Per-
 sonne de cette naissance, & c'est
 en quoy on ne scauroit trop louer
 nostre Serénissime Souverain.
 On luy a souvent entendu dire,
 qu'un Prince ne doit jamais
 faire de Présens, ou qu'il les
 doit faire plus grands qu'on
 n'a sujet de les espérer, &
 que c'est la vraie maniere

240 MEROVE

de les rendre agreables à ce-
 luy qui les reçoit, & dignes
 de celuy qui les fait. Rien
 n'estoit plus beau à voir que la
 marche du départ de la Reyne.
 Cette Princeſſe avoit un Cor-
 tège de plus de quarante Car-
 roſſes ornés de Sculpture, &
 tous brillans de dorure. Un fort
 grand nombre de Chevaux de
 main avec des Houſſes en bro-
 derie attiroient les yeux par
 leur fierté. Il y avoit quantité
 de Gardes & de Gentilshommes
 à cheval, & beaucoup d'Infan-
 terie ſur tous les paſſages dedans
 & dehors la Ville. Le bruit du

Canon fut joint à celui des Trompetes & des Timbales, & on n'oublia aucune des choses qui peuvent servir à rendre les Cérémonies de cette nature plus éclatantes. M^r le Duc de Zell, Frere aîné de nostre Prince, impatient de régaler la Reyne à son tour dans ses Etats, est venu au devant d'Elle. Nos six Princes & nostre belle Princesse, ont sans flaterie emporté le prix & la gloire de la Dance. Ils sont tous parfaitement bien faits, & c'est un charme de voir & d'entendre le plus petit, qui à l'âge de six ans dit des choses qui sur-

E f. iij.

prennent les plus sages. Il a fait
 sa Cour très-régulièrement à la
 Reine, qu'il hérit, fort, & qui
 voudroit bien l'embarquer avec
 elle en Dannemark. Il a tout
 l'esprit de Madame la Duchesse
 de Hanover sa Mère, qui au
 jugement de tous ceux qui la
 connoissent, est une Princesse
 très-accomplie.

Je croy, Madame, que vous
 vous souvenez du Portrait que
 je vous fis de cette Duchesse,
 lors qu'elle vint à Paris il y a
 environ deux ans. Elle n'estoit
 alors que Duchesse d'Osabrue,
 & toute la Cour fut écharmée de
 son esprit. Il seroit à souhaiter

qu'on vouloit prendre le soin de
me donner des Nouvelles de
toutes les Cours de l'Europe
avec autant de détail que vous
en trouvez dans cette Lettre.
J'aurois le plaisir de vous en ap-
prendre des choses & plus cer-
taines & plus curieuses, & en
peu de temps vous apprendriez
également tout ce qu'elles ont
de Personnes de mérite, & la
grandeur de leurs Princes.

Dans l'Article des Abbayes
de ma Lettre du Mois passé, le
nom de Redon a esté donné au
lieu de Bonneval, à celle que
M^r du Mans a eüe. On a mis
aussy que le Fils de M^r Colbert
de Croissy avoit eu l'Abbaye de
Bonport, & c'est un des Fils de
M^r Colbert qui en a esté pour-

FF iiii

veu. Depuis ce temps, celle de
Mejmont. Diocèse de Cler-
mont en Auvergne, Meubertou-
née à M^r l'Abbé de Maulévrier
Langeron, Comte de S^t Jean de
Lyon, & Aumônier de Madame
la Dauphine. Il bestoit absent,
& son mérite a beaucoup solli-
cité pour luy. Il est V^r Bailli de
M^r le Marquis de Langeron, qui
vient de se signaler contre les
Corsaires de Salé.

Sa Majesté a aussi pourveu
de l'Abbaye de Blanchecou-
ronne, Diocèse de Nantes, M^r
l'Abbé de Barres, Neveu de
M^r Milet, Sous-Gouverneur de
Monseigneur le Dauphin. Cet
Abbé, quoy que fort jeune, doit
estre bientoist reçu Bachelier
de Sorbonne, & joint beaucoup

de continuer à beaux ou pis en de
L'us y a pas lieu de s'en étonner,
puisqu'il M^r. Miler a eu son de
son éducation. odd A l' M a son
M^r. Abbé Amelot, Anné.
nier du Roy, a esté pourveu en
même temps de l'Abbaye d'E-
vrois, Diocèse de Mans, dont
M^r. l'Archêvesque de Tours son
son Oncle estoit d'émis. Le
nom d'Amelot est si connu, que
je n'ay rien à vous dire de la Mai-
son de ceux qui le portent. On
ne peut mieux parler en public
que faisait feu M^r. Amelot. Pre-
mier Président de la Cour des
Aydes. Ses Descendans n'ont
qu'à l'imiter pour devenir de
Grands Hommes.

Le Roy a donné l'Abbaye
de S. Polycarpe en Languedoc,

M^r l'Abbé de la Roche-Jacquelin, Bachelier de Sorbonne, & Aumônier de Madame la Dauphine. Il est de la Maison du Verger de la Roche-Jacquelin, l'une des plus qualifiées & des mieux alliées de tout le Poitou. Elle conserve des Titres de cinq cens ans, qui portent qu'elle estoit déjà d'une ancienne Noblesse. René du Verger, Marquis de la Roche-Jacquelin, Père de l'Abbé dont je vous parle, a servy aux Sieges de Montauban, Montpellier, la Rochelle, Corbie, & ailleurs, tant en qualité de Capitaine d'une de ces belles Compagnies franches de Com Maistres, qu'on ne donnoit de son temps qu'à des Gentilshommes de la premiere Naissance,

qu'en celle de Maréchal de
Camp. Louis du Verger, son
Grand-Pere, estoit Frere utérin
de Messire René de Vuignerot,
Marquis de Pont de Courlé,
Grand-Pere de M^{le} le Duc de
Richelieu, & Jacques du Ver-
ger épousa en 1485. Susanne de
la Poste de Vesins, de la même
Maison dont est sortie la Mere
de feu M^{le} le Cardinal de Riche-
lieu, & feu M^{le} le Maréchal de
la Meilleraye, ce qui donne à
M^{le} l'Abbe de la Roche-Jacquelin
l'honneur d'appartenir à ce Car-
dinal, & à Messieurs les Ducs de
Mazarin, Coislin, & Gramont.
Pierre du Verger, Grand-Oncle
de Louis, ayant épousé en 1400.
Renée d'Aubigné, Fille du Mar-
quis de Sainte Gemme, unit ses

Descendans avec la Maison de
la Rochefoucault, & avec celle
de Madame la Marquise de
Maintenon. Marie du Verger,
Sœur de Pierre, fut mariée à
M^{le} le Marquis de Vardes, de la
Maison du Bec, dont est sortie
Madame la Duchesse de Rohan.
Catherine de Vernon, Bilayeule
du feu Marquis de la Roche-
Jaquelin, eut une Sœur mariée
à Gabriel de Châteaubriant,
Comte des Roches-Baritaud,
d'où sont descendus la Mère de
M^{le} le Duc de Montausier, & le
feu Comte des Roches-Baritaud,
Lieutenant de Roy de Poitou.
Il y a eu dans cette Maison plu-
sieurs Chevaliers de Rhodes &
de Malte, qui se sont signalez en
divers Combats; & du costé

de Messieurs Bochart de Champigny, elle est encor alliée de M^r le Marechal de la Roche-Houdancourt, & de M^r le Marquis d'Hoquincourt. Marie-Anne du Vergèr, Sœur de M^r l'Abbé de la Roche-Jaquin, a épousé Messire Louis de Meulles, Marquis du Fresne-Chabor, issu des anciens Seigneurs d'Argenton - Chateau, dont Messieurs de Chastillon sur Marle ont épousé l'Heritiere. Il commandoit le Regiment du Fresne dès le Siege de la Rochelle, & a continué longtemps dans le Service.

Voicy une seconde Chanson d'un des plus grands Maîtres que nous avons.

350 MERCURE

AIR NOUVEAU

**J'cruelle, que l'on ne peut
Qu'elle feroit souffrir une peine
mortelle, sans que l'on
Quand on ne lui vintroit qu'un
jour. Pour l'Ingrate, pour l'Inhumaine,
Je cherche dans mon cœur du mépris,
de la haine, & n'y trouve rien
Et je n'y puis trouver que de l'Amour.**

Le 12. de ce mois, à deux heures du matin, Monsieur fut attaqué d'un Coléramorbus assez violent, qui luy causa des vomissemens continuels. Chaque fois qu'il vomit jusqu'à midy, il rem-

prit un grand Bassin à laver les
mains, & un Châle noir,
atrabilaire & gluante. Depuis
midy, les vomissemens eurent une
autre couleur. Tout ce qu'il
vomir de suite jusqu'à huit du
soir, parut jaune & vert, & à
huit heures le vomissement atra-
bilaire recommença. Les foi-
bles, les extrémités froides,
& les frémissemens, furent les
symptomes qui accompagnerent
cette maladie. M. le Bel, Pre-
mier Medecin de Madame, qui
en cette occasion eut soin de ce
Prince, assura toute la Cour
que l'on ne devoit rien craindre
de son mal, & eut une si vigi-
lante application à le secourir,
qu'après la Saignée & les autres
Remedes qu'il crût nécessaires,

Son Altesse Royale s'en trouva entièrement délivrée sur les dix heures du soir, & fut en état deux jours après de danser au Bal. On ne scauroit exprimer les inquiétudes & la tendresse que fit paroître le Roy. Sa Majesté alloit à tous momens auprès du Lit de Monsieur, pour voir si la violence de son mal n'estoit point diminuée, & faisoit sans cesse raisonner M^r Daquin son Premier Medecin, & M^r le Bel. Les soins empressez de ce Grand Monarque à faire chercher les plus prompts Remèdes, n'ont pas peu contribué à la guérison de S. A. R. Aussi ce Prince ne se sentit pas plutôt soulagé, qu'il dit à Sa Majesté que la tendresse l'avoit guéry.

La tendresse est assurément une qualité digne des Grands Hommes, & un Prince n'est pas moins louable par ces endroits, que par les vertus qui font les Héros. Il vous est aisé de vous figurer l'état où estoit Madame. Elle souffroit tellement, que M^r le Bel fut obligé plusieurs fois de luy remettre l'esprit, en l'assurant qu'elle n'avoit aucun lieu de s'alarmer. La Reyne, Monseigneur le Dauphin, & Madame la Dauphine, donnerent par leurs conduites des marques de l'apprehension & de la douleur que leur causoit cette maladie, dont toute la Cour alloit s'informer à tous momens. On a aussi veu une extrême inquiétude dans tout Paris pour la

Septembre 1681.

G g

santé de Son Altesse Royale,
 mais on n'avoit pas besoin de
 ces accidens pour connoître
 que ce Prince est universelle-
 ment aimé d'un grand nombre d'hommes.
 Quand Monsieur tomba ma-
 lade, il y avoit peu de Medecins
 à la Cour. M^r Fagon, Premier
 Medecin de la Reyne, estoit à
 Bourbon aupres de Mademoi-
 selle de Tours, & M^r Lisot, Pre-
 mier Medecin de Son Altesse
 Royale, estoit à Paris aupres de
 Monsieur & de Mademoiselle
 de Chartres. Cela fut cause que
 le Roy jugea à propos de rem-
 plir les places qui vaquoient de
 Premier Medecin de Monsei-
 gneur le Dauphin, & de Madame
 la Dauphine, & comme Sa Ma-
 jesté ne vouloit choisir que des

Personnes qui eussent beaucoup d'expérience, Elle jeta les yeux sur Messieurs Petit & Moreau, tous deux de la Faculté de Paris, qui avoient donné des marques de leur sçavoir pendant la maladie de Monseigneur le Dauphin, dans laquelle on les avoit appellez. Ce sont deux Hommes consommés, qui exercent la Medecine depuis plusieurs années, M^r Moreau ayant esté autrefois Medecin de l'Hostel-Dieu, où le nombre presque infiny de Malades que l'on traite en peu de temps, donne de grandes lumieres à ceux qui cherchent à se rendre habiles.

M^r Malier du Houssay, ancien Evêque & Comte de Tarbes, autrefois Ambassadeur pour

G g ij

le Roy à Venise, & Esténier l'Au-
monier de feuë Madame la Du-
chesse d'Orleans la Douairiere,
est mort le vii de ce mois, âgé
de 81 ans. Il avoit esté marie, &
s'estoit volontairement démis
de son Evêché en faveur d'un
de ses Fils, qui mourut il y a
quelques années. Son long se-
jour à Venise luy avoit fait ac-
quies une connoissance parfaite
des meilleurs Tableaux d'Italie,
dont il avoit un grand nombre,
& la plupart des Raritez de bon
goust que l'on trouve en France,
avoit passé par ses mains. Il es-
toit Frere de Madame la Prési-
dente le Bailleur.

Quelques jours avant qu'on
eust appris cette mort, on avoit
sçeu celle de Claire-Charlotte

Dailly, en Daine, des Réquigny,
 Duchesse de Chaunes. Elle es-
 toit fille aînée de trois grandes
 Maisons de Picardie, & fut don-
 née dès l'âge de sept ans à l'Ar-
 chiduchesse des Pais Bas, &
 élevée auprès d'Elle en qualité
 de Ménagère. Le feu Roy la fit
 demander en mariage pour le
 second Frere du Duc de Luynes
 Connestable de France, qui est
 toit Duc de Chaunes, Pair &
 Maréchal de France, Chevalier
 des Ordres du Roy, Vidame
 d'Amiens, Gouverneur & Lieu-
 tenant General pour Sa Majesté
 en la Province de Picardie, &
 des Villes & Citadelle d'Amiens.
 Elle est morte en son Chasteau
 de Magny en Picardie, âgée de
 79. ans. C'estoit une Femme

38. MIRACLES

d'esprit, de honneur & de vertu
faurois trop à dire y si j'en avois
dans le détail des grandes cha-
rités qu'il alloit faire, & il duoit
Une autre mort lui opprimer
le deuil au p. Cœur. C'est celle
de Mademoiselle de Tours morte
au d. Bourbon, depuis quinze
jours. Cette jeune Princesse
agée seulement de cinq ans, av-
oit de l'esprit au delà de l'ima-
gination, & disoit non seule-
ment des choses qui surpäs-
soient, mais elle leur donnoit un
tour si particulier, que le plaisir
de l'entendre estoit un vray
charme. Elle a esté enterrée dans
l'ancien Tombeau des Ducs de
Bourbon au Prieuré Royal de
Souvigny. M. l'Intendant de la
Province avoit reçu l'ordre de

la faire transporter de Bourbon
Larchambault en de Pojeune qui
en est à quatre lieues, & de ne
rien oublier, afin que la Pompe
fust digne de la naissance de cét-
te Princesse, autant que Lieu le
pouvoit permettre. Les Princi-
paux de Moubins, & les Officiers
& Capitaines des autres Villes
de la Province, tous tres-bien
monrez, furent commandez par
M^r Gaulmin, qui est d'une No-
blesse tres-ancienne dans la Ro-
be & dans l'Epée. Le Carrosse,
où estoit le Corps de la Princes-
se, venoit ensuite, drapé de noir,
& environné de quatre cens
Flambeaux de Cire blanche qui
éclaircioient le Convoy. Les Che-
vaux avoient des Housles traî-
nantes, ornées d'Escussions. M^r

le Curé de Bourbon estoit dans ce Carrosse, avec Madame la Comtesse d'Ore Gouvernante de cette Princesse, & M^{le} le Chevalier de Sarcelles. M^{le} le Maréchal de Schomberg, Messieurs les Marquis de Valavoire, de Bréauté, de Lévy Lieutenant de Roy de la Province, & M^{le} du Bordage, accompagnoient le Corps, qui estoit suivy de cinquante autres Carrosses. Les Religieux de Moulins & des Villages des environs, avec un Cierge chacun du poids d'une livre, vinrent au devant à une lieue de Souvigny. Un peu après on aperçut deux cens Filles vêtues de blanc, appelées Pleureuses, suivant la coutume du Pais. Elles tenoient chacune un Cierge blanc,

blanc, & estoient conduites par les Filles Grisetes, Religieuses tres-utiles au Public. Les Religieux Benédictins de Souvigny reçurent le Corps, qui passa au travers de toute la Milice & des Officiers de la Province, commandez, comme je l'ay dit, par M^r Gaulmin, qui avoit fait observer un tres-grand ordre pendant la marche. Les Portes de l'Eglise estoient gardées par tous les Archers de la Généralité. M^r le Curé de Bourbon en livrant le Corps aux Religieux, leur fit un tres-beau Discours, auquel ils répondirent fort éloquentement. Le Corps fut en suite tiré du Carrosse, & porté par huit Religieux. On avoit écrit ces paroles sur le Cercueil:

Septembre 1681.

H h

Cy gist Marie-Louise de Bourbon, Fille Legitimée de France, morte aux Eaux de Bourbon. Les quatre coins du Poisle estoient soutenus par les quatre Prieurs des quatre Religions Mandiantes. M^r le Marquis de Lévy portoit le d^rriere, & estoit accompagné de M^r de Bouville Intendant, & de quantité de Gentilshommes. Plusieurs Officiers de Robe longue marchaient apres eux avec Madame la Comtesse d'Ore, M^r de Bréauté, Madame Gaulmin, & un grand nombre de Dames de la Province, parmy lesquelles estoient M^{es}mes Dissards, du Bestays, & des Roches Lieutenant Generale. Toute cette Compagnie estoit en deuil, ainsi que les Domestiques, de sorte

qu'on vit paroistre à la fois plus de huit cens Personnes vestuës de deuil; ce qui donna beaucoup de surprise, à cause du peu de temps. Le Chœur de l'Eglise, qui est tres-grand, estoit tout rendu de Drap blanc, garny d'Ecussions, & éclairé de plus de deux mille Cierges. On voyoit dans le milieu une Estrade à huit marches, remplies de trois cens Chandeliers d'argent, ornez de Fleurs, & au dessus de l'Estrade estoit un Daïs de Brocart blanc & or, chamaré de Passemens, & garny de Crêpines d'or. Enfin tout ce qui regarde cette Pompe fut si bien ordonné & si bien conduit, qu'on ne sçauroit trop donner de louanges à M^r l'Intendant,

H h ij

364 MERCVRE

non plus qu'à M^r Gaulmin, sur les soins duquel il s'estoit déchargé de beaucoup de choses, & qui s'en est acquité avec autant de ponctualité, que de prudence.

J'ay reçu en même temps deux Enigmes, l'une du Berger Fleuriste, & l'autre de la Bergere Caliste.

ENIGME.

J'Enchante si bien par mes charmes

*Ceux qui m'adressent leurs regards,
Que je leur fais rendre les armes,
Fussent-ils plus braves que Mars.*

SS

*Lors qu'ils sont desarmez, je les
charge de chaînes,*

*Et je les brûle à petit feu;
Souvent j'ay pitié de leurs peines,
Et souvent je les tourne en jeu.*

AUTRE ENIGME.

JE suis telle qu'il plaist à celuy qui
m'adore,
Je ressemble à la Nuit, je ressemble
à l'Aurore,
Je ressemble à tout ce qu'on veut;
Et pour me posséder, on s'empresse,
on souffre,
On pleure, on brûle, on souffre le
martire,
On fait enfin tout ce qu'on peut.

Je ne vous envoie point l'Explication des deux dernières Enigmes. Vous la trouverez dans ma quinzième Lettre Extraordi-

H h iij

366 MERCURE

naire que vous recevrez le 15.
d'Octobre, avec tous les noms
de ceux qui ont decouvert le fens
de l'une & de l'autre.

Je finis par les Divertissemens
que la Cour a eus à Fontaine-
bleau. Je ne vous décriray point
toutes les Promenades qui se
sont faites tantost à cheval au-
tour du Canal, tantost sur le
même Canal avec la Collation
& la Musique, & tantost en
Carrosse dans le Parc & à Fran-
chart, où les Dames ont esté en
Cavalcade, & où elles ont fou-
pé sous des Feuillées à la clarté
de cinq ou six mille Lumieres,
placées sur les pointes de tous
les Rochers des environs. Ces
Rochers estant plus bas que ce
Lieu, le faisoient paroistre tout

environné de Lumières; & comme il en estoit luy mesme rempli, on eust crû de loin voir une Montagne toute lumineuse. Voicy les noms des Dames qui ont presque toujours esté de ces Cavalcades. Madame, Madame la Princesse de Conty, Mademoiselle de Nantes, Madame la Comtesse du Plessis, Madame de Grancé, & Mesdemoiselles de Tonnerre, Laval, de Biron, Gontault, Jarnac, de Poitiers, de Loubes, & de Chaufferée. Leur Equipage estoit magnifique, & rien ne pouvoit estre plus agréable, que de les voir toutes en Cavalieres avec des Capelines. Le mesme Equipage leur a souvent servy à la Chasse. Je ne vous dis rien de la bonne

H h iij

368 MERCVRE

mine & de l'ajustement des Hommes dont elles estoient accompagnées. La Cour de France est connue, & l'on sçait qu'elle n'abonde pas moins en Hommes galans, qu'en Braves. On a fait aussi plusieurs Courses de Chevaux autour du Canal & à Moret, qui est à deux lieues de Fontainebleau. La plus belle de routes a esté faite autour du Canal. Un petit Anglois, Officier de l'Ecurie, couroit pour Monseigneur le Dauphin; & M^r de la Vallée, Ecuyer du Roy, pour M^r le Grand. Ces Courses ne se faisoient point sans un fort grand nombre de Parys. Ils firent deux fois le tour du Canal. Dans l'une & dans l'autre Course le petit Anglois laissa prendre

le devant à M^e de la Vallée, & lors qu'il passoit devant le Roy, il pouffoit son Cheval si adroitement, qu'il reprenoit le devant. Ainsi Monseigneur le Dauphin gagna le Prix. Toute la Cour estoit placée sur une Terrasse en forme de Balcon, au dessus & un peu à costé de la Cascade. L'assemblée du Peuple estoit fort grande, & on avoit fait ranger tous les Spectateurs dans les Allées, en sorte que les deux costez du Canal demeuroient libres. La Promenade a esté souvent suivie du divertissement de la Comédie, tantost Françoise, & tantost Italienne. Les Acteurs qui occupoient l'Hôtel de Bourgogne avant la joction des deux Troupes, ont esté choisis pour

370 MERCURE

divertir le Roy les premiers.
 Pendant qu'ils ont esté à Fon-
 tainebleau, ils ont représenté
 beaucoup de Pièces de M^r de
 Corneille l'aîné & de M^r Raci-
 ne, avec une Tragédie nouvelle
 appelée *Oreste*. On assure qu'elle
 est de deux Autheurs, tous deux
 de l'Académie Françoise, & tous
 deux fameux par d'excellentes
 Productions.. Ce sont Messieurs
 le Clerc & Boyer. M^r le Clerc
 a fait autrefois plusieurs Pièces
 de *Théâtre*, & la *Virginie Ro-*
maine, qui en son temps réussit
 beaucoup, a esté son coup d'es-
 say. Il est l'Autheur d'une belle
 Traduction du Tasse, que vend
 le Sieur Barbin. Les Ouvrages
 de M^r Boyer sont si connus &
 en si grand nombre, qu'il n'est

pas besoin de vous vanter son mérite. Il n'y a personne qui ait perdu la mémoire de sa belle Pièce de Machines *des Amours de Jupiter, & de Semelé*. Si des Auteurs se disputent quelquefois la gloire des Ouvrages auxquels ils ont travaillé ensemble, les deux que je viens de vous nommer se la donnent l'un à l'autre au regard d'Oreste ; mais ils demeurent d'accord que ce qu'il y a de plus beau dans cette Pièce est dû aux lumières, aux conseils, & à l'esprit de M^r le Duc de Richelieu. On y a sur tout admiré une grande quantité de beaux Vers, *la Reconnoissance d'Oreste, & une Déclaration d'Amour*. M^r le Duc de Richelieu n'est pas le seul qui ait donné

372 MERCURE

un Divertissement nouveau au Roy. Mrs les Ducs de Nevers & de Vivonne ont regalé Sa Majesté d'un Opéra, dont M^r de Nevers a composé luy-mesme les Vers Italiens. Il est impossible d'exprimer l'empressement avec lequel M^r de Vivonne a donné ses soins pour la prompte exécution de cet Ouvrage. Il semble qu'il ait destiné tous les momens de sa vie, pour servir le Roy, ou dans les grands Emplois, ou dans ce qui regarde ses plaisirs, ou en d'autres choses qui luy peuvent estre agreables, comme estoit le superbe Carrosse dont il luy fit présent il y a un an ou deux. Quand l'Employ de ce Maréchal a demandé qu'il se messast des plaisirs du

Roy, il sembloit que ses ordres les fissent naître sur l'heure, tant son zele qui n'avoit pas moins d'activité que d'ardeur, en inspiroit à ceux que l'on employoit pour travailler. Aussi a-t-on veu en six semaines le *Balet des Muses* augmenté par ses soins de quatre Divertissemens nouveaux, qu'on mella les uns apres les autres dans ce Balet, & dont chacun en pouvoit composer un assez grand pour estre veu seul. Il a fait la mesme chose pour l'Opéra dont j'ay commencé à vous parler. Quoy que des Spectacles beaucoup moindres pussent occuper plusieurs mois ceux qui ont le plus d'application à les préparer, il a neantmoins tout fait faire en huit jours, jusqu'aux

374 MERCURE

Habits qu'il a inventez, & qui ont esté trouvez merveilleux. On avoit dressé un Theatre exprés dans la Galerie des Cerfs. Rien ne pouvoit estre plus galant. Il estoit tout de Portiques de verdure naturelle, & de Fleurs, entre lesquels pendoient plusieurs Lustres de cristal. Au dessus de ces Portiques estoient quantité de Vases remplis de Fleurs, & d'autres Vases formoient une Perspective. L'Opéra estoit une Pastorale Italienne, dont M^r Lorenzani avoit fait la Musique, qui fut admirée de toute la Cour, aussi-bien que la Symphonie. Vous vous souvenez, Madame, que je vous ay parlé plusieurs fois de M^r Lorenzani. C'est celuy que

M^r le Maréchal de Vivonne a amené de Messine, & qui est présentement Maître de Musique de la Chapelle de la Reyne. Voicy le Sujet de la Pastorale. Nicandre & Filene se proposent l'un à l'autre le Mariage de leurs Filles. Elles refusent sur divers prétextes de suivre la volonté de leurs Peres. Toutes deux aiment Lidio, jeune Amant voyage qui court apres toutes les Bergeres. Plusieurs incidens arrivent, & enfin Philis épouse l'inconstant Lidio; & Cloris, pour se vanger de ses infidélitez, se marie avec Eurille. Le Prologue de cette Piece se fit par quatre Hommes qui estoient à table, & qu'on suposoit sur la fin de leur repas, par les débris

376 MERCURE

restez sur la Nape. Ces quatre Hommes, que les fâmes du Vin devoient avoir rendus un peu gays, estoient M^{rs} Poisson, Rosimont, Scaramouche, & Arlequin, tous bizarrement vêtus. Vous en jugerez par ce que je vay vous dire de l'Habit d'Arlequin. Le fonds estoit de Satin blanc, & à l'égard des pieces, des quatre couleurs qui le composent toujours, sçavoir, le bleu, l'aurore, le feuille-morte, & le rouge, c'estoient quatre Fleurs; une Rose, pour le rouge; une Tulipe, pour la feuille-morte; un Soleil, ou Fleur de Soucy, pour le jaune; & un Barbeau pour le bleu. Ces quatre excellens Comiques commencerent à disputer tou-

chant la beauté des Opéra Italiens & François. Mrs de la Grange & Cinthio voyant que leur querelle alloit jusqu'aux coups, vinrent pour les séparer; & afin qu'on pût juger qui d'entr'eux avoit raison, Cinthio leur proposa un petit Opéra Italien; ce qu'ils accepterent. Le premier Acte finy, Arlequin vint faire une tres-plaisante Scene avec Scaramouche. Il contrefit le Berger & la Bergere qui venoient de paroistre sur la Scene; & en voulant louer l'Opéra, il le critiqua d'une maniere fort agreable. Apres le second Acte, Mrs Poisson & Rosimont blâmerent l'Opéra Italien, & se jetterent sur les beaux endroits des Opéra François, auf-

Septembre 1681.

I i

378 MERCURE

quels ils donnerent des loüanges
 meflées d'un peu de Satyre. La
 difpute recommença entre tous
 les quatre, quand le dernier
 Acte eut eſte représenté. M^r
 de la Grange les mit d'accord,
 en parlant des avantages de la
 Comedie & de la Muſique, &
 conclut, que rien n'eſtoit plus
 capable de contenter tous les
 Spéctateurs qu'une Piece de
 Theatre meſlée de Muſique.
 Il joüa cette Scene d'une manie-
 re qui charma toute l'Aſſemblée.
 Le Roy fut fort ſatisfait des
 Intermedes, Il admira la pro-
 preté des Habits des Muſiciens
 & des Acteurs, & dit qu'il n'a-
 voit rien veu de ſi propre &
 de ſi noble que ce Spéctacle.
 Je vous envoie un Livre de cet

Opéra Italien, dont la Traduction, qui est fort fidelle, a esté tres-estimée. Sa Majesté en a vu deux Représentations. Quelque temps avant que l'on donnast la premiere, la Troupe, appelée de Guenegaud, à cause du Quartier où elle joue, releva celle qui a quitté l'Hostel de Bourgogne. Comme les Acteurs de cette dernière Troupe ont toujours joué les Pièces de feu Moliere, & que ce merveilleux Homme avoit luy-mesme pris soin de donner à chacun d'eux les tons nécessaires pour leurs Personnages, ils en ont représenté plusieurs qui ont tres fort diverty la Cour.

Ce n'est plus une Nouvelle que les seize Cardinaux faits par

Li ij

380 MERCURE

le Pape dans la Promotion du premier jour de ce mois. Ainsi je ne perdray point de temps pour ne vous écrire que des noms que vous sçavez. J'espere vous mander la premiere fois quelque chose de nouveau sur ce sujet.

Je viens d'apprendre la mort de M^r le Maréchal Duc de la Ferté, qui est mort à sa Terre de la Ferté. Je n'ay rien à vous en dire. Vous trouverez un Abregé de l'Histoire de sa Vie, & des avantages de sa Maison, dans ma seconde Lettre de 1677.

J'ay de grandes Nouvelles à vous apprendre. M^r de Louppys partit Jeudy 26. de ce mois pour aller en Allemagne, sans qu'on

pust sçavoir pendant trois jours
s'il estoit à Meudon, à Paris, ou
à Fontainebleau. Le Roy reçut
un Courrier le 27. à onze heures
du matin, par lequel il sceut que
Strasbourg avoit esté investy;
& il déclara l'apresdînée à qua-
tre heures, qu'au lieu d'aller à
Chambort, il partiroit le Mardy
30. pour se rendre en sept jours
sous Strasbourg. Il a fait ce qu'il
a dit, & est party ce matin. La
Reyne & Madame la Dauphine
sont parties quelques heures
apres pour le suivre à petites
journées. Je croy qu'à l'avenir
la matiere de mes Lettres sera
tres-belle. Vous sçavez que je
n'oublie rien pour vous donner
une entiere satisfaction sur les
Nouvelles de guerre.

Ce matin, M^r le Marquis de Bellefond, Fils de M^r le Maréchal de Bellefond, a épousé la seconde Fille de M^r le Duc Mazarin. Je vous en parleray plus amplement le Mois prochain.

Ma plume a esté trop vîte, quand vous écrivant la dernière fois, j'ay mis, M^r le Marquis de Choiseuil Premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, j'ay crû mettre Duc, & non pas Marquis.

On doit faire enfin demain l'ouverture du Bureau de Rencontre, qui fait tant de bruit depuis un mois. Si l'utilité répond à la pensée de ceux qui l'ont établi, & mesme à l'opinion publique, elle fera grande. Je vous en manderay le succès.

GALANT. 383

Cependant si vous avez des Avis à envoyer, adressez les au Bureau qui est etabli au Dauphin, Court-neuve du Palais, & vous connoistrez par vostre propre experience, si ce qu'on publie à l'avantage de ce Breau est veritable. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 30. Septembre 181.

Le Journal du Bureau d'Encontre se distribuëra tou les Jeudis, à commencer le Judy 9. d'Octobre.



Digitized by Google

